



Farmers' Trade Union in the Mediterranean Countries

Editorial

Cosimo Lacirignola (CIHEAM Secretary General a.i.)

Syndicalisme et pouvoir politique

Xavier Beulin (FNSEA), France

Syndicalisme agricole et transition politique en Tunisie: enjeux, défis et perspectives

Leïth Ben Becher (SYNAGRI), Tunisie

Spanish Farmers' Unions, in search of a new social legitimacy?

Eduardo Moyano-Estrada (IESA, CSIC), Spain

La logique participative des trajectoires de plaidoyer: un défi pour les organisations paysannes en Méditerranée

Hiba El-Dahr (Agriterria), Pays-Bas

Current Status and Prospective of the Farmers' Unions and Syndicates in Egypt

Mohamed H.A. Nawar (Cairo University), Egypt

Tahani Abdel-Hakim (CIHEAM-MAI Montpellier)

Démocratisation du système alimentaire en Turquie et lutte de la Confédération des Syndicats Agricoles (Çiftçi-SEN)

Aslı Öcal (IESA, CSIC, EHESS), Spain, France

Les organisations syndicales agricoles en Algérie: une émergence lente

Mohamed Naïli (El Watan), Chérif Omari (ENSA), Algérie

Le syndicalisme agricole en France: pluralisme et éclatement

François Purseigle (ENSAT), France

Le syndicalisme agricole au Maroc peut-il avoir un avenir meilleur ?

Mohamed Hakech (FNSEA), Maroc

Foreign agricultural workers and the role of labor unions in Italy

Andrea T. Torre (Medi Studies Centre "Migrations in the Mediterranean"), Italy

Syrie, Liban, Palestine : la politique au prisme du syndicalisme agricole

Pierre Blanc (Bordeaux Sciences Agro, Sciences Po Bordeaux), France

Issa Hana Shatleh (ACAD), Palestine

Interviews

Magida Mcheik (Ministère de l'Agriculture, Association libanaise des femmes d'affaires), Liban

Mahmoud Abou Ghanima (Syndicat des Ingénieurs agronomes), Jordanie

Activities in the MAI's





About CIHEAM

Founded at the joint initiative of the OECD and the Council of Europe on 21 May 1962, CIHEAM is an intergovernmental organization comprising thirteen Mediterranean member countries: Albania, Algeria, Egypt, Spain, France, Greece, Italy, Lebanon, Malta, Morocco, Portugal, Tunisia and Turkey.

CIHEAM is made up of a General Secretariat (Paris) and four Mediterranean Agronomic Institutes (MAI) located in Bari (Italy), Chania (Greece), Montpellier (France) and Zaragoza (Spain).

The CIHEAM's main mission is to develop cooperation on issues related to Mediterranean agriculture, food, rural affairs and the environment through post-graduate and vocational training (i), network-based research (ii), partnership for development (iii), facilitation of regional debate and policy-making processes (iv).

At present, Adel El-Beltagy is the President of the CIHEAM's Governing Board and Cosimo Lacirignola is the Secretary General ad interim.

The Watch Letter

This Quarterly Letter has been published since 2007 and is devoted to major topics in Mediterranean Agriculture, Food and Environment.

While enabling the CIHEAM to gain a widespread recognition, it circulates analyses aimed at a heterogeneous public (policymakers, researchers, journalists, etc.) on emerging agricultural and food issues. The objective of the Watch Letter is to provide brief analyses which will fuel both the discussion on the Mediterranean and the broader global debate on food and agriculture.

The General Secretariat of Paris is responsible for the direction and the management of this bilingual publication (English and French), also available in Arabic.

Contact & Subscription

CIHEAM, General Secretariat
Sébastien Abis
11 rue Newton, 75116 Paris, France
+33 (0)1 53 23 91 00
abis@ciheam.org

To subscribe to this publication register on ciheam.org

Watch Letter's Organization Chart

Editorial Director

Cosimo Lacirignola (CIHEAM Secretary General a.i.)

Editor in Chief

Sébastien Abis (CIHEAM, Administrator)

Scientific Committee

Felice Adinolfi (Italy)
El Houssine Bertali (Morocco)
Louis F. Cassar (Malta)
Tatjana Dishnica (Albania)
Luis Lavadinho Telo Da Gama (Portugal)
Bernard Pecqueur (France)
Sami Reda Saber Sabry (Egypt)

Correspondents in the MAI

Maroun El Moujabber (MAI Bari)
Panagiotis Kefalas (MAI Chania)
François Lerin (MAI Montpellier)
Antonio Lopez-Francos (MAI Zaragoza)

Managing Editor for the Arabic Version

Hassan Tili (Journalist)

Watch Letter N°26

Collaborators in this Issue

Pierre Blanc, Elizabeth Grech, Gianluca Manganelli

Opinions, data and facts exposed in this issue are those of the authors and do not engage either CIHEAM or Member Countries.

ISSN 2114-3129 © CIHEAM, 2013

Reproduction in whole or in part is not permitted without the consent of CIHEAM

How to quote this document:

Farmers' Trade Union in the Mediterranean Countries. Paris: CIHEAM, October 2013 - Watch Letter n°26

Editorial

Cosimo Lacirignola

CIHEAM Secretary General a.i.



The importance of agricultural unionism in the promotion of farmers' rights and as a driving force for economic development has been proven in many instances. Indeed, it can influence the banking system, push for a more efficient industrial organisation and contribute to the spread of knowledge in agriculture. Farmers' trade unions make the state authorities accountable, thereby strengthening dialogue and encouraging debate on agriculture and rural policies.

In the north of the Mediterranean, trade unionism has been a key driving force for rural and agricultural development. What is its actual influence today? What are its main political lines? How is the paradigm change in agricultural (more and better quality production) apprehended? What are the new faces of agricultural trade unionism?

In the Mediterranean's southern and eastern shores, agriculture fragmentation prevails in the absence of strong trade union organisations. How can political, economic and social transitions change this situation? Which positions do women occupy within the structure of these trade unions, in the north and south? How do civil society organisations and NGOs interact to promote their demands and build common projects? What should be advocated in terms of education/training for contemporary agricultural unionism and, in particular, for small farms?

The Watch Letter n°26 explores the transformations of trade unionism in the Mediterranean, while addressing the existing issues, both the characteristics of country situations and those of the whole region. The papers and interviews published in this Watch Letter offer a new analysis of Mediterranean agriculture, rural development and societies. This indeed helps the Ciheam in its mission of cooperation by putting research and studies in the policy debate about Mediterranean Challenges.

I express my sincere thanks to the authors and all the persons that have contributed to this new Watch Letter.



Syndicalisme et pouvoir politique

Xavier Beulin

Président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)



Dans un monde de plus en plus multipolaire et interconnecté, les relations entre les hommes, entre les Etats et entre les régions du monde, imposent de nouvelles gouvernances et de nouveaux rapports. De tout temps, depuis l'âge de la cueillette à nos jours, l'agriculture et les paysans ont été des précurseurs. Ils ont expérimenté, observé et innové sans cesse pour résister aux climats hostiles, aux prédatons de toutes sortes, mais aussi pour produire, pour construire et pour vendre.

Des formes les plus ancestrales, tribus, communautés villageoises, au fil des siècles, des autres formes plus ou moins structurées ont vu le jour, pour constituer une agriculture familiale, souvent autarcique. Plus récemment, des organisations plus élaborées sont nées sous l'impulsion des paysans eux-mêmes: des corporations, des associations, des syndicats, des coopératives, des interprofessions... Aussi, au côté d'un pouvoir politique régalién, incarnant le législatif et l'exécutif, la société civile s'est elle aussi émancipée. Elle a voulu prendre son destin en main, peser sur la décision politique, mais également imaginer et piloter elle-même les services dont elle avait besoin.

Ce fut le cas en France pour le secteur agricole, dès le début du 20^{ème} siècle, et plus encore à partir des années 1950, où le syndicalisme, largement impulsé par les Jeunes Agriculteurs, a mené une réflexion fondamentale sur le type d'agriculture qu'il voulait. Foncier, statut du fermage, formation, politique d'installation, développement agricole et vulgarisation des techniques, marges de production: autant de sujets nourrissant un projet professionnel. L'enjeu était de taille. Après les années de dévastation de la seconde guerre mondiale, tout était à (re)construire. Certes, tout ne fut pas parfait, mais on peut tirer quelques enseignements forts de cette période.

D'abord, la convergence de vues et d'objectifs entre pouvoir politique et société civile, à l'évidence, décuple les énergies et fédère les esprits. Ensuite, la coresponsabilité entre acteurs publics et privés fonctionne d'autant mieux que la confiance est réciproque. Toutefois, cette confiance n'est possible que si les différentes parties reconnaissent mutuellement le rôle et la mission de l'autre. Enfin, cette forme de gouvernance (d'ailleurs déjà très active dans la Grèce antique, avec l'*Agora*), et ferment d'une démocratie vivante est très exigeante. Elle requiert, certes, des lois et des règles, mais aussi et surtout du dialogue et du respect. Il faut en accepter à la fois l'apprentissage et la « remise à niveau ».

Je suis convaincu du rôle essentiel que jouent les organisations syndicales et professionnelles dans de nombreux pays. Bien sûr, les relations bilatérales et multilatérales entre Etats sont incontournables. Mais admettons aussi que dans de nombreuses situations, souvent de façon discrète, en tous cas non ostentatoire, des liens forts se tissent entre agriculteurs, entre entreprises, entre organisations professionnelles, transcendant les cultures, les Histoires, les religions. Ces liens s'affranchissent des frontières et c'est sans doute leur première force.

L'espace méditerranéen, du Nord au Sud, d'Est en Ouest, constitue l'un de ces sous-ensembles mondiaux, au sein duquel les défis, comme les enjeux, les difficultés comme les succès, rassemblent plus qu'ils ne divisent en apparence.

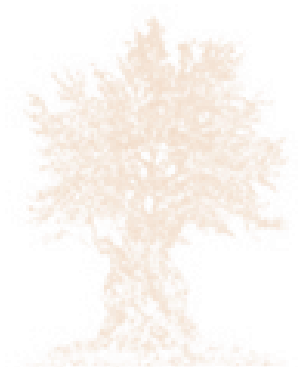
Oui, j'affirme que les complémentarités et les synergies entre les deux rives sont une opportunité. Agriculture, alimentation, eau et ressources naturelles, démographie, énergie, investissement, recherche et innovation, formation, développement économique, emploi, culture, tourisme, constituent autant de domaines de coopération, de partenariat et de colocalisation des projets.

Oui, il faut une volonté politique, oui il faut harmoniser les normes, oui il faut des moyens, tout ceci est indispensable. Mais il faut aussi surtout des hommes, des femmes et des entrepreneurs, organisés et de bonne volonté, pour bâtir cette Méditerranée plus solidaire.

La modélisation et la transposition de tel ou tel système d'organisation ne sauraient être une fin en soi. En revanche, il nous appartient de favoriser les initiatives et de reconnaître la diversité des situations dans chaque pays. L'échange et le partage d'expériences, l'accompagnement des porteurs de projets, leur formation à l'exercice de la responsabilité, à la négociation collective, peuvent être facteurs de progrès.

La FNSEA et tout son réseau développent depuis de nombreuses années des relations et des partenariats avec ses homologues des pays méditerranéens, qui sont autant d'occasions de renforcer les coopérations multiples.

Pour préparer un avenir agricole responsable en Méditerranée, nul doute que la mise en place d'un réseau régional renforcé de syndicats agricoles serait opportune.



CIHEAM

Appointment of the new Secretary General

During the 129th Governing Board meeting of CIHEAM, held in Paris from 20th to 21st June 2013, its thirteen Member Countries have decided to entrust the functions of Secretary General *ad interim* to **Mr. Cosimo Lacirignola**, Director of the MAI of Bari (MAIB) since 1987



Mr. Cosimo Lacirignola has been an agent of CIHEAM since 1983, having held the position of principal administrator at the General Secretariat in Paris in his early years.

He has acted as adviser for External Relations to the Ministers of Agriculture of three different Italian governments. Moreover, he has been the head of the International Relations Office of the Italian Ministry of Agricultural, Food and Forestry Policies (MIPAAF) from 1998 to 2000, then from 2002 to 2006.

In 2002 and 2003, he became the focal point between the Italian government and the European Commission in preparation for the Euro-Mediterranean Ministerial Conference, which took place in Venice on November 27th 2003.

From the 1st October 2013, he succeeds **Mr. Francisco Mombiola** (Spain), who has held the position of Secretary General of CIHEAM since October 2009.

Syndicalisme agricole et transition politique en Tunisie: enjeux, défis et perspectives

Leïth Ben Becher

Agriculteur, Président et Fondateur du Syndicat des Agriculteurs de Tunisie (SYNAGRI)



Si la Révolution de janvier 2011 n'est pas une émeute de la faim qui aurait abouti, il semble bien cependant qu'elle plonge ses racines au cœur de la ruralité tunisienne, à Sidi Bouzid, à Kasserine à Siliana et ailleurs d'où est partie la contestation qui aura raison du régime de Ben Ali.

Il appartiendra aux historiens d'analyser, avec le recul qui convient, les origines et les causes de cette lame de fond qui a traversé le sud et l'est de la Méditerranée à partir du mois de janvier 2011. Mais rien dans les mobiles apparents ni dans les slogans des foules révoltées ne permet de les identifier à ces « émeutes du pain » qu'avaient connues certaines villes arabes lors de la crise alimentaire de 2007/2008.

Toutefois, les dirigeants arabes ont certainement pratiqué une forme d'autisme à la suite de ces turbulences enregistrées à cette occasion. En ne cherchant pas à remédier à l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires qui trouve ses origines dans la dérégulation de l'économie mondiale autant que dans l'inefficacité des politiques publiques nationales, on a laissé s'aggraver une dépendance excessive vis-à-vis des importations des produits de consommation courante (céréales, lait, huiles, etc.) mais aussi une paupérisation de nombreuses franges de la population.

Pour nous qui partageons le métier d'agriculteur et la passion de la terre, les ambitions et les attentes sont à la mesure des enjeux, c'est-à-dire vitaux. Ce constat, nous avons été quelques-uns à le faire et plus rares encore à l'écrire, bien avant le 14 janvier 2011 (Ben Bécher, 2010). Très simplement, agriculture et ruralité ne devraient plus rimer avec pauvreté !

Au cœur de cette problématique agricole, se trouve celle de la place des organisations paysannes comme facteur de développement économique et d'inclusion sociale. Mais le rôle et l'autonomie des organisations syndicales agricoles, ne sont-ils pas aussi liés à la notion plus large de l'autonomie du corps social dans nos pays où l'Etat a eu toujours tendance à tout régenter, laissant peu de place à l'émergence d'une société civile ?

A la croisée des chemins

Deux ans après la victoire de la Révolution, nous n'avons qu'une certitude, celle d'être plus que jamais à la croisée des chemins ! Notre agriculture est obligée de se trouver de nouvelles voies, pour faire face à une double contrainte: celle de la libéralisation des échanges et de l'instabilité des prix et celle de la nécessaire adaptation aux changements climatiques, dont les effets sont semble-t-il de plus en plus marqués en Méditerranée.

La superficie agricole utile (SAU) en Tunisie de près de 5 millions d'hectares (ha), ne risque malheureusement pas de s'accroître, si elle n'est pas en voie de diminution par le fait de l'urbanisation mais également de l'érosion et de la perte de fertilité. En particulier, la monoculture (des céréales), l'abandon de la jachère et la mise en culture des terres de parcours accentuent la dynamique érosive tandis qu'elles augmentent la pression sur les ressources naturelles (eau, sol et biodiversité). L'agriculture pluviale et plus particulièrement les grandes cultures (céréales, fourrage, légumineuses à graines) sont de fait confinées au nord du pays, sur près d'un cinquième du territoire, (soit environ 1,8 million ha) dans les zones climatiques réputées favorables, là où la pluviométrie dépasse les 350 mm/an, mais avec une variabilité interannuelle considérable. C'est dans ce contexte contraignant que nous devons résoudre une difficile équation: produire plus et mieux pour assurer la sécurité alimentaire du pays sans omettre de garantir un revenu aux agriculteurs.

Si la révolution de janvier 2011 a sans doute manqué de lyrisme, les choix politiques et économiques de nos gouvernants actuels manquent cruellement de perspective. Et cela n'est pas de nature à calmer nos craintes pour l'avenir du pays et des paysans. Ce manque de mise en perspective de la question agricole est curieusement récurrent dans la classe politique nationale. En effet, rares sont ceux qui ont une véritable connaissance de l'agriculture et plus rares encore sont ceux qui ont une vision pour cette activité longtemps marginalisée, presque déconsidérée, en dépit des accents ruraux, réels ou empruntés, des nouvelles élites politiques! Et pourtant, la société dans son ensemble est bien concernée par un secteur qui représente encore 18% de la population active et contribue toujours pour plus de 10% à la construction du produit intérieur brut (PIB) de la Tunisie.

Une profession agricole marginalisée

Les agriculteurs tunisiens dénoncent aujourd'hui, ce qui semble être une continuité des défaillances des pouvoirs publics: en dépit de son rôle stratégique proclamé, de son poids social, l'agriculture tunisienne et plus encore les agriculteurs, pâtissent d'un « déficit d'image » autant que d'un déficit de reconnaissance...

Nous sommes bien loin des temps où le carthaginois Magon, père de l'agronomie, impressionna Rome à tel point que son Traité fut sauvé de la destruction et vénéré dans le temple d'Apollon sur le Palatin ! Cette carence semble héritée d'une certaine conception des priorités des premières années de l'Indépendance, qui n'ont jamais été fondamentalement remises en cause, autant que de la désaffection à peine dissimulée des élites dirigeantes d'extraction bourgeoise depuis cette époque. Nous avons alors subi les effets négatifs d'un capitalisme d'Etat qui fut à l'origine de la dommageable destruction de la plupart des organismes mutualistes et coopératifs agricoles, pourtant créateurs de solidarités vitales pour les agriculteurs et particulièrement pour les plus vulnérables d'entre eux !

Peut-être n'est-il pas anecdotique de rappeler que les pouvoirs publics n'ont jamais reconnu un véritable statut aux agriculteurs, comme c'est pourtant le cas pour toutes les autres professions, ce qui s'est traduit par beaucoup d'inégalités, notamment en matière de régime fiscal et de protection sociale et par beaucoup de souffrances...Malgré certains succès, que n'a-t-on pas gaspillé comme argent et énergie dans des projets sans lendemains !

Car les approches en matière de développement agricole et rural étaient généralement centralisatrices, parfois même violentes comme l'épisode brutal (1964-1969) de la collectivisation des terres et des moyens de production agricoles. Comme si l'agriculture pouvait se développer sans les agriculteurs, atomisés et marginalisés qu'ils furent.

Rien ne pourra se faire sans une remise en ordre des marchés agricoles et une structuration des filières à travers de véritables interprofessions, afin de garantir les intérêts des producteurs, mais aussi des autres acteurs, de sécuriser les approvisionnements et d'assurer la traçabilité des produits. C'est la responsabilité des politiques d'en saisir l'importance et d'admettre une plus juste et efficace représentation des professionnels et le rôle de ceux-ci de militer dans le sens d'une nécessaire mutation et ainsi de renouer avec l'esprit des pionniers du syndicalisme agricole. Car la Tunisie a une certaine tradition d'organisation professionnelle agricole.

Origines historiques de l'organisation des agriculteurs

Dans la Tunisie du début du XX^{ème} siècle essentiellement rurale (plus de 60% de la population habitait les campagnes), l'agriculture était duale, divisée qu'elle était entre, d'un côté, une agriculture moderne, mécanisée et marchande, essentiellement représentée par les colons (français en majorité) et, de l'autre, une paysannerie autochtone, pratiquant une agriculture de subsistance et ne disposant que de peu de moyens.

Il y avait certes un certain nombre d'agriculteurs tunisiens nantis, souvent instruits, ayant accès aux techniques modernes de production et qui pouvaient parfois rivaliser avec les agriculteurs d'origine européenne mais ils ne représentaient qu'une petite partie de la population agraire.

Ces agriculteurs « urbanisés » représentaient sans doute une élite. Ils ont eu le mérite d'ouvrir la voie en cherchant à s'organiser et à s'unir. C'est ainsi que naîtra en janvier 1928, une Association des agriculteurs tunisiens, regroupant d'importants propriétaires du nord du pays et présidée par Tahar Ben Ammar. Grand propriétaire terrien, celui-ci occupera plusieurs fonctions importantes. Premier ministre sous le dernier monarque husseinite, Lamine Bey, il signera à ce titre les accords d'indépendance du 20 mars 1956.

Cette association jouera un rôle de développement et de promotion de nouvelles techniques agricoles, mais ne se risquera pas encore à faire véritablement du syndicalisme. D'autres initiatives apparaîtront au fil du temps, dans de nombreuses régions du pays, prenant généralement un caractère associatif, jusqu'en août 1945, où l'on assistera à la naissance à la Fédération des associations d'agriculteurs tunisiens.

L'UGAT et la naissance de la première union syndicale agricole

Il faudra attendre 1950 pour voir apparaître un grand syndicat d'agriculteurs avec la création de l'Union générale de l'agriculture tunisienne (UGAT), dont le congrès se tint du 11 au 13 mai à Tunis, en présence des principaux leaders du *Néo-Destour* et notamment Salah Ben Youssef, Ali Belahouane et Béhi Ladgham (le premier était secrétaire général et les deux autres membre du bureau politique du parti). Un bureau exécutif sera élu avec à sa tête Habib Mouelhi (agriculteur) au poste de président et Ibrahim Ebdellah (fonctionnaire) au poste de secrétaire général.

De 1950 à 1955, l'UGAT se développera très vite à la faveur de la lutte pour l'indépendance, qui touche l'ensemble du pays. Ce syndicat apportera ainsi une contribution remarquable, mais malheureusement insuffisamment reconnue, au mouvement de libération dirigé par le Néo-Destour. Il rayonnera sur le monde paysan, œuvrant sans cesse à l'amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs et apportera aussi une contribution remarquable à la lutte pour l'Indépendance avec son lot de détenus et de déportés, mais aussi de martyrs à l'instar des frères Haffouz (dont l'un d'entre eux, Tahar, assassiné en mai 1954, était représentant de l'UGAT à Douiret).

De l'indépendance syndicale à instrumentalisation politique

Quand éclate, en 1955, la crise entre Salah Ben Youssef et Habib Bourguiba (les deux principaux leaders nationalistes), l'UGAT se retrouve malgré elle impliquée dans cette lutte fratricide, devant prendre position entre l'attitude de Bourguiba et celle de son rival Ben Youssef au sujet des accords d'autonomie interne signés avec la France. Finalement, le syndicat se rangera politiquement du mauvais côté et Bourguiba le lui fera chèrement payer.

Bourguiba était bien décidé à en finir avec l'UGAT, qui avait osé le défier, mais il avait bien compris qu'il ne pourrait se passer d'une organisation permettant d'encadrer les nombreux paysans. En effet, ces derniers lui étaient indispensables pour asseoir son autorité dans le pays. Il encouragera, non sans opportunisme, ceux qui choisiront de quitter l'Union générale, à créer un nouveau syndicat tout entier acquis à ses vues. Vouée aux gémonies, l'UGAT finira par disparaître.

Ainsi naît en décembre 1955, l'Union nationale des agriculteurs (UNA) qui prendra l'appellation d'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP) lors du congrès de mars 1990 et dont le péché originel sera sans doute d'avoir été porté sur les fonts baptismaux par un *Néo-Déstour* dominateur. On rappellera pour la petite histoire que, dans la précipitation de sa création "politique", les fondateurs de l'UNA oublieront de déposer un dossier juridique pour sa reconnaissance légale. Jusqu'à ce jour le syndicat agricole n'a qu'une existence de fait, basée sur sa reconnaissance par l'autorité politique.

Par ailleurs le régime politique d'alors semblait animé d'une double défiance tant à l'égard des grands propriétaires, trop peu représentatifs à ses yeux, et des paysans jugés aussi ignorants que rebelles, pour être politiquement fiables. L'expérience collectiviste qui durera de 1964 à 1969, malgré l'opposition grandissante des agriculteurs, marquera la mainmise de l'Etat-Parti sur la société en général et sur l'agriculture en particulier. La seule organisation agricole déjà docile, entrera en hibernation pour plusieurs années. Elle ne s'en relèvera jamais complètement.

Malgré le retour à un modèle économique libéral au début des années 1970, l'intervention de l'Etat dans l'agriculture restera très marquée, même après l'adoption d'un programme d'ajustement structurel aux effets dévastateurs sur l'agriculture et qui marquera le déclin de l'Etat providence, mais non celui de l'Etat gendarme ! On a fait comme si l'agriculture pouvait se développer sans les agriculteurs, non sans la complicité de leur propre syndicat, largement discrédité et devenu une courroie de transmission du pouvoir politique. Enfin, il est révélateur de souligner que de 1970 jusqu'à la chute de Zine El-Abidine Ben Ali en janvier 2011, tous les présidents de l'unique organisation agricole étaient des cadres politiques imposés par le pouvoir.

Pour un renouveau syndical: les agriculteurs acteurs d'un changement de cap

Très tôt après la révolution du 14 janvier 2011, nous avons été quelques-uns d'abord dans nos régions, puis à Tunis, à contester le système en place et à vouloir refonder une véritable organisation syndicale capable de porter la voix des agriculteurs et d'exprimer leurs attentes. Mais au final, il n'y eut tout au plus que quelques départs et beaucoup de mauvais arrangements entre d'anciens apparatchiks arc-boutés sur leurs acquis et des nouveaux venus plus soucieux, pour la plupart, d'occuper les avant-postes, que de porter un vrai projet.

Le gouvernement issu des élections du 23 octobre 2011, trop heureux d'être sollicité pour rapprocher les protagonistes, se chargera d'y mettre bon ordre, imposant au passage une équipe toute acquise à ses vues. Le syndrome de l'instrumentalisation semble avoir la vie dure !

C'est donc conscients des enjeux et déterminés à nous prendre en mains que nous nous sommes engagés en tant qu'agriculteurs citoyens, à fonder un nouveau syndicat agricole, portés par l'élan libérateur d'une révolution, quelque part née dans les profondeurs de la Tunisie rurale. Car face aux nombreux défis de notre agriculture et dans la perspective d'une nécessaire redéfinition de nos orientations agricoles, la vieille organisation agricole héritée du système du parti unique ne semblait pas en mesure d'exprimer les attentes d'une profession longtemps ignorée.

Ainsi naît le 10 décembre 2011, le Syndicat des agriculteurs de Tunisie (SYNAGRI), regroupant aussi bien des agriculteurs représentant diverses régions du pays et différents secteurs de production, que des organisations de producteurs (coopératives, groupements et associations). L'action de ce syndicat se construit dans la concertation avec la base, avec pour devise: « *L'agriculteur d'abord* ». Car, si par le passé, les agriculteurs ont été tenus à l'écart des grands choix en matière de développement agricole, ils doivent être aujourd'hui les acteurs privilégiés d'un changement de cap, que nous défendons ardemment, dans le cadre d'un pluralisme syndical en progression. D'autant que les défis à relever restent nombreux.



Premier congrès du SYNAGRI, Tunis, 30 mars 2013

Défis et perspectives

Le défi posé par la dérégulation actuelle des marchés est de plus en plus inquiétant. Sans mécanismes de soutien, elle conduit à une instabilité permanente des revenus et limite de facto les possibilités d'investissement, ce qui est plus que préoccupant au moment où il est urgent d'adapter nos exploitations, en particulier à la veille de l'ouverture de notre agriculture à l'Europe dans le cadre d'un accord à venir sur le Statut avancé. A la fois partenaire et concurrent, dans la mesure où les paysans européens bénéficient de subventions conséquentes, sommes-nous en mesure de relever une telle échéance ? Pouvons-nous en l'état actuel de nos structures agraires, considérer que l'ouverture à l'Europe soit sans risque ?

Cependant, les partenariats qui s'offrent à nous dans cette période charnière, comme celui proposé à travers l'initiative ENPARD (Programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural), lancée en 2012 par la Commission européenne, doivent permettre d'intégrer une dimension structurante aussi bien de nos organisations professionnelles que de l'environnement rural. Encore faudrait-il savoir saisir de telles opportunités rendues possible par la dynamique de transitions induite par les révoltes arabes depuis 2010/2011.

Sur le terrain, si les rendements en grandes cultures peuvent enregistrer parfois des performances remarquables, la variabilité interannuelle aggravée par la récurrence des phénomènes météorologiques que nous appelons exceptionnels reste un véritable souci. Même l'élevage bovin, dont on vante souvent les performances, est très dépendant des importations de maïs et de soja. Cela pèse sur la rentabilité de nos exploitations, et risque à terme de mettre en péril leur pérennité.

Mais un autre défi, sans doute bien plus aiguë se pose: celui de la gestion des ressources et principalement de l'eau sous l'effet d'un changement climatique qui se précise. Dans un contexte de rareté de l'eau qui se prononce, l'enjeu pour l'agriculture qui est le principal utilisateur est d'améliorer l'efficacité de l'eau. En dépit d'une tradition agronomique certaine, la Tunisie a sans doute cédé depuis les premières années de l'indépendance, à une vision trop "techniciste" de l'agriculture, fondée sur une mobilisation des ressources naturelles comme un levier inépuisable au service du développement, au risque d'en faire parfois un usage excessif. Il devient donc urgent de revoir nos systèmes de production pour intégrer dans les stratégies agricoles une approche plus horizontale, axée sur les critères de la durabilité, entendue comme la nécessaire conciliation entre la performance écologique, l'efficacité économique et l'équité sociale.

Car c'est bien d'un changement de paradigme qu'il s'agit: produire mieux et durablement. Certains s'y sont engagés mais les entend-on assez ? La dernière crise de 2007/2008, amplifiée et relayée par la crise économique dont les effets perdurent encore, aura au moins eu pour intérêt de nous rappeler l'importance de l'agriculture dans sa multifonctionnalité et aura notamment fait prendre conscience que notre avenir est en partie lié à la capacité des territoires ruraux de continuer à nourrir une population plus nombreuse et plus exigeante.

C'est pourquoi nous réclamons aujourd'hui de véritables états généraux de l'agriculture tunisienne, car si des diagnostics et des études stratégiques utiles existent, ils demandent à être plus largement validés à travers un véritable dialogue national.

Au lendemain d'une révolution aux accents de justice sociale et de dignité et alors que s'aggravent les déséquilibres internes, l'agriculture doit être plus que jamais au cœur de l'équilibre des territoires et de leur capacité à produire et à être des vecteurs de développement économique et de stabilité sociale.

La transition politique que nous vivons permettra-t-elle d'intégrer ces dimensions stratégiques ? Car dans ce domaine aussi, la révolution des esprits, comme celle des pratiques, doit passer, afin que soit scellé un véritable pacte de viabilité entre le monde agricole et la société.

Bibliographie / Plus d'informations

- A., Bacha et T., Saad, *Cinquante ans de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche*, (en arabe), Editions de l'UTAP, 2000.
- L., Ben Becher et M., Elloumi, « La gouvernance de l'agriculture », contribution au séminaire sur « Politique agricole et transition démocratique », Tunis, mai 2011.
- L., Ben Becher, « Témoignage de Tunisie », in H., Bouzerzour (ed.), H., Irekti (ed.), B., Vadon (ed.). *4ème Rencontres Méditerranéennes du Semis Direct. Zaragoza: CIHEAM / ATU-PAM/INRAA/ITGC/FERT*, 2011. p. 93-95. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 96). 4. Actes des Rencontres Méditerranéennes du Semis Direct, 2010/05/03-05, Sétif (Algérie).
- M., Ben Romdhane, *Tunisie ; Etat, économie et société*, Sud Editions, 2011.
- H., Mendras, *La fin des paysans*, Editions Babel, 1992.
- H. Sethom, *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*, Cérès Editions, 1992
- Banque centrale de Tunisie, Rapport 2010.

Spanish Farmers' Unions, in search of a new social legitimacy? *From the farming production to the multifunctionality-oriented issues*

Eduardo Moyano-Estrada

Professor, Institute of Advanced Social Studies (IESA), Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC), Spain.



Historical background

Contrary to other Western European countries, there has not been historical continuity in the Spanish agricultural interest representation system. In fact, the rich unionism existing in Spain during the first three decades of the 20th century was aborted by the *coup d'état* conducted by General Franco against the Second Republic in July 1936. After the Spanish Civil War, the new authoritarian political regime imposed a state corporatist system where all farmers and agricultural workers were compulsorily integrated. Until 1936, the organizational patterns of the Spanish agricultural representation system were very similar to those of other European countries. In this period, there was a great variety of agricultural associations which had expanded over all Spanish rural society thanks to the introduction of the Act of Associations (1901 and 1906). Some of these associations (such as CNCA and its wide network of cooperatives and small local saving banks expanded in regions such as Castille) had been promoted by the Catholic Church based on the Papal encyclicals *Rerum Novarum* (1891) and *Quadragesimo Anno* (1931) which defend the ideological principles of social Catholicism.

Other associations (such as FNTT) were linked to the Spanish socialist movement in order to defend both the small-scale farm owners and agricultural workers' interests within the same union association. Finally, there were associations promoted by the anarchist movement (CNT) which had expanded in Spain during the first third of the 20th century, particularly in regions of Andalusia and Catalunya.

As mentioned above, the Franco-ist dictatorship dissolved farmers' unions and substituted them with compulsory corporative entities at the local level (*hermandades locales de labradores y ganaderos*) and at the national level (one corporatist body in each producer branch). In opposition to farmers' unions, the new political authorities did not dissolve agricultural co-operatives, but incorporated them into the state corporatist system, so that they lost autonomy to define their organizational strategies.

Through this state corporatist system, the Franco-ist regime tried to reach three objectives:

- to politically control the rural population (in particular, workers and small farmers);
- to guarantee the supply of cheap foods;
- to make the agricultural sector more and more dependent regarding industrial interests (just at the moment in which the process of economic development was boosted in Spain).

Also, the corporative bodies carried out important activities in the field of technical and administrative services to rural populations, which generated a strong linkage between such corporative entities and farmers at the local level.

The hegemony of the state corporatist system in the farming sector for almost forty years (1940-1978) did not allow the development of plural, democratic and independent farmers' unions in Spain but it enabled a framing of the rural society that characterized a lot of authoritarian states. In consequence, the modernization process of Spanish agriculture that took place in the sixties and seventies was encouraged by top-down policies which were implemented at the local level through the agricultural corporatist entities.

Contrary to other European countries which during that period of time implemented neo-corporatist bottom-up policies in agriculture (for example, France, Denmark and the Netherlands), the modernization process of Spanish agriculture was carried out without the participation of freely organized farm interest groups.

In consequence, the content of these top-down policies was imposed by the Franco-ist elites according to their interests in the varied productive branch sectors (wheat, olive oil, sugar, etc.). Therefore, it was not possible in Spain to implement those successful farming policies that allowed other European countries to build partnership relations between farmers' unions and public powers.

After democracy was restored in 1977, a new period of union freedom started in Spain. However, for the first ten years the old corporative structures and the new interest representational systems coexisted in Spanish agriculture. It provoked competition between old and new agricultural elites to manage the hegemony in the farming sector, but also encouraged strategies of collaboration among elites coming from corporative entities which were interested in maintaining the hegemony in agriculture and being able to control the new democratic representation structures. This confrontation among farming elites finished when Spain became a member state of the European Union in 1986.

The current panorama of Spanish farmers' unions

The expectation of being a member state of the EU, as well as the possibility of participating in the European agricultural representation system, intensified the process of bargaining and negotiation between new and old Spanish farming elites in order to create associations capable of being recognized by the EU institutions. As a result of the implementation of an electoral process in agriculture and after different processes of merging, three national farmers' unions (ASAJA, COAG and UPA) were recognized in the mid 1980's as players in the Spanish farm interest representational system. These three farmers' unions continue to be the most important players in this representational system at both the national and regional levels, and today they are representative of farming interests. At the EU level, they are members of COPA (Committee of Professional Agricultural Organizations) and participate in the agricultural consultative committees in Brussels.

In addition to these three farmers' unions, the association *Cooperativas Agroalimentarias* (ex-CCAE) is the representative of agricultural cooperatives in the Spanish farm interest representational system and it is a member of COGECA (General Confederation of Agricultural Co-operatives) in Brussels. It is a national umbrella federation that, according to an organizational model based on regional and branch associations, joins together almost all agricultural co-operatives.

ASAJA (Asociación Agraria-Jóvenes Agricultores)

This farmer's union was created in the early 1980s after the merger of three former agricultural associations (CNAG, UFADE y CNJA), which had been promoted by the various Franco-ist farming elites. On one hand, the old corporative elites created CNAG and UFADE in the early stages of the democratic transition process. On the other hand, the young technocratic and modernizing elites linked to the Opus Dei catholic movement promoted the constitution of CNJA, an association of young farmers. According to the corporatist ideal, the ASAJA's objective is to become the representative association of all Spanish farmers. This is why the ASAJA's membership is composed of owners of small, middle and large farms.

At the EU level, ASAJA is a member of COPA and it participates frequently in the agricultural consultative committees in Brussels. From an organizational point of view, ASAJA is a national federation of regional farmers' unions, where some branch associations (olive oil, sugar, rice, pork,...) are members as well. ASAJA is expanded over all Spanish rural areas and it is also a member of CEOE (the umbrella association of Spanish employers). That is why it participates in the neo-corporatist agreements between entrepreneurs' associations and public powers at both the national and regional levels.

COAG (Coordinadora de Organizaciones de Agricultores y Ganaderos)

This is a peak structure of regional and provincial associations (called *uniones*) which were promoted during the final years of Franco-ism by social movements organized against the hegemony and inefficiency of the state corporative entities. Some of their more relevant leaders came from both the political left and Catalan nationalism. In fact, many of these *uniones* were created in the mid 1970's as a result of farmers' demonstrations against agri-food companies. These social conflicts allowed small farmers to be aware of their capacity to be autonomous regarding the old agricultural elites. From an ideological point of view, the COAG's axial principle centers around the protection of the interests of small-scale farm owners.

At the EU level, COAG is a member of COPA, but also participates in the alterglobal peasant movement *Via Campesina*. In opposition to other associations, it does not agree with the integration of all farmers in the same association, so that COAG represents only the interests of small farms. However, the COAG's social rank and file is very diverse, since it is composed of farmers with modernized small scale farms, as well as farmers with poor and marginal farms. At the national and regional levels, COAG and the regional unions participate in many administrative bodies where agricultural and rural issues are negotiated between farmers' unions and public authorities.

UPA (Unión de Pequeños Agricultores)

This is an association of very small farmers promoted by UGT (the socialist trade union created at the end of the 19th century). After the Franco-ist dictatorship, in 1978 UGT rebuilt its old union structures, among them the historical federation of peasants and workers (FNNT). However, the increasing diversity of interests between these two social groups, as well as the need to adapt its organizational structure to the EU dominant model, made UGT change the historical mixture model and promote the creation of UPA as an association aimed to claim, exclusively, the small farmers' interests. At the national level, UPA is a very centralized organizational structure that maintains a strong linkage with UGT. It joins together a varied group of small farmers (many of them are part-time farmers), so that there is strong competition between UPA and COAG to be more representative associations of family farm interests in Spain.

At the EU level, UPA is a member of COPA, and consequently it participates in the agricultural consultative committees in Brussels. At the national and regional levels UPA is recognized as an intermediate player by public authorities and its participation in decision making process related to farming and rural issues is guaranteed.

Ideological discourses and strategies of collective action

These three national farmers' unions are, together with *Cooperativas Agroalimentarias*, the most relevant players in the Spanish agricultural interest representational system. If we take into account their ideological discourses and strategies of collective actions, we can propose some elements in order to clarify the situation of the Spanish farmers' unions and explain their different perceptions of the role of agriculture, as well as their reactions to the new orientations of CAP (EU Common Agricultural Policy).

In accordance with the social profile of its national and regional leaders, as well as its strategies of collective action and ideological discourse, it can be said that ASAJA is close to "entrepreneurial" discourse (market- and production-oriented). So, ASAJA is more identified to a productive dimension of agriculture rather than a social and territorial one, and it also emphasizes the entrepreneurial and professional status of farmers. This is why ASAJA does not place its trust in either countryside-oriented or environmentally oriented rural policies, but claims agricultural modernization-oriented policies, as well as supporting the process of inter-professional organization in the agri-food sector.

Nevertheless, it is possible to observe in COAG and UPA some elements of "neo-peasant" discourse (labor- and countryside-oriented). So, these two farmers' unions are less interested than ASAJA in issues related to agricultural competitiveness, and much more worried about topics related to the development of rural areas. COAG and UPA highlight not only the economic and productive dimension of agriculture, but also its social one, as well as implications of farming activity on the environment.

One relevant element of differentiation between these two farmers' unions and ASAJA is that COAG and UPA emphasize the multi-functional status of farmers. Also, they attach great importance to the fact that the activity in family farms is directly and personally developed by farmers without hiring workers. This is why these two farmers' unions support rural policies, since they consider that these policies are an interesting opportunity to complement agricultural incomes.

Response to the CAP reform projects

In the processes of collective action there is not always a coincidence between the level of ideological discourses and the level of claiming practices on the ground. This is why frequently there are some internal divergences within farmers' unions, in particular in associations whose membership is so diverse that they have to satisfy a varied range of interests. These divergences are very clear in the face of the current CAP reform project. For example, the possible reduction of the CAP budget for the period 2014-2020 is provoking a paradoxical corporatist withdrawal of the ASAJA, COAG and UPA's peak leaders who have come together in order to defend the interests of all Spanish farmers forgetting their ideological and strategic differences.

In fact, the farmer union's leaders have organized a kind of "common front" against the project of CAP reform presented by the European Commission. So, they all claim to concentrate the CAP economic resources in the first pillar (direct payments to farmers), at the expense of the second pillar (rural development), although this claiming implies, at least in the case of COAG and UPA, that these small scale farms' unions have given up an important element of its ideological discourse, mainly rural policies.

According to the ASAJA's ideological discourse, it expects this association to support competitiveness as the fundamental source of generating agricultural incomes. However, in practice, ASAJA gives up this referential ideological element and paradoxically it joins COAG and UPA in order to defend the maintenance of direct payments to farmers. It is necessary to take into account the fact that the ASAJA's membership is composed not only of landowners of large scale farms, but also of many owners of small scale farms which need public support to survive.

However, beyond this corporatist withdrawal regarding the CAP reform project, the three Spanish farmers' unions are faced with an important challenge due to the two following factors: on one hand, the deep changes that agriculture is undergoing in the global economy, and, on the other hand, the social demands from an environmental point of view.

Today, farming issues are not still related only to the productive dimension and food markets, but they have become perceived as general issues interesting to all the population due to the social, environmental and territorial implications of farming activity. In this new context, the farming policies are not still sectorial ones, and consequently the decision making process is not an interest arena exclusively controlled by farmers' unions. Agricultural policies have become a sharing arena in which other organized interest groups (consumers, environmentalists, local entities, rural groups,...) demand to participate.

This is why farmers' unions have to redefine their ideological discourses in order to renew agendas and to incorporate in them new elements, such as food safety, environmental sustainability and the social and economic cohesion of rural areas. Also, they have to face new organizational and strategic challenges, such as building a new partnership with civil society and establishing alliances with other interest groups. This challenge makes all of them research of a new social legitimacy that justify the continuity of public support to farming sector.

Conclusions

The current organizational panorama of Spanish farmers' unions is similar to that of other EU countries. Plurality is the norm in farmers' unions (with three associations which are recognized as players in the farm interest representational system) whereas unity is prominent in the co-operative movement (with one national federation of co-operatives representing almost all of them).

However, the Spanish case offers some differences which are worth discussing. The first one is the low level of membership of farmers' unions in Spain. In accordance with some official data, only one quarter of Spanish farmers are members of farmers' unions. This is an important problem for small-scale farms' unions, since this kind of association has not sufficient economic resources to fund their organizational activities (claiming actions, technical services to members,...). This is why Spanish farmers' unions are still weak players in the farm interest representational system in comparison to other EU countries (such as Denmark, France or the United Kingdom) and they need state aid to fund their organizational structures.

The second difference is the small scale relevance of the Spanish farmers' unions in the organization of the agri-food sector, due to the weak level of partnership between these union associations and other sectorial players (co-operatives, branch associations, industrial companies,...). Also, the absence of a tradition of neo-corporatist pacts between farmers' unions and public bodies in Spain explains the predominance of top-down policies where the role of farmers' unions is of very little relevance.

However, the farmers' unions play an important role in agriculture due to their potential capacity of the mobilization of Spanish farmers in troubled situations. Also, they have demonstrated that they have sufficient capacity to adapt their ideological discourses and strategies of collective action to the new context of agriculture and farming policies. The youth of union leaders and the low level of bureaucracy of their organizational structures, as well as their embeddedness at both regional and local levels, are some positive factors.

These factors can contribute to improve the role of farmers' unions in the Spanish farm interest representational system so long as they avoid falling into the temptation of corporatist closing that arises in troubled periods and crises such as currently being experienced. Only through new alliances between farming sector and civil society farmers' unions could contribute to build a new social legitimacy capable to guarantee the public support to agricultural policies in the future.

The Spanish experience could be interesting for other Southern Mediterranean countries, particularly those which are now carrying out democratic transition processes (such as Tunisia, Egypt, etc.) and where the farming sector is relevant from an economic and social point of view. The framing of farmers in union organizations and co-operatives not dependent of political parties is a previous condition to advance in a solid and efficient process of agricultural modernization.

Nevertheless, they have to be recognized as players in the farm interest representation system at the national level, so that they can play an important role in the decision making process and participate in the implementation of agricultural policies.

However, it is necessary to take into account that in Spain the framing of farmers' unions was made easier thanks to expectation of the entry in a supranational institution like the European Union. Unfortunately, this external incentive does not exist in the Southern Mediterranean countries, which may create some difficulties to build a farm representation system in these countries. That is why it is even more important for them to achieve great national agreements between farmers' unions and public power in order to define the objectives and priorities of its agricultural sector.

Bibliography / More information

- F., Entrana and E., Moyano-Estrada (2006), "Reactions of Spanish farm co-operatives to globalization: ideal discourse types", in Y. Levi (ed.), *Co-operatives and Globalization. Adaptation or Resistance?*, Leicester, New Harmony Press, pp. 125-150.
- F., Garrido-Fernandez and E., Moyano-Estrada (2003), "Social changes and interest groups in rural Spain", in Ch. Kasimis and G. Stathakis (eds.), *The reform of CAP and Rural Development in Southern Europe*. Kasimis y G. Stathakis, Aldershot, Ashgate, UK, pp. 117-138.
- D., Halpin, (2005), *Surviving Global Change? Agricultural Interest Groups in Comparative Perspective*, Aldershot, Ashgate.
- C., Rueda Catry, and E., Moyano-Estrada (2012), "La PAC y la concertación social agraria" [The EU Common Agricultural Policy and the social agreements in agriculture] in XIX Informe socioeconómico de la Agricultura Familiar en España, Madrid, Fundación de Estudios Rurales, pp. 134-145 (www.upa.es)

Webography

- ASAJA
www.asaja.com
- COAG
www.coag.org
- UPA
www.upa.es
- Cooperativas Agroalimentarias
www.agro-alimentarias.coop

La logique participative des trajectoires de plaidoyer: un défi pour les organisations paysannes en Méditerranée

Hiba El-Dahr

Consultante Agriterra, Pays-Bas



Une des fonctions de base d'une organisation paysanne est de représenter les producteurs (ses membres) vis-à-vis d'acteurs pertinents et de décideurs. Quel que soit sa finalité, elle se veut investie de la mission de défendre les intérêts des paysans dont elle porte la voix, les aspirations et les revendications.

Aujourd'hui, en raison des multiples pressions qui s'exercent sur les agricultures méditerranéennes et le monde rural, le besoin d'organisations agricoles fortes et influentes est plus que jamais d'actualité. Or, nous observons, paradoxalement, au Sud de la Méditerranée, le maintien d'une faible représentativité des producteurs dans les politiques agricoles censées les concerner en premier lieu, ainsi que dans les espaces de négociation où se décident les stratégies concernant le monde rural, l'agriculture et l'alimentation.

En Méditerranée, l'atomisation des agriculteurs est souvent attribuée à l'absence de cadres capables de favoriser la naissance et l'émancipation d'organisations paysannes viables. Certes, l'environnement politique, économique et institutionnel a une influence indéniable sur l'émergence d'une paysannerie organisée et puissante, mais les facteurs externes n'en sont pas les seuls déterminants. La faiblesse des organisations existantes et la crise de confiance qu'éprouvent les agriculteurs à leur égard sont liées, notamment, à des dysfonctionnements internes à ces structures.

Comment donc renforcer la représentativité et le pouvoir d'influence des syndicats agricoles en Méditerranée ? Sur quelles capacités doivent-ils miser pour acquérir une légitimité auprès de leurs membres, de leurs partenaires, et des décideurs ? Quelles formes d'appui apporter à ces structures afin de mieux peser dans le dialogue et les décisions politiques ?

Renforcement des capacités de lobby : une nécessité pour les organisations paysannes

Partout dans le monde, les activités des agriculteurs se retrouvent entravées par les politiques et par les règlements institutionnels qui façonnent de multiples manières les contextes sectoriels dans lesquels ils interviennent.

La participation des producteurs à la définition et à la mise en œuvre de ces politiques s'avère pourtant indispensable. S'accordant sur la nécessité de construire les capacités du monde rural en renforçant celles des organisations paysannes, les experts et les acteurs au développement concentrent leurs efforts dans des programmes qui visent à améliorer leur positionnement dans les chaînes de valeur et les marchés (compétences managériales, techniques, financières, etc.), et dans une moindre mesure à développer leur pouvoir de négociation politique (Gouët, 2012).

Ces efforts sont certes louables, mais le développement des capacités de lobbying et de plaidoyer dans le domaine des politiques demeure toujours un domaine où peu d'acteurs s'investissent finalement dans leurs actions d'appui aux organisations de producteurs. Or, il est de plus en plus important de créer des espaces pour faciliter la contribution des organisations paysannes à l'élaboration des politiques locales, régionales et internationales, et surtout de développer leurs capacités à s'y exprimer.

Une approche telle que la Génération Participative de Propositions et de Positions, récemment baptisée FACT (*Farmers Advocacy Consultation Tool*), serait en mesure de rapprocher les organisations de producteurs des décideurs politiques et d'augmenter la chance de réussite de leurs actions de lobby. Cette approche initiée et promue par l'agri-agence néerlandaise *Agriterra* repose sur le principe qu'un lobby efficace est un moyen d'instaurer un climat favorable aux producteurs pour exercer leur métier dans les meilleures conditions. En se dotant d'un outil comme FACT, les organisations paysannes peuvent tirer profit des espaces de négociation en exposant les problèmes (*to upload problems*), les projets ou les attentes de leurs membres dans le but de réclamer aux décideurs des solutions (*to download solutions*) adaptées à ces mêmes besoins.

La consultation des membres ou la pierre angulaire d'un lobby efficace

L'approche FACT se veut un moyen pour les organisations paysannes de générer des propositions et des déclarations de positions basées à la fois sur des consultations avec les membres et sur les conseils d'experts (Gouët, 2011). Adaptée à toute structure constituée de membres, elle s'avère particulièrement appropriée aux organisations paysannes nationales fédérées à plusieurs niveaux.

Dans un souci de représentativité, la méthode propose d'asseoir toute proposition ou déclaration de position sur la réalité et les besoins des membres de l'organisation. En effet, qui connaît mieux la réalité des producteurs que les producteurs eux-mêmes ? La collecte d'information de la part des agriculteurs se fait à travers un processus de consultation systématique qui, selon l'approche FACT, doit être formalisé et institutionnalisé dans le mode de fonctionnement quotidien de l'organisation. Qu'il s'agisse de rassembler des informations de base pour la préparation d'une proposition, ou d'obtenir la réaction des constituants sur un sujet donné, ou encore d'identifier de nouvelles questions à traiter par l'organisation, l'objectif des consultations est de garantir que le travail de l'organisation paysanne (incluant toute future proposition ou déclaration de position) soit légitime, bien informé et aborde les questions pertinentes pour les membres (Gouët, 2011).

L'accent est ainsi mis sur la logique participative des processus décisionnels qui confère aux trajectoires de plaidoyer une meilleure pertinence car bâtis sur des argumentaires solides. En effet, en plus d'être fondée sur les opinions et les besoins réels de la base, la formulation des argumentaires de plaidoyer s'appuie également, si le besoin se fait ressentir au sein de l'organisation, sur des données et des études approfondies émanant de conseillers ayant l'expertise adéquate en la matière. Selon la méthodologie FACT, ce processus est désigné par Recherche participative et se veut une forme particulière de consultation visant à formuler des propositions à la fois précises et bien documentées, par conséquent, plus crédibles. La valeur ajoutée de ces mécanismes consultatifs réside dans le statut-même de l'organisation qui se voit, aux yeux de ses adhérents, un espace où se rencontrent deux types de savoirs : celui des membres, exprimant fidèlement la réalité du terrain, et la connaissance d'experts, qu'elle soit scientifique, juridique ou professionnelle...

En impliquant et en consultant systématiquement ses membres, c'est assurément un moyen efficace pour une organisation de nourrir le sentiment d'appartenance, d'engagement, de responsabilité et de représentativité.

Renforcer la capacité de négociation à travers une stratégie de lobby

S'agissant de convaincre un décideur et de gagner en crédibilité, l'idée est de montrer explicitement que la proposition portée par l'organisation paysanne est légitime, car consentie par ses membres et validée par des connaisseurs, qui eux, traduisent les besoins de la base dans un langage plus perceptible par les décideurs et les cibles du plaidoyer (Dioula, 2012). Tout se résume par le principe : « *Savoir et Montrer que vous Savez* » (Gouët, 2011). A cette fin, FACT propose des critères spécifiques pour la construction d'un plaidoyer solide et focalisé sur les aspects stratégiques de la négociation. Même s'il ne s'agit pas d'une méthodologie pour la rédaction de propositions ou de déclarations, FACT fournit aux organisations des directives de base et une logique « SMART » (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et définie dans le Temps) pour la préparation d'argumentaires recevables par les décideurs.

Ainsi, une proposition SMART, même si elle ne garantit pas forcément le succès de l'action de lobby, serait difficilement contournable par un décideur bien ciblé, et aurait plus de chance de peser dans les négociations. Pour influencer les décisions et les politiques, une organisation paysanne doit construire de manière participative et dans le temps une stratégie de lobby bien structurée.

Selon FACT, peser sur les décisions c'est d'abord bien formuler un message qui permette de « transmettre » des problèmes aux décideurs et de « restituer » des solutions aux paysans de manière efficace. A cette fin, un des piliers de l'approche repose sur l'identification et la cartographie de l'ensemble des acteurs (parties prenantes) directement ou indirectement associés au processus de prise de décision. L'analyse multi-acteurs qui s'en suit permet un ciblage adéquat des décideurs finaux et de caractériser la nature des interactions entre les différents « intéressés ». Elle permet par ailleurs d'identifier les alliés ou les adversaires potentiels pouvant impacter la réussite ou l'échec du processus de négociation. Catégorisant les parties prenantes en fonction de leur intérêt (dans la proposition) et de leur pouvoir à influencer la décision finale, des modalités d'interaction différentes seraient identifiées par l'organisation en fonction de la typologie des acteurs ciblés.

Pour qu'un plaidoyer aboutisse, il faut qu'il soit pensé suffisamment en amont. Préparer la négociation conditionne en effet la réussite de la proposition, donc son approbation, laquelle valorise davantage les processus consultatifs avec les membres et accroît, in fine, leur sentiment d'appropriation des positions défendues.

Leçons tirées des expériences syndicales dans le monde. Et la Méditerranée... ?

La mise en œuvre par les organisations paysannes ayant piloté les concepts de la méthode FACT en Afrique, en Amérique latine et en Asie (soit plus de 45 organisations dans 26 pays) a permis de mettre en évidence un intérêt manifeste pour cet outil, estimant qu'il s'agit d'un moyen de renforcer leur légitimité, d'accroître leur efficacité d'action et d'améliorer leur pouvoir d'influence (Gouët et al., 2013).

S'inscrivant dans cette dynamique, quelques organisations sur le pourtour méditerranéen, au Liban, en Egypte, en Jordanie ou encore au Maroc, ont lancé tout récemment un programme de pilotage de la méthode FACT pour venir en appui à leurs initiatives de plaidoyer. Ce programme n'est qu'à ses débuts dans ces pays, mais il est amené à s'amplifier dans le temps et peut-être dans l'espace car d'autres pays pourraient demain être sensibles à cette dynamique.

Les avantages qu'apportent les principes de FACT par rapport aux initiatives existantes dans les organisations l'ayant pratiqué résident dans l'amélioration de leur fonctionnement par la systématisation du processus participatif et l'émergence d'une forme de standardisation du mécanisme décisionnel.



Analyse multi-acteurs dans le cadre d'une stratégie de lobby basée sur FACT
(Atelier FACT – Jordanie, juin 2013)

Un autre avantage aussi important est la consolidation des liens entre les différents niveaux de l'organisation et le renforcement de la représentativité grâce notamment à la démarche ascendante promue par l'approche.

Autour de la Méditerranée, là où les organisations non gouvernementales prennent souvent le relais des revendications paysannes, le syndicalisme agricole a encore des progrès à réaliser pour rassembler les producteurs, acteurs légitimés à jouer un rôle dans les processus de décision politique. Si la représentativité d'une organisation s'apprécie par rapport à ses propres membres lui conférant ainsi une légitimité intrinsèque, les organisations paysannes seraient les structures de représentation idéales pour offrir à leurs membres les opportunités de se positionner efficacement dans le dialogue politique et défendre leurs propres intérêts.

Dans les contextes socio-politiques actuels en Méditerranée, la question de l'autonomisation des organisations se pose certes comme entrave à l'exercice efficace des fonctions syndicales. Toutefois, loin de nourrir un optimisme excessif, l'enracinement des valeurs et pratiques démocratiques demeure encore possible par un processus d'apprentissage.

Il faudrait pour cela que les organisations en place prennent conscience du potentiel que représentent leurs bases en termes d'expériences et de savoirs capables de faire émerger une force de proposition et un pouvoir d'influence. Les pratiques de consultation et d'écoute ainsi que les modes participatifs de la prise de décision peuvent être systématisés à travers des processus de capitalisation. Des leçons peuvent être tirées des expériences paysannes des différents continents dans ce domaine.

Bibliographie / Plus d'informations

- B.-M., Dioula, « L'approche PGPP au sein du réseau Billital Marobé en Afrique de l'Ouest », Agriterra, 2012.
- H., El Dahr, « De nouveaux défis pour les agriculteurs méditerranéens », in : S., Abis (coord.), P., Blanc (coord.), F., Lerin (coord.), M., Mezouaghi (coord.). *Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord*, Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches, n° 64, Paris : CIHEAM, 2009, p. 229-232.
- H., El Dahr, « Organisation de producteurs et offre alimentaire », in *Mediterra 2012, The Mediterranean Diet for Regional Sustainable Development*, Presses de Sciences Po, Paris : CIHEAM, 2012, p. 259-277.
- H., El Dahr, « Comment l'organisation des producteurs agricoles peut-elle participer à la sécurité alimentaire en Méditerranée ? », note d'analyse n°44, Centre d'Etudes et de Prospective, avril 2012.
- C., Gouët, "Processus de Génération Participative de Propositions et de Positions – PGPP – Une solution d'Agriterra », 2011.
- C., Gouët, "Beyond value chains", *Farming matters*, September 2012, p.21.
- C., Gouët, "Farmers Advocacy Consultation Tool: FACT", Agriterra, 2013.
- C., Gouët, B., Leede, H., El Dahr, "FACT preparatory workshop: Farmers' Advocacy Consultation Tool", Agriterra, 2013.

Webography

- Agriterra
www.agriterra.org
www.agro-info.net
- Centre d'Etudes et de Prospective (CEP), Ministère français de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (MAAF)
www.agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective

Agriterra est une organisation de coopération internationale pour le développement agricole et rural initiée par les organisations professionnelles agricoles hollandaises. Elle œuvre avec et pour les organisations à base de membres opérant en zones rurales. Ses activités visent à stimuler la coopération internationale Nord-Sud et de paysan-à-paysan entre les organisations rurales.



Current Status and Prospective of Farmers' Unions and Syndicates in Egypt

Mohamed H.A. Nawar

Professor of Rural Sociology, Faculty of Agriculture, Cairo University, Giza, Egypt

Tahani Abdel-Hakim

Scientific Administrator, CIHEAM-MAI Montpellier



In Egypt, farming has traditionally been a private business managed by families for centuries. However, due to the weak organizational structure in rural areas, in Egypt, farmers are used to work in an environment that is organized and shaped by external decisions. Even in the modern history of Egypt, the first initiative to establish farmers' organizations originated outside the farmers' community by the well-known social reformer, Omar Lotfi in 1908. He studied in Italy and his experiences there proved to be beneficial. When he returned, he proposed a cooperative type of organization aiming at empowering small farmers with less than 5 feddans.

This was a way to struggle against the deteriorating economic conditions prevailing since 1903. During this crisis, many farmers had lost their lands to the benefit of the banks in exchange of their debts (often due to unfair interest rates). However, the first agricultural cooperative established in 1910 was formed as a farmers' cooperative syndicate under the commercial law due to the lack of any other relevant legislative framework.

Despite the fact that the cooperative movement was initiated as a voluntary movement, its real contribution to agricultural development in Egypt took place after the revolution of 1952 when it played the role of a parastatal organization. During the revolution, the Agrarian Reform proposed in 1945 was enacted by Nasser's regime in September 1952 and amended in 1954. Consequently, around 150 000 landless households became owners of small farms (5 *feddans* each). Cooperatives were very suitable organizations to support these new small farmers both economically and socially. They also helped developing and maintaining the lands' productive capacity and empower these new small farmers for the sake of the national economic stability.

Yet, these organizations required the direct supervision of the Ministry of Agriculture and the Agrarian Reform. Meanwhile, the interest of the state supported the development of the cooperative leaders' skills and their aspirations. Paradoxically, the leaders continued to work under strict centralized administration where their role was marginalized. This led to rising tension between the leaders and officials, which erupted during the first national meeting of the agricultural cooperative in July 1976. Henceforth, the situation deteriorated. The executive authorities smashed the agricultural cooperative movement through several bureaucratic and security means. This was a response to the endeavor adopted by the cooperative leaders to have an independent position vis-à-vis the agricultural policies.

The tension between the state authorities and the cooperative movement emerged during the struggle against the top-down and centralized approach. It continued until the liberalization of the economy and the launch of the Structural Adjustment Program in the late 1980s. With the first national rural development program of *Shorouk* ("Sunrise") in 1994 and the establishment of the first Ministry for Rural Development (MRD) in 1997, there was a tendency to rely more on NGOs rather than on cooperatives. Unfortunately, despite the context of liberalization, this initiative failed to continue and the *Shorouk* programme ended in 2004 instead of in 2017, as was planned. The ruling party leaders invested their political interest elsewhere and sponsored an alternative project.

Under liberalization arrangements, several forms of NGOs were established, both local ones or branches of international NGOs supported by foreign aids such as CARE International and Oxfam. They contributed to the development of the farming community but with a different approach from that of the cooperatives. Moreover, until the revolution of 2011, the authorities prohibited the forming of Unions and Syndicates in the agricultural sector as they feared anti-government collective actions.

The revolution of January 2011 has given the population and farmers in particular, the opportunity to regain their own organizational tools. It has enabled them to express their concerns and hopes by establishing their own independent syndicates and unions. In March 2011, the Minister of Labour Forces eliminated the official banning of unions. Moreover, the Minister of Agriculture and Land Reclamation supported some leader farmers to coordinate their efforts by establishing civil society organizations. The motives of the founders and the objectives of these organizations still need to be deeply analysed to check whether Egyptian farmers will be really able to take decisions and shape their own future.

The profile of farmers in Egypt

In Egypt, 57.4% of the entire population lives in rural areas. On the one hand, the "old" rural communities of traditional farmers are settled in villages and on the other hand "new" rural communities live in new recently built settlements. The "old" rural communities were established several centuries or millennia ago and extend across the Nile Valley, the Delta and its borders. The "new" rural communities emerged just a few decades ago and extend across reclaimed areas whether in the desert or the areas of dried lakes all over the country. The social structure and social life of these new rural communities differ drastically from those of the traditional farmers since this depends on the population characteristics and origin.

Concerning the land tenure system, there is also a difference between the old and the newly reclaimed lands. Today, in Egypt, the cultivated areas reach 8.6 million *feddans*. The newly reclaimed lands represent more than a third of these agricultural areas. Only 7.07 million *feddans* are registered and the majority of unregistered lands are located in the newly reclaimed lands. In the old cultivated lands, the average farm size tends to be far less than that of the newly reclaimed lands.

Distribution of cultivated lands by farm size and holders in 2010

Calculated from the data presented in table (19-5)
of the *Egypt Statistical Year Book 2013*, CAPMAS

Farm size (feddan)*	Area		Holdings		Average (feddan)*
	Feddan*	%	Holders	%	
Less than 1	1048328	14.83	2500419	56.74	0.42
1-	1486034	21.03	1045432	23.73	1.42
3-	1152570	16.31	466434	10.59	2.47
5-	747089	10.57	167065	3.79	4.47
10+	2633481	37.26	227024	5.15	11.60
Total	7067502	100	4406374	100	1.604

*1 feddan= 4200 m²

The majority of agricultural land holders (2.5 millions) who represent 56.7% of all holders (4.4 millions) have tiny farms of less than one *feddan* and what they hold only represents 14.8% of all the registered cultivated area. Even those who have farms of between 1 and less than 3 *feddans* represent 23.7% of all holders with 21.0% of the total registered cultivated land. These two categories of around 3.5 million (80.4%) represent small farmers in Egypt who deserve support and protection of their rights through the farmers' organizations such as syndicates and unions. Landless agricultural labourers and small holders of unregistered lands are also part of the farming community that reached around 6.4 million people (72.6% males and 27.4% females) working in agriculture by the end of 2012 (CAPMAS, 2013).

On the other hand, big landlords who hold 50 *feddans* of agricultural land and more are mostly connected with international market as exporters. They established their own unions and NGOs that protect their rights since a long time. Subsidies to the exporters of agricultural products, especially horticulture were maintained all the time while subsidies to small farmers diminished since long time ago.

Historical background of the emergence of farmers syndicates in Egypt

The Union of Egyptian Peasants entitled *AlFalihin AlMasrieen Union* was the first union established by some leader farmers. According to its website (www.fallaheen.org), the establishment of the union by 320 farmers from 15 Egyptian governorates was announced on 30 April 1983. Some popular leaders of the left-wing party, the "National Progressive Unionist" (*AITagammu*) led this initiative. The union could not obtain a legal status at that time due to the official prohibition of independent unions or syndicates outside the single General Union of Labour that had obtained official recognition before 2011. This was the reason why Egypt was blacklisted by the ILO for depriving labour forces from their freedom of association. In March 2011, the Minister of Labour Forces freed Egypt from the ILO embargo by allowing all labour forces, including farmers, to establish independent civil society organizations.

On 30 April 2011, the union was therefore officially recognized by the decree no. 1332/2 as the *AlFalihin AlMasrieen Union* and its branch syndicates. The Union's organizational structure includes three components, i.e. the general assembly of all members, the local assemblies, and the board (the executive body) of the union. The general assembly includes all members of the local assemblies' leading committees. It is the supreme authority of the Union and meets once every five years. The board comprises all elected chairpersons of the local assemblies and runs the Union's activities between the two consecutive general assembly meetings. The board has nine technical committees. The local assembly is the basic unit of the union that comprises all members at governorate, district or village level. Its chairperson is selected and a leading committee meets on a monthly basis and runs the activities at that level.

Three other farmers' syndicates and unions were formed in Egypt after the revolution of 2011:

1. The *Union of Egyptian Small Farmers' Syndicates* was established after the revolution, on the 28 July 2011 under the record no. 2/1234. 15 branches of small farmers' syndicates from 15 governorates formed the union. These branch syndicates include 8 from Upper Egypt and 7 from Lower Egypt. Later on, a syndicate representing the Suez Canal and Sinai region was also formed. This Union was initiated thanks to the support of *Al Ard* ("The Earth") civil rights organization and from beneficiaries of the Young Graduate projects settled in the newly reclaimed lands. All members are small farmers with land holdings of 5 *feddans* (around 2.1 hectares) or less. Although this is an organization that should be very active for the enhancement of the farmers' livelihood but it does not play the required role due to its weak socio-economic and organizational status. During the early contacts with the Center for Rural Development Researches and Studies at the Faculty of Agriculture based in Cairo University (CRDRS), the organization showed eager interest in capacity building.

Summary of Current Farmers' Professional Organizations

Source: CRDRS exploratory survey, 2012

Farmers Organization	Established (Year)	Political Affiliation (Support)	Geographical Coverage (Governorates)
<i>AlFalihin AlMasrieen Union</i>	1983 then 2011	Left wing party	16
<i>Falahin General Syndicate</i>	2011	Middle Conservative	27
<i>Union of Egyptian Small Farmers' Syndicates</i>	2011	Civil Rights	16
<i>Falahy Misr Union</i>	2011	Right Conservative	21
<i>Other sporadic syndicates</i>	2011-2012	n.a.	n.a.

2. The *Falahin General Syndicate* is the first farmers' syndicate established on the 11 April 2011, after the January revolution under the record no. 466/2 (<http://egyptianfarmers.com/>). Many of the leaders of its branch syndicates at governorate level had previous experience in politics through their involvement in local political affairs was prior to 2011. Thus, they capitalized on their past experience and social ties in rapidly leading the newly emerged farming professional organization in all the governorates. They are the first group that is supported by the officials of the Ministry of Agriculture and Land Reclamation (MALR). In this regard, the syndicate started networking with state officials and also the private sector with the aim of dealing with problems related to the agricultural production sector such as the provision of fertilizers and the distribution of reclaimed lands to landless farmers (www.facebook.com/NAKABET.ELFLA7EN).

3. The *Falahy Misr Syndicate* was established on the 5 August 2011 under record no. 667/2 (www.facebook.com/pages/فلاحى-نقابة-مصر/167743743312294). The establishment of this Syndicate was led by some popular leaders of the conservative party *Freedom and Justice* which is based on the Muslim Brothers movement. It has branch syndicates in 21 governorates and announced the goal of reaching an amount of 100 thousand members in April 2013. Most of the syndicate's leaders come from various professional backgrounds but they are all involved in medium and small farming enterprises. They also showed interest in capacity building during the early contacts with CRDRS.

There are several other individual initiatives to form farmers unions but they are not registered yet.

The Vision and mandate of the existing farmers' Unions and Syndicates

In general, all farmers' syndicates and unions adopt standard statutes set by the administrative authority. Usually, the main goals of the organizations are set around the following specific goals:

- Providing agricultural inputs and services to the members (fertilizers, seeds, etc.);
- Resolving economic problems, including marketing of agricultural production;
- Developing rural Egypt and providing social services to marginalized categories;
- Resolving agricultural land tenure problems and rethinking the tenancy law;
- Reshaping accessibility measures to resources especially land resources;
- Providing pension and health insurance to farmers;
- Protecting farmers against the monopoly of agricultural inputs and services;
- Enhancing agricultural extension activities and services;
- Introducing the principles of clean farming;
- Providing a Monitoring and Evaluation system of other agricultural associations.

In this regard, it worth mentioning that in light of the vision of these organizations two heads from the four major syndicates were selected to represent farmers in the constitutional assembly that was in charge of the formulation of the constitution of 2012. Despite the shortcoming and flaws of this constitution, for the first time, it included some items that confirm the right of farmers and rural areas in development. This was an indirect result of the technical and scientific support provided by the CRDRS to the leaders of these syndicates.



CRDRS First Capacity Building Workshop
for the leaders of agricultural syndicates in March 2012

Governance and other challenges

As mentioned in the *Falahin General Syndicate's* structure, some syndicates claim their organisational system was set so as to ensure transparency in the elections of the governing boards. The principal system regulates the syndicate's organization from bottom to top. Each group of farmers and breeders in a specific geographical or administrative area has the right to establish a branch syndicate or local assembly at this administrative level. The General Syndicate or Union is formed from all these branch syndicates or local assemblies. The principal system (platform) also includes a number of regulatory measures taking membership requirements, duties, rights and penalties into account.

An exploratory survey (Nawar, 2012) reviewed finance as a determining factor in the governance of these syndicates and unions. The survey revealed that these organizations are basically financed thanks to the membership fees and annual or monthly subscriptions. Fees for the provision of services such as the delivery of professional status certificates required for IDs, is another main source of funding. Some FUs accept grants and state support. Foreign aid is restricted and has to be approved by the regulatory state authority.

Syndicates face both internal and external challenges including the following:

- The traditional cautious attitude of state authorities towards collective actions from local groups especially those of marginalized communities.
- The lack of financial and physical resources required to invest in the activities needed to achieve their goals.

- Farmers in general are not well equipped with the managerial skills and practical experience such as the participatory/democratic approach required to run civil society organizations efficiently and effectively. They need intensive capacity building efforts to provide them with such skills and experience.
- The lack of proper understanding of the functioning potential of farmers' syndicates and the different role they play from other community-based organizations such as agricultural cooperatives. Nowadays, there are severe conflicts between some leaders of the farmers' syndicates and the cooperative union leadership over the legitimacy of each other to represent the interests of farmers. Furthermore, some syndicates claim that they have the right to run economic enterprises similar to the ones run by cooperatives and to control their activities.
- Due to the law 12 of 1995, on the basis of which these syndicates and unions had been established, there is more than one group of these syndicates. One group claims that it is the only legitimate organization to represent the farmers' interests and that the other groups should merge within it. This is another source of tension among newly emerged farmers' organizations. This law was revised in August 2013 and the eventual changes may affect the legislative statuses of all the above-mentioned organizations.

Interrelationships within the farmers' unions and syndicates and with other local organizations

As mentioned here above, there are more than 80 farmers' syndicate and unions spread across the 28 governorates. This leads to a situation where we can find more than one farmers' syndicate at the same administrative level belonging to the different groups. This situation has led to competition and tension among these organizations. Coordination and intensive mediation are required.

Meanwhile, due to some syndicate leaders' misconception of the potential functions of their organizations, they launched a debate over the legitimacy of representing the interests of farmers against other organizations such as agricultural cooperatives. This debate erupts each time that some economic activity is delegated to a agricultural cooperative which is an economic organization running its activities on social bases.

Differentiation and integration as basic organizational processes among these different types of organizations (Nelson, and Quick, 2002) should be considered and applied. As a means to smoothen these tensions, capacity building is crucial and the CRDRS has been quite active in this regards.

Regional perspectives

Only the *AlFalihin AlMasrieen Union* showed early interest in similar regional activities. It has established strong ties with some regional Arab and African Farmers' Unions as some of its leaders worked with these regional organizations. Other syndicates have also tried to establish connections at regional level.

However, in an exploratory survey of the status of syndicates undertaken by the CRDRS (Nawar, 2012) the surveyed syndicates expressed their interest to establish relationships with similar regional organizations. As the national partner of the A2DTRM project financed by AFD, the CRDRS organized some seminars for the exchange of experiences with similar organizations based in France, Morocco and Tunis in 2011 and in 2012. These seminars were aimed at highlighting the importance of regional cooperation.

Conclusion

A significant number of farmers' syndicates and unions were established by farmers who benefited from the distribution of reclaimed desert lands in the framework of the Young Graduates' Project. This was reflected in the dual nature of the structure and interests of newly emerged farmers' organizations.

Furthermore, the farmers accustomed to the "old" cooperatives while unions and syndicates are new forms of organizations they need to learn the differences and potential complementarity between these different types of organizations. Mediation, exchange of experience with local industrial labour unions and other sectors and external similar syndicates can help farmers' unions become more efficient. However, after the second revolutionary wave of 2013, the 50s' constituent committee included two representatives of farmers; one to represent the syndicates and the other to represent the agricultural cooperatives. Despite the debate on the selection process, the representatives are struggling to better represent the interest and rights of farmers in the committee through their dynamic interaction with farmers' groups across the entire country and their contacts with the media. This means that the few tens of newly emerged

Bibliography / More information

- Nawar, M.H., 2012, *Review of the Status and Conditions of Establishment of the Framers' Syndicates*, A2DTRM-Egypt, CRDRS (Presentation).
- Nelson, D. L. and Quick, J. C., 2002, *Understanding organizational behavior (a multimedia approach)*, Southwestern, Thomson Learning, USA.
- Roozendaal, G.V, 2002, *Trade Unions & Global Governance: The Debate on a Social Clause*, Continuum, N.Y.

Webography

- <http://a2dtrm.iamm.fr/index.php/reseau-a2dtrm>
- www.fallaheen.org
- <https://www.facebook.com/www.misr>
- <https://www.facebook.com/NAKABET.ELFLA7EN>

Scoop.it!

Learn about news and recent studies
on agriculture, food security,
rural development and environment
in the Mediterranean Countries
by following the
CIHEAM Press Review on:

www.scoop.it/t/ciheam-press-review

L'expérience d'une lutte pour la démocratisation du système alimentaire : La Confédération des Syndicats Agricoles (Çiftçi-SEN) en Turquie

Aslı Öcal

Doctorante en cotutelle à Institute of Advanced Social Studies (IESA), Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC), Spain et à l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), France



Le syndicalisme agricole en Turquie se distingue de certains pays méditerranéens connus pour accueillir de grandes organisations syndicales représentant les petits, moyens ou grands producteurs (Hervieu et al. 2010; Estrada 2002). Pendant la période comprise entre le coup d'état militaire de 1980 et le début des années 2000, la Turquie ne comptait pas de structures syndicales dans le domaine agricole.

L'omniprésence, depuis la création de la République en 1923, de grandes entreprises publiques, coopératives et monopoles d'Etat dans les principaux secteurs de production (céréales, thé, tabac, raisins, noisettes, etc.) n'a pas favorisé l'émergence d'un syndicalisme autonome qui de toute façon était contraint par le cadre restrictif des lois en termes de mobilisation collective des agriculteurs. Selon la Loi du Travail qui date essentiellement de l'époque de la junte militaire, les agriculteurs ne faisaient pas partie des catégories d'employés ni d'employeurs, ce qui les privait d'exercer leur droit syndical jusqu'à récemment.

Toutefois, les mondes agricoles en Turquie ont connu une profonde transformation au cours des trente dernières années. Depuis 1980 où le pays s'est ouvert au marché international, des réformes néolibérales sont venues se substituer au protectionnisme d'Etat en matière de politiques agricoles : dérégulation du marché, démantèlement des subventions publiques et privatisation des entreprises et des coopératives publiques (Aydin 2010). A partir de 2000, les réformes se sont accélérées sous la pression des politiques d'ajustement structurel portées par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) et d'autre part la candidature de la Turquie à l'Union Européenne (UE).

Ceci dit, la restructuration néolibérale a non seulement transformé les pratiques professionnelles et les structures agricoles mais aussi catalysé les mobilisations paysannes à point que la Cour Suprême a finalement reconnu, il y a quelques mois, le droit des agriculteurs à se mobiliser autour d'un syndicat suite à la bataille juridique menée par deux organisations syndicales.

Néanmoins, les paysans n'avaient pas attendu cette décision pour créer des organisations agricoles dont la *Confédération des Syndicats Agricoles (Çiftçi-SEN)* qui intégrera plus tard le mouvement international des paysans, la *Vía Campesina*. Celle-ci mérite une attention particulière étant l'une des premières organisations de base créées par les petits et moyens agriculteurs, à la différence de la grande majorité d'organisations contrôlées par l'Etat ou les intérêts privés (il faut ajouter qu'en 2003 se crée un autre syndicat paysan, *Tüm KÖY-SEN*, mais il ne sera pas abordé dans cet article).

Naissance de la Confédération des Syndicats Agricoles (Çiftçi-SEN)

Au début du millénaire, deux projets de lois concernant le domaine agricole étaient fortement discutés. La Loi sur le Tabac envisageait la privatisation de la grande entreprise publique, *Tekel* qui exerçait le monopole sur le marché du tabac et des boissons alcooliques. La Loi sur le Tabac fut ainsi votée en 2002. Cependant, la loi sur le Sucre reconnue dans l'opinion publique comme la « loi de Cargill » visait à introduire des quotas de production qui limitaient les plantations de betterave de sucre en augmentant la part du maïs dans la production du sucre. Celle-ci fut très contestée par le secteur agricole en raison des milliers de producteurs de betterave qui durent abandonner la production mais aussi parce que la loi facilitait l'entrée des organismes génétiquement modifiés (OGM) en Turquie. Finalement la Loi du Sucre fut approuvée en 2001.

Les prémisses de la Confédération des Syndicats Agricoles (*Çiftçi-SEN*) remontent au début des années 2000 où les paysans commencent à exprimer leur mécontentement face aux réformes agricoles notamment celles concernant la production du tabac et du sucre.

De nombreuses manifestations et réunions ont lieu afin de discuter les enjeux auxquels sont confrontés les petits producteurs et sensibiliser l'opinion publique sur la dégradation des ressources naturelles. Suite à une marche paysanne réalisée avec succès en juillet 2001 (avec le soutien d'un nouveau parti de gauche nommé ÖDP - Parti de Liberté et Solidarité), les paysans décident d'organiser une série de forums centrés sur différents types de produits.

Ainsi, entre 2001 et 2003, ont lieu plusieurs rencontres réunissant les producteurs de tabac, raisins, noisettes, thé, olives, tournesol, betterave de sucre ainsi que les éleveurs dans différentes régions de la Turquie. Suite à ces rencontres, les paysans créent des comités pour chaque gamme de production et convoquent en décembre 2003 une Assemblée Générale dans la capitale d'Ankara. La nécessité d'une mobilisation collective est fortement soulignée lors de cette réunion qui s'achève avec une proposition concrète, celle de créer des syndicats indépendants afin de défendre les droits des petits producteurs face à l'emprise du marché global. C'est ainsi que se crée en mars 2004, le Syndicat des Producteurs de Raisin (*Üzüm-SEN*) à Alaşehir, l'un des principaux centres d'exportation de raisin sec de la région Égéeenne. D'autres syndicats se créent sur ce même principe de mobilisation par secteur de production. Par ordre chronologique, les sept syndicats créés sont :

- le Syndicat des Producteurs de Tabac (*Tütün-SEN*);
- le Syndicat des Producteurs de Noisettes (*Fındık-SEN*);
- le Syndicat des Eleveurs (*Hay-Yet-SEN*);
- le Syndicat des Producteurs de Tournesol (*Ayçiçek-SEN*);
- le Syndicat des Producteurs Céréaliers (*Hububat-SEN*);
- le Syndicat des Producteurs de Thé (*Çay-SEN*);
- le Syndicat des Producteurs d'Olives (*Zeytin-SEN*).

Les membres des syndicats justifient leur choix d'une telle forme d'organisation par le fait qu'il existe en Turquie une spécialisation productive au niveau régional qui, aujourd'hui, se traduit plutôt par la prédominance de la monoculture. Ainsi les producteurs de noisettes ou de thé de la région de la Mer Noire, au Nord du pays, ne connaissent pas forcément les difficultés ou les problèmes concernant la production d'olives sur la côte égéenne et méditerranéenne. En 2004, les syndicats regroupant les producteurs de raisin et de tabac font une demande auprès de la *Vía Campesina* afin de pouvoir participer au mouvement international de paysans. Etant donné la position géographique de la Turquie et sa candidature à l'Union Européenne, les deux syndicats deviennent membre de la Coordination Européenne de la *Vía Campesina* (ECVC). Le lien avec ce réseau transnational est d'autant plus important que la majorité des syndicats sont exposés, dès leur création, aux procès de fermeture à la demande des gouvernements régionaux. Malgré ce contexte, la Confédération est fondée en 2008 afin de regrouper l'ensemble des huit syndicats spécialisés dans le but de renforcer leur action.

Toutefois, il faut souligner qu'on n'a pas affaire ici à une organisation syndicale, au sens strict du terme, qui prélève des cotisations, emploie des travailleurs et dispose d'un espace physique de travail. Tout au long de ces dix dernières années, les syndicats spécialisés qui la constituent ont été privés de tous leurs droits en raison des procès de fermeture et également des limitations matérielles et surtout financières. Mais cette difficulté a constitué aussi un atout car ce contexte de lutte a empêché l'institutionnalisation voire la domestication du mouvement syndical.

La globalisation et ses institutions financières : un défi pour la paysannerie

La Confédération *Çiftçi-SEN* a une position critique vis-à-vis des politiques agricoles qui renforcent la libéralisation économique dans le secteur agricole au détriment des petits et moyens producteurs. Selon elle, les institutions financières telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) ou encore la Banque mondiale, ont joué un grand rôle dans les prises de décisions en excluant les principaux acteurs qui participent au processus de production alimentaire, à savoir les paysans. D'après celle-ci, les politiques agricoles, que ce soit à l'échelle globale ou nationale, ont accentué la concentration de la chaîne alimentaire en faveur des multinationales et de la grande distribution.

Outre cette critique s'adressant à l'économie politique du système alimentaire, d'autres dimensions sont signalées. Ainsi, la Confédération dénonce non seulement les effets néfastes des produits agroindustriels sur la santé mais elle insiste aussi sur l'aspect écologique (pollution des ressources naturelles ; perte de la biodiversité), socio-économique (appauvrissement des paysans ; accroissement de la sous-nutrition mondiale) et culturel (uniformisation des habitudes alimentaires, disparition des savoir-faire paysans) du système agroalimentaire actuel. Cependant, il reste à se demander si cette dimension défensive fortement présente dans le discours syndical (critique et dénonciation des institutions, politiques et structures agricoles) se traduit en une stratégie constructive de proposition d'alternatives concrètes.



Des producteurs lors d'une manifestation de *Çiftçi-SEN* à İzmir (2013).

L'agriculture paysanne comme pilier de la souveraineté alimentaire

Selon la Confédération, le changement de paradigme agricole est indispensable pour promouvoir l'écologie et la paysannerie. Une très grande partie de l'alimentation mondiale est encore assurée grâce à celle-ci même si les petits et moyens producteurs sont exposés à la pauvreté extrême et au danger d'extinction face à la compétitivité requise sur le marché agroalimentaire.

Ainsi, l'idée d'un développement agricole à travers l'industrialisation et l'intensification de la production alimentaire qui caractérise le paradigme agricole depuis la Révolution Verte doit être substituée par l'agriculture paysanne, fondée sur des principes agroécologiques, en vue de mettre en place la souveraineté alimentaire. Celle-ci a été définie par la *Vía Campesina* comme « *le droit des peuples à déterminer leurs propres productions agricoles et régimes alimentaires de manière respectueuse avec l'environnement et les cultures locales* » (*Vía Campesina*, 2007). L'écologie et sa coexistence avec la petite paysannerie se trouvent ainsi au centre de la vision agricole soutenue par la Confédération.

Mais concrètement comment cette philosophie se traduit-elle à travers les pratiques? Cela requiert la mise en place d'un système alimentaire fondé sur trois piliers : l'utilisation de semences locales/traditionnelles, la production locale et la consommation locale. Il suffit de récupérer les connaissances locales et savoir-faire ancestraux accumulés tout au long des générations, c'est-à-dire « *la sagesse de l'agriculture paysanne* », et le conjuguer avec les nouvelles technologies tout en étant respectueux de l'écosystème. La conservation des semences locales et traditionnelles constitue ainsi l'un des principaux axes de travail de la Confédération. Afin d'atteindre cet objectif, ils réalisent des formations destinées aux paysans, participent aux rencontres européennes et aux échanges de semences paysannes.

Un autre pilier central de ce travail sur les semences passe par la lutte contre les OGM. Porteuse de la voix des paysans, la Confédération est ainsi l'un des principaux acteurs de la Plateforme contre les OGM qui regroupe plus de 100 organisations (écologistes, consommateurs, juristes, ingénieurs, mouvements urbains, journalistes etc.). Depuis sa création en 2004, la Plateforme a joué un rôle crucial dans la sensibilisation de l'opinion publique envers les OGM réussissant même à bloquer l'approbation des plantations d'OGM en Turquie même si leur importation n'a pas pu être empêchée.

Dans le domaine de la commercialisation, la Confédération s'est engagée, en collaboration avec un syndicat d'éducation, dans un projet de coopératives qui vise à établir des relations directes entre consommateurs et producteurs en évitant l'intervention des intermédiaires. Il s'agit de la coopérative de consommation *BÜKOOP* mise en place par les employés de l'Université du Bosphore à Istanbul (Turquie) en 2009. L'initiative réunit d'une part la coopérative de consommateurs (personnel de service, fonctionnaires, professeurs employés) et d'autre part, les coopératives de petits producteurs locaux voire de producteurs biologiques. Cette expérience témoigne d'une nouvelle forme de coopération entre urbains et ruraux qui permet d'une part, aux consommateurs d'accéder à une alimentation non industrielle voire agroécologique et, d'autre part, aux petits producteurs locaux d'écouler leurs produits. L'un des principaux objectifs consiste à « démocratiser » les produits biologiques et naturels de façon à ce que les couches populaires puissent avoir accès à ce marché jusqu'ici réservé aux élites.



Les drapeaux de *Çiftçi-SEN*, la Plateforme contre les OGM, La *Vía Campesina* (LVC) et la Coordination Européenne *Vía Campesina* (ECVC) lors d'une déclaration de presse à Istanbul (2010).

La pancarte à gauche dit:
"Semences locales, production locale et marché local"

L'apparition de la Confédération des Syndicats Agricoles sur l'échiquier syndical a donc marqué une rupture avec les modes traditionnels d'action collective, dirigés jadis par des dynamiques *top-down* (Öcal 2012). Sans doute, la transformation agroécologique qu'elle envisage est un projet à long terme mais elle a déjà permis la politisation de la question agricole et alimentaire (Wittman, Desmarais, and Wiebe 2010).

Ainsi, cette expérience syndicale qui lutte pour une agriculture paysanne respectueuse des équilibres écologiques, culturels et sociaux interpelle les petits producteurs à devenir acteurs de la chaîne alimentaire en contribuant à la démocratisation du système actuel face à l'emprise du marché.

Bibliography / More information

- Z., Aydın (2010). "Neo-Liberal Transformation of Turkish Agriculture", in *Journal of Agrarian Change* 10 (2): 149-187.
- E., Moyano-Estrada (2002). "Acción Colectiva y Organizaciones Profesionales En La Agricultura", in *Agricultura y Sociedad En El Cambio de Siglo*, 567-594.
- *Vía Campesina*, Foro para la Soberanía Alimentaria (2007), "Nyéléni 2007". Mali.
- B., Hervieu, N., Mayer, P., Müller, F., Purseigle, and J., Rémy (2010). *Les mondes agricoles en politique: de la fin des paysans au retour de la question agricole*. Les Presses de Sciences Po.
- A., Öcal (2012). "Building Food Sovereignty from Local to Global: Experiences from Turkey" Papier présenté au XIII World Rural Sociology Congress, Lisbonne, 31 Juillet-4 Août.
- Wittman, H., A. A. Desmarais, and N. Wiebe. 2010. *Food Sovereignty: Reconnecting Food, Nature and Community*. Fernwood.

Les organisations syndicales agricoles en Algérie: une émergence lente

Mohamed Naili

Journaliste à El Watan, Algérie

Chérif Omari

Professeur, Département d'économie rurale, Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture d'Alger (ENSA), Algérie



En Algérie, l'avènement des organisations professionnelles est relativement récent dans le domaine du syndicalisme agricole. L'émergence de ce type d'associations est intimement liée à l'ouverture du champ politique et social résultant de la constitution de 1989. Cette dernière a consacré le pluralisme politique, la libéralisation de l'économie et l'institution des libertés d'association et d'expression. Rien d'étonnant alors que dans cette parenthèse de libéralisation politique, l'essor du mouvement associatif soit amorcé par la promulgation de la loi 90-31 sur les associations du 4 décembre 1990. Cependant, cette nouvelle ère s'avérera éphémère et, aussitôt, ce processus d'ouverture sera quasiment essoufflé à l'ombre de l'enclenchement de la crise politique et le terrorisme islamiste qui marquera l'Algérie dès le début de la décennie 1990.

Il faudra attendre ensuite le début des années 2000, pour voir se créer des organisations d'agriculteurs de différents types. Néanmoins, leur impact concret sur le terrain est resté relativement timide. Ce n'est que depuis 2008 qu'un regain d'intérêt pour l'organisation associative et professionnelle est observé. Pourquoi cet intérêt et comment s'est développé ce processus ? Des éléments de réponses sont proposés à travers une analyse critique des différentes interventions publiques dans le secteur agricole et rural.

Avant la décennie 1990, une situation figée

Durant la période qui a suivi l'indépendance du pays en 1962, prônant la gestion socialiste et centralisée, les organisations professionnelles ont été soumises à l'emprise de l'Etat. Cette conception avait pour principal objectif l'encadrement « des groupes sociaux populaires dans des structures verticales de mobilisation au profit d'un projet national de développement se réclamant du socialisme » (Gobe, 2008).

C'est dans cet esprit qu'est née la première organisation professionnelle agricole post-indépendance, l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), sous forme d'association élargie à toutes les catégories d'acteurs intervenant dans le secteur agricole. Dès son lancement, elle devait canaliser la mise en œuvre de la politique de la « Révolution agraire » proclamant, à partir de 1971, l'expropriation des gros propriétaires et la nationalisation des terres non exploitées pour les redistribuer aux paysans sans terres.

Créée officiellement en novembre 1974, l'UNPA, tel que souligné dans l'avant-projet de ses statuts, est définie comme « une organisation politique et socioéconomique qui apportera une contribution majeure à la promotion du secteur traditionnel pour mettre fin aux inégalités considérables qui entravent toutes perspectives de développement agricole ».

Les tractations pour la mise en place de cette organisation de masse avaient commencé dès 1970. A sa création, trois principaux objectifs furent assignés à l'UNPA: l'encadrement politique des paysans et éleveurs, l'animation et l'orientation de ces derniers dans le cadre de la Révolution agraire et, enfin, la représentation des « fellahs », c'est-à-dire les petits agriculteurs (Elaidi, 1980).

A l'instar des autres organisations de masse qui avaient un rôle essentiellement d'orientation et d'encadrement des différentes catégories socioprofessionnelles, l'UNPA fut créée sous l'emprise de l'ex-parti unique, le Front de Libération Nationale (FLN). Seule association regroupant les paysans et tous types d'acteurs intervenant dans le secteur agricole, elle restera alors longtemps dans sa fonction satellitaire et de relais de pouvoir.

L'UNPA continuera ainsi à faire la promotion des politiques publiques et demeurera inféodée à l'administration tout en ayant cette capacité d'adaptation aux différentes circonstances politiques. En 1990, à titre d'exemple, l'UNPA cautionnera la restitution des terres relevant du Fonds de la Révolution agraire, ce qui a été une étape vers la privatisation du foncier agricole (Aït Amara, 1999).

La période après 1990 : Les associations professionnelles à l'ère du libéralisme

Après la consécration du pluralisme à la faveur de la nouvelle constitution de 1989, la liberté d'association est codifiée par la loi 90-31 relative aux associations en 1990, comme indiqué auparavant. Les réformes institutionnelles induites avec cette constitution semblent être prônées par les pouvoirs publics en réaction aux pressions contestataires et violentes de la rue en octobre 1988 qui fut un printemps algérien avant l'heure. Au début, ce vent d'ouverture tous azimuts est accéléré par les mesures d'ajustement volontaire, puis l'application des recettes prescrites par le Fonds Monétaire International (FMI) à travers la mise en place d'un programme d'ajustement structurel (PAS), vient catalyser le mécontentement au milieu des années 1990.

C'est dans ce cadre que vont émerger des organisations professionnelles qui étaient quasi-inexistantes auparavant. Cependant, dans le secteur agricole, la dynamique associative est demeurée pendant longtemps crispée. En 1997, soit 6 ans après l'entrée en vigueur de la loi 90-31 du 4 décembre 1990, le nombre d'organisations professionnelles relevant du secteur agricole ne représente que 1,5% de l'ensemble des associations en activité recensées à l'époque par le ministère de l'Intérieur, soit 855 sur un total de 57 000 associations.

Au début des années 2000, alors que la loi incarnant la liberté associative boucle une décennie d'existence, les services du ministère de l'Agriculture feront état d'environ 1300 associations regroupant environ 112000 adhérents parmi les professionnels du secteur agricole. Néanmoins, en termes d'efficacité, ces associations avaient une présence timide sur le terrain et leur rôle semble se limiter à l'élection des présidents et membres des chambres d'agriculture au niveau des wilayas (départements) nouvellement créées dans le sillage de la politique agricole mise en œuvre dès 1990, (Bessaoud, 2008).

Cette mollesse au niveau de l'action sur le terrain perdurera et, jusqu'au milieu des années 2000, les organisations agricoles et rurales n'ont pas connu un dynamisme significatif, malgré la volonté des pouvoirs publics privilégiant l'organisation collective des acteurs directs, notamment depuis 2003 avec le lancement des programmes de proximité de développement rural (PPDR), (Bedrani, Djenan et al. 2012).

Cette lenteur dans le processus d'émergence des organisations professionnelles semble être un blocage d'ordre psychologique qui concerne l'ensemble des secteurs socioéconomiques. Certains observateurs lient ce phénomène de frilosité au regroupement professionnel au contexte de crise politico-économique et sécuritaire qu'a connu l'Algérie durant les années 1990 tandis que d'autres analystes considèrent ce blocage comme un phénomène particulier au secteur agricole et rural, dû aux frustrations héritées des politiques publiques antérieures.



Éleveurs algériens des régions steppiques

Syndicalisme agricole salarié : un mouvement stationnaire

A l'instar du mouvement associatif, l'action syndicale, elle aussi, est libérée à l'ombre de la Constitution de 1989 qui incarne le pluralisme syndical et abolit le monopole exercé, jusque-là, par l'ex-syndicat unique, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Les luttes revendicatives entraîneront alors l'émergence de syndicats autonomes dans divers secteurs socioéconomiques, à l'instar du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) dans les universités, le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST) dans l'éducation, le Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique (SNAPAP) et le Syndicat autonome des Paramédicaux (SAP) dans le domaine de la santé (Badaoui, Mazighi, 2006).

Néanmoins, le secteur agricole est resté en marge de cette nouvelle dynamique syndicale, aucun syndicat n'ayant vu le jour dans le secteur jusque-là. Deux principales raisons peuvent expliquer cette non-représentativité syndicale des travailleurs agricoles: le contexte politique et sécuritaire qui a suivi l'ouverture démocratique dans le pays et la prédominance de l'exploitation familiale qui caractérise le secteur agricole :

- 1) Le contexte de crise politique et sécuritaire des années 1990 ayant coïncidé avec l'avènement du pluralisme syndical en Algérie a rendu difficile, voire empêché, toute initiative de regroupement et de mobilisation des professionnels du secteur. Contrairement aux travailleurs des secteurs de l'industrie, de l'administration, des services et autres qui jouissaient de facilités de rencontre et de concertation (usines, administrations, établissements de services publics, etc.) ainsi que d'un niveau relativement élevé de culture politique et syndicale, ce qui a favorisé l'émergence de syndicats autonomes, les ouvriers agricoles, quant à eux, sont demeurés atomisés sans aucune capacité de mobilisation et le niveau d'analphabétisme élevé dans les rangs de cette catégorie accentuera cette situation. De plus, la tentative de récupération politique menée par la mouvance islamiste dans les milieux agricoles, en créant en 1990 le syndicat islamique des agriculteurs, a suscité un sentiment de méfiance dans les rangs des salariés agricoles.
- 2) L'agriculture algérienne est caractérisée par la prédominance des exploitations à dimension familiale et de petite taille (moins de 10 hectares avec un mode de gestion des terres agricoles très majoritairement privé, selon des statistiques émanant du ministère de l'Agriculture en 2012), ainsi qu'un faible taux du salariat dans le secteur (la propriété privée exploitée généralement dans un cadre familial représente plus de 70% des terres utiles, soit 6 sur 8,5 millions d'hectares de la surface agricole utile du pays). Les postes salariés créés dans le secteur sont souvent des emplois saisonniers et non permanents. Cette typologie contribue aussi à réduire davantage l'intérêt pour le syndicalisme agricole salarié.

Avec la politique de renouveau agricole et rural, la promotion de la concertation

La crise alimentaire de 2007-2008 a révélé des fragilités importantes qui marquent le secteur agricole en Algérie en dépit des moyens matériels et financiers mobilisés jusque-là. Ainsi, il s'avérera que le manque d'efficacité est dû principalement à la non-implication des acteurs du secteur dans la conception des programmes de développement.

En conséquence, pour réajuster la stratégie globale de développement du secteur, les autorités ont conçu la politique de renouveau agricole et rural prônant, dès sa mise en œuvre en 2009, la mobilisation des acteurs et professionnels des différentes filières dans une démarche participative. Cette nouvelle politique s'est traduite alors par la création d'un nouveau climat et des structures qui privilégient l'implication des organisations professionnelles dans la prise de décision. Parmi les nouvelles mesures prises dans le sillage de cette politique, il y a, entre autres, la création des offices interprofessionnels par filières, l'adaptation des textes relatifs au fonctionnement des chambres d'agriculture, le renouvellement des organes délibératifs des chambres et de la mutualité agricole ainsi que la mise en place progressive, à partir du premier trimestre 2012, au niveau de chaque wilaya, d'un comité exécutif du renouveau agricole et rural comprenant l'ensemble des acteurs: administrations locales, professionnels et opérateurs pour la coordination et le suivi des programmes de renouveau agricole et rural.

Cette approche participative est considérée comme condition incontournable pour une meilleure adaptation des programmes tracés avec les défis du terrain. Pour garantir et faciliter la participation des acteurs, de nouvelles modalités de gestion ont été développées, notamment une démarche de programmation ascendante et participative, des systèmes d'information, des contrats de performance et un suivi-évaluation périodique.

C'est ainsi que de nouvelles associations professionnelles, qu'elles soient nationales, régionales ou regroupant des exploitants par filière, commencent à se constituer pour animer les différents espaces de concertation mis en place par le ministère de l'Agriculture et du développement rural. Ces organisations sont appelées à représenter les producteurs agricoles dans les comités interprofessionnels des filières des produits de large consommation, (céréales, viandes, pomme de terre, lait, etc.). Elles sont également impliquées dans la gestion des subventions allouées aux acteurs du secteur et celles prévues dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac) que le ministère de tutelle a mis en place pour protéger les revenus des agriculteurs et endiguer les retombées des fluctuations des prix sur le consommateur. Les autres filières connaîtront la même dynamique, à l'instar des producteurs de miel, de l'huile d'olive, des dattes et autres dont les principales actions sont, entre autres, la reconnaissance de leur activité, la labellisation de leurs produits et une meilleure protection sur le marché.

Tel est donc le nouveau processus d'émergence de nouvelles organisations agricoles et rurales indépendamment des impulsions institutionnelles et des programmes gouvernementaux. En revanche, il est difficile d'établir un état des lieux exhaustif du fonctionnement concret du mouvement associatif dans le secteur agricole, étant donné que sa structuration n'est pas encore achevée.

Au 30 juin 2013, on enregistrait 992 347 exploitants agricoles (agriculteurs et éleveurs) inscrits auprès de la Chambre nationale d'agriculture. Selon le décompte rendu public par cet organisme, 641 associations ont participé aux élections de 2012 pour le renouvellement des instances des chambres d'agriculture de wilaya. Le ministère de l'Agriculture, de son côté, avait recensé 1 091 coopératives agricoles agréées avec 84 000 adhérents. Cependant, dans le cadre de la mise en place de l'interprofession, 24 Conseils nationaux et régionaux interprofessionnels par filière et par pôle régional sont d'ores et déjà institués.



L'ex-ministre algérien de l'agriculture et du développement rural, M. Rachid Benaïssa, à l'écoute des doléances d'un agriculteur de la région de Aïn Defla, lors d'une visite de terrain en 2010

Quelles perspectives désormais ?

Après l'échec de la politique de gestion centralisée d'avant 1990, durant laquelle l'UNPA, organisation unique dans le secteur agricole, faisait la promotion des politiques publiques en demeurant inféodée à l'administration, est venue une nouvelle ère marquée par l'ouverture du champ associatif permettant, depuis, la création d'associations professionnelles de différentes catégories. Depuis 2009, la nouvelle philosophie de gestion et de développement des territoires ruraux et de l'activité agricole commence à prendre corps dans les milieux décisionnels. Elle tente d'impliquer la population agricole et rurale dans la conception et la construction de son projet de société, ce qui est, sur le plan qualitatif, amplement supérieur à la phase antérieure de minoration de cette même population.

Il reste encore à mobiliser les efforts intellectuels pour expliquer et dépasser les différents blocages, qu'ils soient d'ordre matériel, psychologique ou culturel, du mouvement associatif et professionnel dans le système agricole, pour que puisse être véritablement lancé un processus vertueux dans lequel les pouvoirs publics et organisations syndicales œuvrent d'un commun mouvement en faveur de l'agriculture algérienne. Au regard des défis à relever en matière de sécurité alimentaire nationale, une telle ambition doit dès maintenant être appliquée.

Bibliographie / Plus d'informations

- H., Aït-Amara, *La transition de l'agriculture algérienne vers un régime de propriété individuelle et d'exploitation familiale*, in Cahiers Options Méditerranéennes, n° 36, CIHEAM, Paris, 1999.
- S., Bedrani, A.-M., Djenane, H., Hachrouf, S., Laribi, *L'Algérie, processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens*, in Cahiers Options Méditerranéennes, Série B. Etudes et Recherches, n° 69, CIHEAM, Paris, 2012.
- O., Bessaoud, *Les organisations rurales au Maghreb, leur rôle dans le développement : un essai d'évaluation*, in Économie rurale, n° 303-304-305, SFER, Janvier-Mai, Paris, 2008.
- A., Elaidi, *Le processus de constitution d'une organisation paysanne dans le cadre de la révolution agraire*, in Tiers-Monde, tome 21, n° 83, Paris, 1980.
- E., Gobe, *Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme*, in (Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires : Convergences Nord-Sud), Paris, La découverte, 2008.
- *Le Renouveau Agricole et Rural en marche : Revue et Perspective* », (document), ministère algérien de l'agriculture et du développement rural, Alger, 2012.
- C., Omari, J.-Y., Moisseron, A., Alpha, *L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires : trajectoire historique et perspectives*, in Tiers Monde, n° 210, Paris, avril-juin 2012.
- M.-S., Badaoui, K.-A., Mazighi, *le mouvement syndical algérien : Origines, réalités et volonté d'autonomie*, in ScienceLib, volume 5, n° 130204, Mersenne, Paris, 2013.

Le syndicalisme agricole français : pluralisme et éclatement

François Purseigle

Maître de conférences en sociologie, Institut National Polytechnique de Toulouse, Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Umr INP-INRA Agir, France



"L'histoire des organisations agricoles n'est qu'une longue rivalité entre le châtelain et le député radical-socialiste" écrivait en 1958 le sociologue Henri Mendras (Mendras, 1958).

En effet, durant la première moitié du XX^{ème} siècle, le mouvement professionnel agricole français s'est caractérisé par une opposition entre deux catégories de notables : d'un côté, les grands propriétaires issus de la noblesse (syndicalisme des marquis avec la Société des Agriculteurs de France) et, de l'autre, les roturiers de la bourgeoisie rurale (organisations républicaines avec la Société nationale d'encouragement à l'agriculture). Ce n'est qu'à partir de 1945 que, sur les bases du syndicalisme notabiliaire, le syndicalisme généraliste moderne naîtra.

Unité syndicale et cogestion

La force originelle du syndicalisme agricole français se construira autour de l'expression mythique de l'unité paysanne et la mise en place d'un dispositif permettant de promouvoir un type de développement agricole et une forme singulière de rapport à l'Etat: la cogestion. Ce dogme de l'unité syndicale à la française sera affirmé de manière solennelle en 1946 lors du congrès de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) au cours duquel les participants avaient fait le serment de ne jamais y porter atteinte (Forget, 1982 ; Coulomb et Nallet, 1980). Le mythe de l'unité paysanne construit autour de la devise « *ce qui nous unit est plus important que ce qui nous divise* » servira, dans les années soixante, de cadre de référence à l'action syndicale d'une nouvelle génération d'agriculteurs formée à l'école de la fameuse Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC).

Cette organisation, qui draina une grande partie de la jeunesse rurale, permit l'émancipation sociale et professionnelle de toute une couche de jeunes paysans qui réussira par la suite à conquérir progressivement les organisations professionnelles et notamment la FNSEA. L'usage du « voir, juger, agir » servit de grille d'analyse et d'engagement à toute une génération de responsables paysans.

Pour les anciens militants de la JAC, la promotion sociale des paysanneries devait également passer par les progrès de la technique et l'organisation des producteurs. Dès 1967, les jeunes agriculteurs du CNJA consacreront des journées d'études aux conséquences du libre-échange sur les agricultures du monde. Présenté par son secrétaire général adjoint de l'époque, Michel Simon, le titre du rapport résumait à lui seul leurs intentions : *"Nourrir les hommes"* et *"organiser les marchés"*. Pour les jeunes agriculteurs, *"le combat des paysans n'a pas de frontières"* (Purseigle, 2005).

A partir du milieu des années 1960, c'est en distinguant méthodiquement les traits caractéristiques d'une "économie agricole de type familial" dont elle souhaitait s'émanciper, de ceux d'une "économie moderne" à laquelle ils aspiraient, que les équipes militantes de la FNSEA vont préciser les enjeux de leur engagement. Le combat de la FNSEA sera celui d'un "syndicalisme de chef d'entreprise" pour lequel l'exploitation traditionnelle doit faire place à l'entreprise moderniste.

Etouffés par les cohabitations intergénérationnelles, les nouveaux militants du Centre National des Jeunes Agriculteurs puis de la FNSEA vont donc s'interroger sur la définition qu'ils doivent donner de cette entreprise. En jouant la carte de la modernisation et d'une agriculture de chef d'entreprise cette organisation apparaîtra comme l'instigatrice d'un vaste mouvement social préparant le cadre juridique et politique que seront les lois d'orientation agricole d'août 1960 et août 1962. Le grand leader de ce mouvement n'est autre que Michel Debatisse, ancien responsable de la JAC et fondateur quelques années auparavant du Centre National des Jeunes Agriculteurs.

La stratégie politique de la FNSEA résidera alors dans l'articulation de deux démarches intellectuelles :

- élaborer et proposer un cadre politique aux paysans qui souhaitent adopter une nouvelle identité professionnelle, en l'occurrence celle d'agriculteur ou de chef d'entreprise ;
- reconnaître et s'appuyer sur des changements "présentés comme inéluctables" pour asseoir une nouvelle politique.

C'est donc parce que le projet de la FNSEA répondait aux attentes d'une France en quête de modernité que ces principaux leaders deviendront dès la fin des années 1960 des interlocuteurs privilégiés de l'Etat intervenant à travers des « jeux de concertation » dans la gestion des nouvelles institutions. De la rencontre de ce mouvement avec le gaullisme prit corps l'idée de cogestion, qui demeure aujourd'hui un principe majeur des politiques publiques en agriculture (Coulomb, 1990).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Etat gaulliste ne devait avoir qu'un interlocuteur unique afin de ne pas avoir à arbitrer entre les différentes tendances qui auraient pu porter des formes contradictoires de développement. La FNSEA, cheville ouvrière de ce dispositif institutionnel, considérait de son côté qu'il ne pouvait y avoir qu'une seule forme de représentation syndicale. Il fallait néanmoins qu'existe un espace où une contestation ait la possibilité de s'exprimer : l'invention du « syndicalisme jeune », à partir du Cercle des Jeunes Agriculteurs reconverti en Centre de Jeunes Agriculteurs (1961) et réservé aux moins de 35 ans, a répondu à cette fin. Quoiqu'autonome, ce syndicalisme « jeune » était politiquement pensé comme une branche d'un syndicalisme unique. En 2001, cette organisation prendra le nom de « Jeunes agriculteurs ».

Cette pratique de la cogestion a construit une culture politique propre à la profession agricole, faite de tensions entre une volonté de parité avec les autres secteurs de l'économie d'une part, et l'affirmation réitérée de sa spécificité d'autre part (Colson, 2008). De ce point de vue, en France les mondes agricoles continuent aujourd'hui de constituer un groupe singulier dans l'exercice du dialogue avec les pouvoirs publics. De cet héritage politico-culturel subsiste, en premier lieu, l'habitude forte et jamais abandonnée d'un dialogue permanent avec les pouvoirs publics. Demeure maintenue, en même temps, la conviction qu'ont les acteurs agricoles de maîtriser un maillage institutionnel capable de peser au sein de la société française, en leur assurant une présence sur l'ensemble du territoire et en leur conférant dès lors un poids politique singulier.

Notons également que les associations nationales spécialisées au nombre de 38 (Association Générale des Producteurs de Blé, Confédération Générale des planteurs de Betteraves, etc.), affiliée depuis la libération à la FNSEA ont conquis une influence certaine vis-à-vis des responsables politiques français et européens, en se plaçant sur le terrain de la gestion technico-économique de chacune des filières, en développant une forte compétence dans la gestion des marchés et en se dotant, enfin, d'une expertise reconnue sur la construction des politiques publiques agricoles. (Pesche, Hrabanski, 2010).

Sur le plan international, le syndicalisme majoritaire et ses différentes composantes revendiquent auprès de la Commission européenne la prise en compte des spécificités régionales notamment pour les productions méditerranéennes. Pour la FNSEA, la Méditerranée constitue un espace majeur en terme de consommation et à l'identité commune. Cette région n'est pas seulement une source de débouchés commerciaux, il convient pour elle d'y promouvoir également les investissements français notamment dans le secteur de la production agricole. Il s'agit de progresser sur des accords de libre-échange pour faciliter les rapports Sud-Sud et développer des partenariats Nord-Sud. Elle en appelle également à une structuration des filières et au développement de stratégies basées sur les notions de codéveloppement et de co-responsabilité (financière, formation, transfert de technologie).



Manifestation de la FDSEA et des JA devant la Préfecture de Mont de Marsan (Landes) le 12 novembre 2012 contre la proposition d'extension des zones vulnérables prévue par les pouvoirs publics
Crédit Photo : FDSEA 40

Un paysage éclaté

Malgré ses succès syndicaux (53,39% des suffrages lors des élections aux chambres d'agriculture de janvier 2013), la force de son réseau qui compte pas moins de 320 000 adhérents répartis dans 22 fédérations régionales et 94 fédérations départementales et le poids de ses associations spécialisées, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs ne sont pas les seules organisations dans le paysage syndical agricole français.

Durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, l'unité syndicale affichée par la FNSEA sera à de nombreuses reprises battue en brèche. A sa gauche, ce sera tout d'abord le cas avec la naissance en 1959 du « Mouvement de coordination et de défense des exploitants agricoles familiaux » (MODEF) dont l'objectif initial était de développer l'influence du Parti communiste dans les campagnes. Toutefois, cette organisation n'a jamais réussi à étendre son rayonnement par-delà certains départements, comme celui des Landes, où la gauche reste très présente dans les campagnes, notamment parce que l'histoire du métayage y a été mouvementée. Cette organisation ne recueille aujourd'hui que 1,47% des suffrages lors des élections aux chambres d'agriculture dans le collège des chefs d'exploitation. Il convient de rappeler ici qu'en France, la représentation professionnelle se mesure lors des élections aux Chambres d'agriculture qui sont investies d'un pouvoir consultatif et professionnel et d'une mission d'intervention dans le domaine agricole.

Si à la fin des années 1960, dans la mouvance des mouvements anti-institutionnels apparaîtra le courant dit « Paysans travailleurs », porté notamment par l'ancien jacobin, Bernard Lambert, il faudra attendre l'élection de François Mitterrand et l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 pour voir évoluer rapidement le paysage syndical et une recomposition de la gauche paysanne non communiste (Martin, 2005). C'est 1987 que les différentes organisations issues de la « Confédération nationale des syndicats des travailleurs paysans » (CNSTP), de la « Fédération nationale des syndicats paysans » (FNSP) et de quelques organisations départementales autonomes se rassembleront en une seule « Confédération paysanne » (Lagrave, 1990 ; Martin, 2005). La reconnaissance de la Confédération paysanne comme organisation syndicale représentative au niveau national ne sera officialisée qu'en février 1990 avec la publication du décret Nallet, du nom du ministre de l'Agriculture de l'époque.

La participation en 1993 des responsables de la Confédération paysanne à la création de la « Via Campesina » donna à cette dernière une place dans les mouvements altermondialistes et fit désormais de la question internationale un « enjeu syndical » (Bruneau, 2004). Dès la fin des années 1980, la Confédération paysanne pointera les impacts négatifs des modes de production intensifs sur l'environnement et la santé des consommateurs. De façon générale, la Confédération paysanne en appelle à « une rupture avec les modèles promus dans les années 1970 » (Bruneau, 2010, p.223). Dans cet esprit, elle insiste sur la recherche de partenariats avec les autres acteurs du milieu rural (Purseigle, 2004) et sur la nécessité de participer aux actions de développement agricole, comme en attestent les pratiques de la composante basque de la Confédération paysanne (« Euskal Herriko Laborarien Batasuna ») étudiée par Xabier Itçaina (Itçaina, 2005).

Le regard porté par la Confédération paysanne sur les questions méditerranéennes la distingue quelque peu de la FNSEA. Pour elle, il convient avant tout de dénoncer des accords de libre-échange et les politiques commerciales tournées vers l'exportation de produits à bas prix qui participent, selon elle, de la destruction des agricultures familiales méditerranéennes. Elle a notamment dénoncé dernièrement les accords permettant au Maroc d'exporter des fruits et légumes. En matière d'élevage, parce qu'elle considère le pastoralisme comme un outil au service du maintien de la biodiversité, elle réclame la reconnaissance des surfaces pastorales et des pâturages méditerranéens dans la Politique Agricole Commune (PAC). Il s'agit également pour la Confédération paysanne de s'opposer au modèle agro-industriel qui se développe dans certaines régions comme l'Andalousie. Elle dénonce les conditions de travail des travailleurs saisonniers nord-africains embauchés par certaines firmes de production agricoles. Pour cette organisation syndicale, la Méditerranée ne saurait être un espace où se déploient les investissements étrangers mais celui d'une agriculture paysanne autosuffisante portée par de « petites fermes ».

Sur le plan électoral, malgré les axes d'un discours qui peut rencontrer celui du grand public et la médiatisation de son ancien leader José Bové, aujourd'hui parlementaire européen, la confédération paysanne perdra de 2001 à 2007 quasiment le tiers de ses électeurs (de 26,39 à 18,66 %). Lors des élections chambres d'agriculture de janvier 2013, elle n'obtiendra que 18,54% des suffrages.

Par ailleurs, la reconnaissance du pluralisme syndical n'a pas seulement donné lieu à la formalisation d'une polarité binaire au sein du syndicalisme agricole, entre le syndicat *mainstream* et un syndicalisme minoritaire orienté à gauche. Il a également rendu possible l'élargissement du spectre des expressions représentées, en réactivant notamment d'autres courants plus anciens du syndicalisme agricole. Ainsi en est-il, de la montée en puissance de la Coordination rurale, héritière en partie de la Fédération Française de l'Agriculture (FFA).

Les années 1990 ont été favorables à la réactivation de ces courants. En 1992, à la veille des grandes échéances internationales devant conduire à une renégociation des accords multilatéraux du GATT (et donc à la création de l'organisation mondiale du commerce) et à une réforme de la PAC au niveau européen, les mondes agricoles français apparaissaient irrémédiablement éclatés en terme de statuts, de revenus, de modes de production et d'accès au marché. Les processus de différenciations socio-économiques des agriculteurs s'exprimaient de plus en plus à travers les positions que ceux-ci revendiquaient au sein d'une filière.

Ces différenciations étaient de moins en moins amorties par la médiation d'un Etat ayant fait le choix d'un traitement spécifique de l'agriculture par rapport aux autres acteurs de l'économie. Par ailleurs, la spécialisation territoriale et professionnelle du secteur agricole conduisait à un appauvrissement identitaire qui ébranlait l'ensemble du dispositif mis en place pour défendre des intérêts supposés communs. C'est dans ce contexte troublé que s'est constituée la Coordination rurale.

Partie des milieux céréaliers du sud-ouest, celle-ci a d'abord regroupé des militants venus de tous les horizons (syndicalisme majoritaire, FFA, MODEF ou Confédération Paysanne) en un front du refus contre la réforme de la Politique agricole commune et contre la prise en considération des échanges agricoles au sein du GATT. En quête de reconnaissance officielle, elle combattit la FNSEA en dénonçant trente ans de cogestion. Afin de se doter d'une légitimité syndicale lui permettant de présenter des candidats aux élections aux Chambres d'agriculture en 1993, la Coordination rurale, conformément aux orientations nettement marquées à droite de ses initiateurs, a pris appui sur l'une de ses composantes, la FFA.

C'est ainsi que le 7 juillet 1993, la Coordination rurale-Union nationale a été constituée comme syndicat. C'est parce que ses fondateurs ne peuvent admettre ce qu'elle osera appeler un « génocide paysan » que la Coordination rurale combattra la cogestion et la PAC et que, par la même, elle réussira à séduire de nombreux agriculteurs spécialisés.

Qu'elles aient été silencieuses ou bruyantes, toutes les actions fondatrices de la Coordination rurale ont témoigné d'un même refus : celui de la disparition d'une agriculture pensée comme le ciment de la civilisation. De même considérant que les négociations de la PAC et celles du GATT conduisent à la disparition des paysans, elle estime nécessaire de les combattre. Ce que la Coordination refuse par-dessus tout, c'est l'assignation des agriculteurs à une position devenue minoritaire dans la société française. Elle créera dans les années 2000 des organisations spécialisées comme l'Organisation des Producteurs de Lait (OPL). Parce que les problèmes qui affectent la filière lait sont européens, le discours de l'OPL prend appui sur celui de l'*European Milk Board* (EMB) auquel elle adhère en 2007. A l'instar de cette organisation européenne, elle souhaite défendre « *une production laitière porteuse d'avenir qui permet aux éleveurs de vivre décemment de leur travail* ». C'est pour ces raisons qu'elle relaiera durant l'été 2009 avec l'Association des producteurs de lait indépendants (APLI) l'appel à la grève du lait lancé par l'EMB en participant à l'organisation de nombreuses réunions d'éleveurs à travers la France. Le 10 septembre 2009, elle contribuera grandement avec l'APLI au lancement en France de la grève du lait et le 18 septembre aux actions spectaculaires des grévistes déversant des milliers de litres de lait dans des champs aux quatre coins de la France (Purseigle, 2010).

Sans toutefois y créer des associations spécialisées, la Coordination rurale tentera d'irriguer de ses idées des régions dans lesquelles elle n'est pas représentée. Ainsi, dans le secteur viticole, la Coordination rurale associée à un cabinet de communication lancera, en décembre 2005, une campagne de communication et d'affichage ayant pour objectif de préciser la place du vignoble et des viticulteurs dans la société. Avec pour arrière-plan une grappe de raisin rouge tenue dans une main, le slogan des affiches placardées dans de nombreuses régions viticoles comme en Languedoc-Roussillon est évocateur : « *Leader. Pas Dealer* ». Néanmoins, si les échanges internationaux et la PAC constituent des axes majeurs du programme de la Coordination rurale, contrairement à la FNSEA et à la Confédération paysanne la question méditerranéenne apparaît très secondaire. Cause ou conséquence de sa faible implantation dans les départements du midi et du Sud-est où ses scores sont souvent en deçà des 20% ? Toutefois, longtemps cantonné à certains départements céréaliers du Bassin Parisien (Loiret, Indre-et-Loire, Seine-et-Marne) ou de Midi-Pyrénées, le vote Coordination rurale a globalement progressé sur l'ensemble du territoire national depuis les élections chambres d'agriculture de 2007. En obtenant 20,49% des suffrages à l'occasion des élections de janvier 2013, la Coordination rurale est devenue le deuxième syndicat agricole français.

Conclusion

De ce bref tour d'horizon du syndicalisme agricole français, il convient de retenir que les positions syndicales ne sont plus acquises et que même les organisations majoritaires (FNSEA, JA) doivent faire un travail militant important d'explication de leur projet et du bilan qu'elles tirent du mandat précédent pour que l'élection professionnelle puisse leur être favorable. De son côté, la gauche paysanne semble avoir atteint un seuil en termes de pénétration des couches agricoles. Son audience est souvent circonscrite à des bastions traditionnels de la gauche rurale. Mais même dans ce que l'on appelait jadis le « Midi rouge » (qui correspond à la région du Languedoc-Roussillon), les choses ont changé et la FNSEA et les JA sont aujourd'hui largement majoritaires. En 2013, dans près de dix départements la Confédération paysanne est en dessous des 10% des suffrages. L'incapacité de la Confédération paysanne à penser l'agriculteur comme un producteur voire à ne le penser que comme un citoyen altermondialiste a fait que certains agriculteurs, notamment dans l'Ouest de la France se sont détournés d'elle au profit de la FNSEA qui a réussi à reconquérir des bastions de la gauche paysannes comme le département de la Loire-Atlantique. En revanche, parce que plus en résonance actuellement avec certains secteurs de l'agriculture française et parce qu'elle a réussi à mettre en place dans certains départements des groupes de développement agricole et des centres de gestion, les agriculteurs peuvent être plus sensibles à l'offre électorale de la Coordination rurale. Dans près de huit départements, cette organisation a réalisé des scores supérieurs à 35%.

Quel que soit leur positionnement politique, les agriculteurs français choisissent avant tout des organisations qui s'adressent aux producteurs et aux entrepreneurs qu'ils sont. Les succès syndicaux tiennent notamment à la capacité de l'organisation à soutenir le projet individuel qu'un exploitant veut mettre en place dans son entreprise. Au-delà d'une lecture en termes idéologique et politique, la place qu'occupent les différents syndicats agricoles français tient donc à leur capacité à accompagner techniquement et économiquement l'autonomie des agriculteurs qui ne portent plus forcément le même projet de développement.

Bibliographie / Plus d'informations

- I., Bruneau (2004), « La Confédération paysanne et le "mouvement altermondialisation". L'international comme enjeu syndical », *Politix*, n°68, 2004, p. 111-134.
- Confédération Paysanne, *PAC et agricultures paysannes en zone méditerranéenne. Bilan et perspectives*, Actes du séminaire de Marseille, 28-29 septembre 2011.

- F., Colson, « Que reste-t-il de la cogestion État-profession ? », *Revue Pour*, n°196-197, mars 2008, p. 107-113.
- P., Coulomb, « La cogestion : une nouvelle tentative corporatiste ? », et « Les conférences annuelles: entre corporatisme et populisme », dans P., Coulomb, H., Delorme, B., Hervieu, M., Jollivet, P., Lacombe (sous la dir.), *Les Agriculteurs et la Politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 147-179.
- B., Hervieu et F., Purseigle, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, Paris, 2013
- X., Itcaina, « Entre christianisme et altermondialisme: le syndicat paysan basque ELB », Editions de l'E.H.E.S.S., *Etudes rurales*, n°175-176, 03/2005, p.195-214.
- J.-P., Martin, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, La Découverte, 2005.
- R.M., Lagrave, « Les gauches syndicales (Modéf, CNSTP, FNSP) », dans P., Coulomb, H., Delorme, B., Hervieu, M., Jollivet, P., Lacombe (sous la dir.), *Les Agriculteurs et la Politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 355-369.
- D., Pesche, M., Hrabanski « Défendre un produit. Entre logiques politiques nationales et enjeux globaux », dans B., Hervieu, N., Mayer, P., Muller, F., Purseigle et J., Rémy (sous la dir.), *Les Mondes agricoles en politique: de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.
- F., Purseigle, « Le monde paysan et les sources chrétiennes de la solidarité internationale », dans E., Agrikoliansky, O., Fillieule et N., Mayer (sous la dir.), *L'Alter Mondialisme en France: la longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005, p. 75-97.
- F., Purseigle, « La coordination rurale: un nouvel acteur sur l'échiquier syndical », dans B., Hervieu, N., Mayer, P., Muller, F., Purseigle et J., Rémy (sous la dir.), *Les Mondes agricoles en politique: de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 241-272.
- CNJA, *Nourrir les hommes, organiser les échanges*, Rapport présenté par M., Simon, Journée d'étude du CNJA, 25-26 octobre 1967.

Webographie

- FNSEA
www.fnsea.fr
- Confédération Paysanne
www.confederationpaysanne.fr
- MODEF
www.modef.fr
- Coordination rurale
www.coordinationrurale.fr
- Jeunes Agriculteurs
www.jeunes-agriculteurs.fr

Le syndicalisme agricole au Maroc peut-il avoir un avenir meilleur ?

Mohamed Hakech

Ingenieur en économie rurale, Secrétaire Général de la Fédération nationale du secteur agricole (FNSEA), Maroc.



La question du syndicalisme en agriculture est rarement abordée quand on se penche sur le cas du Maroc. Son histoire est souvent occultée dans un monde rural enclavé et laissé essentiellement entre les mains des féodaux locaux et des grands propriétaires terriens. Angle mort de la recherche en sciences sociales mais également du journalisme, le syndicalisme agricole marocain mérite que l'on s'y intéresse.

Il s'agit de commencer à briser ce mutisme en abordant sa situation, les revendications des travailleurs de la terre, les conditions particulières de la femme rurale et les positions du syndicalisme à propos de la politique agricole en vigueur au Maroc.

Le syndicalisme au Maroc de la colonisation à nos jours

C'est durant l'époque coloniale que le syndicalisme a émergé au Maroc. En 1930, des militants (ouvriers, employés, petits fonctionnaires, cheminots, instituteurs et mineurs) jettent les bases de l'union des syndicats de la Confédération Générale des Travailleurs (CGT) au Maroc. La majorité de ces militants appartiennent à la mouvance communiste ou nationaliste.

Il faut toutefois attendre le 24 décembre 1936 pour qu'un *Dahir*, c'est-à-dire un décret royal, autorise la minorité européenne à constituer des syndicats professionnels, suite aux grandes grèves de mai et juin 1936 qui ont eu lieu en France et qui ont provoqué en retour une poussée revendicatrice au Maroc (avec de grandes grèves à Casablanca, Khouribga, Fès et Rabat). En dépit du caractère ségrégationniste de cette mesure, beaucoup de Marocains intègrent les syndicats constitués et participent aux différents mouvements de lutte.

En 1946, l'Union Générale des Syndicats Confédérés du Maroc (UGSCM) est créée. Par la suite, et sous la pression des militants communistes et nationalistes, l'UGSCM procédera à la « marocanisation » de ses instances dirigeantes. Cela encourage, à partir de 1948, une masse grandissante de Marocains à se syndiquer au point de représenter alors les deux tiers des 70.000 adhérents aux syndicats du pays. Durant cette période d'après-guerre, le renforcement des investissements coloniaux contribue d'ailleurs largement à la syndicalisation.

Deux grands événements politiques viennent ensuite accélérer considérablement l'organisation syndicale en Afrique du Nord: l'assassinat du jeune syndicaliste tunisien Farhat Hached en décembre 1952 et la déportation, en août 1953, du roi du Maroc, Mohamed V, en Corse. En décembre 1955, a lieu la création de l'Union marocaine du travail (UMT), premier syndicat marocain. Celui-ci va connaître, quelques années plus tard, deux grandes scissions successives qui marqueront le paysage syndical marocain jusqu'à nos jours. En effet, sont créées d'une part l'Union générale des travailleurs marocains (UGTM) par le parti de l'*Istiqlal* en 1960, et d'autre part, en 1978, la Confédération démocratique du travail (CDT), issue de l'Union socialiste des forces populaires (USFP).

Actuellement, le Maroc compte cinq syndicats désignés comme représentatifs: l'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail (CDT), l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), l'Union nationale du travail au Maroc (UNTM) et la Fédération démocratique du travail (FDT). Concernant le mouvement syndical agricole, la première organisation à caractère national n'a été constituée qu'en 1958 sous le nom de Fédération nationale de l'agriculture qui regroupait les fonctionnaires des administrations du ministère de l'agriculture, affiliée alors à l'UMT.

Cependant, ce sont près d'une vingtaine de syndicats qui existent dans les faits. Cette situation atomisée résulte notamment des nombreuses imperfections qui demeurent en termes de démocratie interne et d'indépendance politique. Peu de salariés marocains font confiance aux syndicats et plusieurs mouvements s'affaiblissent en conséquence.

Le syndicalisme en agriculture

Le syndicalisme agricole marocain, comme dans les autres pays du Maghreb, est de nature urbaine. Aussi, jusqu'à récemment, le rôle des syndicats agricoles se limitait-il à l'encadrement des fonctionnaires et des employés des établissements publics du Ministère de l'Agriculture. La préoccupation majeure de la colonisation fut de maintenir la campagne marocaine dans son cadre traditionnel, de la figer dans son économie ancienne et de contenir la résistance paysanne. Pour réaliser ces objectifs, les occupants ont renforcé les féodalités administratives et religieuses.

Les ouvriers agricoles, durement exploités dans les domaines coloniaux (la superficie mobilisée par le protectorat est passée de 150.000 hectares en 1912 à 500.000 hectares en 1929), mais également les petits paysans et métayers au cinquième (ruinés et sujets à l'arbitraire des autorités locales), migrèrent dans les villes dans l'espoir de trouver davantage de liberté et un travail plus stable dans les industries. Dans la partie marocaine colonisée par l'Espagne, les montagnards rifains partirent vers les champs et les vignobles oranais en Algérie, tandis que les populations des régions du sud marocain, très arides, prirent la direction des plaines céréalières au nord pour participer aux moissons.

Après l'indépendance en 1956, le pouvoir marocain a suivi la même voie. Il a fait fructifier l'héritage colonial pour consacrer sa domination sur le monde rural. Il a ranimé les féodaux, et renforcé la présence de ses autorités. Les Marocains ne peuvent oublier le soulèvement paysan de la commune de *Ouled Khalifa*, dans le Gharb, réprimé dans le sang en 1970 pour avoir protesté contre l'accaparement de leurs terres. Les luttes politiques, syndicales et estudiantines de la population marocaine, entre les années 1970 et 1990, ont contribué considérablement à la germination du syndicalisme agricole dans le monde rural.

Plus près de nous, il semble clair que les événements dits du « printemps arabe », symbolisés par le mouvement du 20 février 2011 au Maroc, ouvrent de larges perspectives pour son développement et sa démocratisation. L'ouverture du champ politique est une opportunité pour un syndicalisme dont les sujets de préoccupations ne manquent pas: les inégalités dans la répartition des terres (70% de paysans ont moins de 2 ha), mais aussi de l'eau et d'autres facteurs de productions, nécessitent assurément de disposer d'un syndicalisme agricole fort et dévoué aux causes légitimes des travailleurs de la terre.

Pour autant la présence des syndicats en milieu rural demeure actuellement très modeste au regard des organisations syndicales dans le secteur industriel et la fonction publique. L'encadrement des ouvriers agricoles, qui seraient environ un million (selon les estimations de la FNSA), n'en est qu'à ses débuts. Les ouvriers agricoles n'ont obtenu le droit de participation aux élections professionnelles syndicales qu'en 2009. De leur côté, les petits paysans, eux-mêmes estimés à environ un million, sont très peu fédérés en syndicats. Cette situation est liée à l'anti syndicalisme du patronat agricole d'une part et au désintérêt des syndicats, d'autre part, pour cette catégorie socio-professionnelle bien particulière.

La Fédération Nationale du Secteur Agricole (FNSA/UMT)

Principal syndicat agricole actuellement au Maroc, la Fédération nationale du secteur agricole, affiliée à l'UMT, a été constituée le 18 mai 1991. La FNSA est l'aboutissement de l'action militante au sein des différentes catégories de salariés du secteur agricole: fonctionnaires, employés, agents, ouvriers agricoles et paysans pauvres.

Depuis sa constitution en 1991, la FNSA est devenue le syndicat le plus représentatif au sein du secteur agricole et forestier. Les résultats des élections de juin 2009 l'ont placé largement en tête des suffrages : 72% des sièges de la fonction publique agricole, 50% des sièges des établissements publics et sociétés d'Etat de l'agriculture et 27% des sièges des délégués des ouvriers agricoles. La FNSA mène son combat pour le respect de la dignité et les droits syndicaux et sociaux des travailleurs du secteur agricole.

Parmi les priorités qu'il se donne, le syndicat évoque également la nécessité d'une réforme agraire globale et démocratique qui donnerait l'eau, les subventions et la terre aux paysans pauvres tout en assurant la souveraineté alimentaire au peuple marocain en ce qui concerne les produits de base. Pour affronter les différents problèmes du secteur agricole et forestier et répondre à sa complexité (diversité des établissements, des institutions, des filières, des catégories de personnel et de salariés, pluralité de la réglementation qui les régie, etc.), la FNSA a mis en place une organisation capable de tenir compte des spécificités et des différences dans un esprit d'unité. La FNSA fédère ainsi 13 syndicats nationaux.

Parallèlement, la FNSA a mis en place deux structures complémentaires :

- l'organisation de la femme du secteur agricole (OFSA), qui traduit les orientations progressistes de la FNSA sur la cause féminine et sa conscience de l'importance des femmes dans le secteur agricole.
- l'organisation de la jeunesse du secteur agricole (OJSA), ouverte aux nouvelles générations d'agriculteurs hommes et femmes, aux élèves ingénieurs et techniciens, y compris ceux qui, une fois diplômés, seraient au chômage.



Manifestation de la FNSA devant le ministère de l'agriculture et des pêches maritimes, à Rabat, le 18 juin 2013.

La dispersion du patronat agricole

Etant donné la structure latifundiaire du pays, une minorité d'exploitants détient une part non-négligeable des terres agricoles. Ce secteur voué surtout à l'exportation repose sur le salariat. Il représente à peine un millier de propriétaires et/ou exploitants agricoles privés et contrôle quelques 500 000 hectares (dont 120 000 irrigués de façon moderne), soit l'équivalent de 9% de la superficie totale cultivée ou cultivable au Maroc et 15% de la superficie irriguée. Une centaine parmi eux détiennent, en outre, environ un quart du cheptel ovin et bovin de race importée et élevé selon les méthodes modernes.

Malgré son faible poids, le patronat agricole est dispersé en plusieurs organisations professionnelles, ce qui ne facilite pas le dialogue avec le syndicalisme salarial. En dépit de son faible effectif, le patronat agricole est en revanche très bien écouté par le pouvoir, ses revendications étant rapidement traitées. L'article 288 du Code pénal, qui astreint le droit de grève, est toujours en vigueur tandis que le Maroc n'a pas encore ratifié la convention fondamentale de l'Organisation internationale du travail (OIT) n°187 relative à la liberté syndicale et la protection du droit syndical. Autant ce syndicalisme patronal est écouté, autant les revendications salariales ont du mal à être prises en compte.

Situation et revendications des ouvriers agricoles

Sous le protectorat français, les travailleurs du secteur agricole ont été tenus en marge d'une législation protectrice, leur situation étant simplement réglementée par des accords conclus entre les exploitants agricoles afin de déterminer les conditions de travail. Ce n'est qu'avec la promulgation du *dahir* portant loi n° 1-72-210 du 24 avril 1973 que les conditions d'emploi et de rémunération des salariés agricoles ont été déterminées. Nonobstant le *dahir* n°1-81-178 du 8 avril 1981 qui intègre les travailleurs au régime de sécurité sociale, ces derniers n'ont véritablement commencé à bénéficier des allocations familiales qu'en 2008...

Le code du travail adopté en juin 2004, qui concerne aussi le secteur agricole, comprend encore une discrimination juridique à l'encontre des travailleurs agricoles. Le salaire minimum agricole garanti dans l'agriculture (SMAG) est inférieur de 40% au salaire minimum dans l'industrie et le tertiaire (SMIG). Le premier est de 60.63 Dirhams par jour (Dh/j.) contre 93,5 Dh/j pour le second. L'autre aspect de cette discrimination se situe au niveau de la durée de travail : 48 heures par semaine pour les ouvriers agricoles, mais 44 heures pour les travailleurs des autres secteurs. Le Maroc n'a ratifié ni la convention n°1 sur la durée de travail ni la convention n°47 des quarante heures par semaine.

La pression exercée par le patronat agricole d'une part, et la faiblesse du mouvement syndical agricole d'autre part, font que les principales dispositions du code de travail demeurent peu respectées. A peine 6% des salariés agricoles sont déclarés à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et les mesures de santé (vis-à-vis notamment de l'utilisation croissante de pesticides) et de sécurité dans les champs ou les usines de transformations restent à parfaire.

Le travail en agriculture, secteur dont la pénibilité est connue, demeure caractérisé, au Maroc, comme dans de nombreux pays de la planète, par la précarité et l'économie informelle. Des milliers d'ouvriers agricoles, qui ont travaillé durant des années, parfois de manière continue, sont toujours considérés comme des travailleurs occasionnels. Les horaires sont par ailleurs rarement respectés et les accidents de travail s'avèrent fréquents. Le transport des ouvriers, du lieu de rassemblement aux terrains agricoles, se fait généralement sur des *pick-up* ou des camions à remorque, sans sûreté aucune donc sur ces trajets qui s'effectuent sur des routes difficiles.

Avec l'industrialisation de l'agriculture marocaine, ces problèmes ne sont pas prêts de se résoudre. Ce n'est sans doute pas un hasard si, parmi les milliers de salariés agricoles (saisonniers ou permanents), on retrouve une forte proportion de paysans ruinés qui ont été contraints de quitter leurs terres, leurs villages ou leurs familles pour tenter de vivre ailleurs.

La femme rurale

L'effectif des femmes salariées dans le secteur agricole connaît une croissance substantielle selon le rapport de la Banque mondiale (2009). Le développement de l'agriculture d'exportation a largement contribué à ce dynamisme. La région de Sous-Massa au sud du Maroc (70% des exportations de fruits et légumes) est un modèle éloquent. Très peu syndiquées, analphabètes (72,3%), jeunes (56% ont entre 20 et 30 ans), mal protégées, dociles et fragiles socialement, les ouvrières agricoles sont très appréciées par le patronat agricole. L'étude menée en 2013 par la FNSA, en partenariat avec le *Centre for Research on Multinational Corporations* aux Pays-Bas, est très révélatrice sur les conditions de travail des ouvrières agricoles dans le Souss-Massa. Outre les mêmes abus qu'endurés par les hommes, les femmes ouvrières peuvent aussi parfois subir d'autres exactions : pénibilité excessive, insécurité, harcèlement moral et sexuel, expulsion des personnes enceintes.

La FNSA est également préoccupée par le sort des travailleuses agricoles marocaines qui ont gagné l'Espagne et les provinces de Huelva et d'Almería en Andalousie. Après une sélection qui leur impose des normes dégradantes (taille petite, mains rudes, avoir des enfants à bas âge, etc.), les femmes retenues immigreront dans l'espoir d'une vie meilleure. Arrivées sur place, leurs rêves se transforment en cauchemars : habitat insalubre, harcèlement et intimidation, isolement, salaire versé de façon très irrégulière sont autant de caractéristiques de cet eldorado finalement décevant.



Une femme agricole manifeste, à Rabat, le 18 avril 2013

Le Plan Maroc Vert : un autre motif de mobilisation

A l'instar des organisations agricoles de par le monde, la FNSA s'invite dans le débat sur les politiques agricoles nationales, en particulier le Plan Maroc vert (PMV). Lancé en 2008, le PMV vise à moderniser l'agriculture marocaine, à renforcer la sécurité alimentaire nationale en augmentant les productions, à promouvoir une agriculture capable d'exporter tout en veillant à protéger les exploitations familiales plus traditionnelles et plus vulnérables.

Le débat est vif au Maroc sur les bienfaits de ce plan et ses résultats en l'espace de bientôt cinq années de mise en œuvre. S'il est parvenu à créer un discours volontariste sur le développement de l'agriculture dans le pays et sur son rôle stratégique pour l'avenir, avec une capacité manifeste d'attirer depuis davantage d'investisseurs, le PMV n'en assure pas pour autant une plus grande souveraineté alimentaire pour le peuple marocain. C'est l'avis de certains agroéconomistes qui jugent son ambition irréaliste.

Sur les produits de base, le Maroc reste tributaire des marchés extérieurs. La balance agro-commerciale affichait un déficit d'environ 2,5 milliards de dollars en 2012, avec un montant des importations record de 6,4 milliards de dollars. Certes, la plupart des denrées de base (céréales, lait, sucre) ont connu une hausse de leur prix, mais ces chiffres traduisent aussi les besoins croissants en volume du Maroc pour couvrir la demande domestique en produits alimentaires. Ainsi, à titre illustratif, rappelons que le pays doit dépenser la valeur de 4 années d'exportation de tomates fraîches pour importer une année de blé tendre (moyenne des 8 dernières années calculée sur la base des données des bulletins de la banque du Maroc).

Pour sa part, la FNSA considère que le PMV s'inscrit dans une politique agricole productiviste et exportatrice, qui profite, avant tout, aux grands agriculteurs et aux investisseurs (locaux ou étrangers). Les paysans pauvres et les ouvriers agricoles continuent à vivre dans la précarité et la pauvreté. Or, la souveraineté alimentaire du pays ne saurait ne pas être une priorité ! Selon la FNSA, il est nécessaire de revoir la stratégie adoptée depuis 2008 et de développer une politique agricole nationale axée sur l'ensemble des acteurs du secteur et qui reposerait sur une réforme agraire capable de garantir, au plus grand nombre, un accès accru à la terre et à l'eau.

Le Maghreb et l'Euro-Méditerranée

Les temps présents sont marqués par des mouvements populaires au sein du monde arabe qui traduisent une renaissance de la conscience politique dans la région, en particulier chez les laissés-pour-compte de sociétés où les inégalités sociales et économiques sont devenues insupportables.

L'espace maghrébin, voire même l'espace méditerranéen, offre ainsi une vraie opportunité pour coaliser ces populations autour de syndicats forts, capables de les représenter, de les défendre et de peser sur le cours des événements. Une solidarité transnationale des travailleurs de la terre en Méditerranée peut constituer une réponse opportune face aux excès du capitalisme qui frappent également les sphères agricoles des pays de la région, qu'ils soient situés sur la rive Nord ou sur celle du Sud.

Dans ce cadre, la FNSA attache une grande importance aux relations syndicales au sein de cet espace et cherche à les développer. Outre la solidarité, la formation et l'échange des expériences syndicales, ces relations servent à mieux appréhender les phénomènes migratoires qui touchent le monde rural, de nombreux paysans fuyant l'intérieur des pays pour gagner les villes du littoral ou les rivages à l'étranger au péril de leur vie. De même, la FNSA entend à son niveau favoriser les rapports entre syndicats agricoles de l'espace maghrébin et méditerranéen afin de mieux suivre l'évolution des négociations commerciales de libre-échange qui affectent les travailleurs de la terre.

Conclusion

Le syndicalisme agricole au Maroc est encore loin de pouvoir répondre aux défis socio-économiques du Maroc. Longtemps poussé aux marges, ce syndicalisme tend à s'affirmer surtout dans un contexte politique qui est marqué au sceau du desserrement de la contrainte. La poursuite de cette montée en puissance serait bienvenue pour un pays qui a tout intérêt à trouver des solutions pour répondre aux aspirations populaires émanant des classes sociales les moins favorisées et des régions rurales souvent mal développées.

L'histoire montre que le développement juste et durable d'un secteur, et plus largement d'un pays, émerge d'un processus de dialogue sérieux et responsable. Le Maroc n'a donc rien à perdre à écouter ses paysans.

Bibliographie / Plus d'informations

- Ayache, A., *Le mouvement syndical au Maroc de 1919 à 1942*, Tome 1, L'Harmattan, Paris, 1982.
- Ayache, A., *Le mouvement syndical au Maroc. La marocanisation (1943-1948)*, Tome 2, Wallada, Casablanca, 1990.
- Ayache, A., *Le mouvement syndical au Maroc. Vers l'indépendance (1949-1956)*, Tome 3, L'Harmattan, Paris, 1993.
- Aziza, M., « Un siècle et demi de l'émigration rifaine : de l'émigration saisonnière vers l'Algérie à l'émigration permanente en Europe », communication faite lors du colloque « Entre mondialisation et protection des droits. Dynamiques migratoires marocaines: histoire, économie, politique et culture », organisé à Casablanca du 13 au 15 juin 2003.
- FNSA-UMT, *Mémoire revendicatif préliminaire concernant les ouvrières et les ouvriers agricoles*, 2012.
- Bouchelkha, M., Boulberj, L., El-Arabi, M., Iziki, O., *Conditions de travail et relations commerciales dans la production des haricots verts au Maroc: cas du Souss-Massa*, Etude conjointe de la FNSA et du Centre for Research on Multinational Corporations, 2013.
- Mouline, M.T., Lazrak, A., *50 ans de développement humain & perspectives 2025. Rapport sur les perspectives du Maroc à l'horizon 2025: Pour un développement humain élevé*, Rabat, 2005.
- Akesbi, N., « Le Plan Maroc Vert: une analyse critique », in « Questions d'économie marocaine 2011 » (collectif), Association marocaine de sciences économiques, Presse Universitaire du Maroc, Rabat, 2011.
- Conseil général de développement agricole (CGDA), *Situation de l'agriculture Marocaine*, n°9, Rabat, novembre 2011.
- Bouzidi, Z., El-Nour, S., Wided, M., « Le travail des femmes dans le secteur agricole : entre précarité et empowerment : cas de trois régions en Egypte, au Maroc et en Tunisie », Working Paper Series n°22, Gender and Work in the MENA region, Population Council, New-York, 2011.
- Mejjati Alami, R., « Les femmes et le marché du travail au Maroc », in « L'Année du Maghreb », 2006, pp. 287-301.

Foreign agricultural workers and the role of labor unions in Italy

Andrea T. Torre

Director of the Medi Studies Centre "Migrations in the Mediterranean", Co-director of the review *Mondi Migranti*, Italy.



The task of analyzing the impact of foreign workers on the Italian agriculture and the role of labor unions in their favor is not a simple one. The majority of studies concentrate on the analysis of agricultural "districts" in Southern Italy, that made it to the news thanks to the recurring popular uprisings (sometimes by locals, sometimes by foreign workers) due to the extreme sanitary and exploitation conditions, which reached hardly justifiable levels (the situation in the city of Rosarno in Calabria became a symbol of such conditions with its surrounding agricultural areas).

This contribution will try and point out some elements that characterize the reality of the Italian agricultural world, in relation to the presence of foreign workers and limited agency actions enacted by institutions and labor unions.

The outline of the situation is very complex though, because the Italian reality, and its labor market, is very diverse throughout the peninsula; an in-depth analysis would require more space but in any case the first, necessary step is the one of contextualization.

Italian Agriculture and Labour Unions

Despite a recent trend reversal, the number of employees in the Italian agricultural sector is largely marginal in the total context; on an overall total of 22.899.000, the agricultural workers effectively correspond to the 3,7%, against the 27,3% of industry and the 68,5% of tertiary according to the ISTAT Data. A recent research conducted by Swg for *Coldiretti* points out how in the last decade the businesses managed by young people have increased (+4,2% in the second trimester of 2012), as well as the number of agricultural workers (+10%) and the students who signed up for agricultural schools (+11%). Subsequently, the amount of agricultural workers representatives in labor unions is marginal, also because of the structure of the agricultural companies itself.

Let's consider the main Italian labor union: CGIL (*Confederazione Generale Italiana del Lavoro*). The incidence of the workers in this category (FLAI) is lower than the 4% of all members (281.780 out of nearly 5.800.000 members). In the other labor unions, the incidence is even lower. CISL (*Confederazione Italiana Sindacati dei Lavoratori*), the second largest labor union in terms of members (4.442.750), counts only 68.239 members (1,6%) in the agricultural workers category (UGC). Furthermore, we can take into account that in Italy the role played by labor unions is historically relevant in the public sector and in private companies of big dimension, very different contexts than factory farms that only rarely have a relevant size and are generally family run businesses.

The world of the Italian agricultural work is also characterized by other peculiarities. The first one concerns the typology of contracts: in 2011 open-ended contracts were 195.415 while the fixed term ones reached the considerable amount of 1.000.613 (*Coldiretti* elaboration based on INPS data). Going through the provinces with the highest amounts of foreign agricultural workers, we find the first five rankings as follows: Bolzano (20.589), Foggia (20.143), Verona (17.235) followed by Trento (13.562) and finally Ragusa (12.209).

These data show the Italian reality in a pretty clear way. First of all, the majority of the workers have a fixed term contract and it's in this category that we find the majority of foreigners. These are therefore very unstable jobs, mostly seasonal, that involve foreign workers essentially for lower-skilled occupations (tomato, apple, grape harvest). The list of the Italian provinces brings us back to a classic dual analysis of Italy, divided between North and south, two areas apparently very different in terms of economic and social structure (Putnam, 1993). The numbers of the provinces of Trento and Bolzano clearly show the size of the agricultural sector from an occupational point of view. On the other hand this is not the case for the southern regions, where illegal labor and its well-known rackets is more widespread (and sometimes prevails in some areas). Not only does illegal work damage the legal businesses, but it also produces precariousness for the migrant workers' conditions.

Foreigners in the agricultural fields

As many qualitative researches (Corrado, Perrotta, 2012) show, a great number of workers stably occupied in the agriculture field (often taking advantage of different periodicities of products from north to south) don't have a residency permit. This is because they never had a legal contract, and the Italian legislation requires a regular and continuative work in order to obtain a residency permit.

Moreover some influent sociologists such as Enrico Pugliese don't agree considering the Italian agricultural work system as a local "model": *"The immigrant workers, often lacking a residency permit, employed in the agriculture field, are not only a peculiarity of Southern Italy and Mediterranean Europe: on the contrary, even a rich and modern agriculture such as the Californian one is largely based on the exploitation and poverty of the immigrant manpower"* (Pugliese, 2012,)

Either way, the foreigners' work in the countryside includes several different typologies, from the "semi-entrepreneurial" condition to a state of extreme exploitation. Among the possible typologies we can find those who settled in a somehow stable way (often in Southern Italy), sometimes even becoming "caporals" (recruiters). Others opt for a strategy of mobility, often going back to their country moving across other Italian or European regions (this happens mainly for neo-Europeans that come from Bulgaria and Romania).

Another scenario belongs to the non-EU immigrants in possession of a residency permit – they can freely move across the different Italian regions, working, if necessary, in agriculture in the South, but if possible looking for jobs in the industrial field in the North. Other immigrants requested international asylum, therefore, while waiting for the commission's response, they are somehow "stuck" in a standby and go for seasonal agricultural jobs. Finally, there are immigrants without a residency permit that are the most subject to exploitation, until a state of semi-slavery.

The caporal is key in this context: this role exists since the postwar period and changed throughout time. Recently, with a strong backing of labor unions, the first laws against it have been issued (Legislative decree of 13 August 2011, n. 138 *"Ulteriori misure urgenti per la stabilizzazione finanziaria e per lo sviluppo"*, art. 12). As Enrico Pugliese remarks, the caporal's role has changed also in conjunction with the more and more massive presence of foreign workers: *"The caporal's role and its function of mediator in labor have changed following the transformations of the labor market and the social and demographical characteristics in the Italian and Southern Italian population. Southern Italy in particular witnessed a gradual phenomenon of escape from agriculture in areas of intensive production, together with the arrival of low-cost manpower, intensified by immigration from countries with a high migratory pressure. The new caporals now work in the labor intermediation but also in the management of the foreign workers' everyday life (travel, accommodation and food, social contacts and salary), creating a system of power and control on the worker that can't be compared to the old caporal's role"*. (Pugliese, 2012)

Being aware of the situation

The opposition to the exploitation and segregation in the countryside, often well represented by very effective journalistic reportages (Leogrande, 2008, Gatti, 2007), is one of the tasks of labor unions, even if with obvious limitations as described above.

Labor unions operate on various levels, starting from collective bargaining, which is sometimes precluded by the weakness of manpower, especially in the case of foreign workers. In any case labor unions had an important role in developing the legislation against illegal labor recruitment and intermediation in Italy.

CGIL and FLAI (*Federazione Lavoratori AgroIndustria*) in particular conducted a great campaign against caporals, promoting a legislative initiative on this matter. That said, it's clear how the labor unions are not enough – especially in Southern Italy – to contrast the situation in terms of agency. Organizations of social economy such as *Libera* (Association founded in 1995 that contrasts the action of mafia, working in the lands that have been confiscated by the state from the mafias) and its growing activism have a more and more important role. This association takes care of labor in lands that have been confiscated by the State from Mafia, and creates agricultural cooperatives.

Such organizations pay attention to the quality of labor and offer legal work opportunities for local and foreign young people. The history of *Libera* and other similar institutions offers the space needed for social criticism that cast light on the hard world of agricultural work in Southern Italy, also thanks to a consistent media activism. In this historical period it's probably safe to say that these forms of social criticism and agency are more effective than the historical and daily work of labor unions.

Another way to grant a regular access to agriculture for foreign workers is formation and vocational guidance. Thanks to communitarian funds, experimentation in this field is starting in Southern Italy.

Project SOFIIA (*Sostegno Orientamento Formazione Imprenditoria per Immigrati in Agricoltura*), promoted by the Ministry of Agricultural Policies, Confcooperative Puglia and CIHEAM-MAI Bari, intends to adopt a positive approach capable of combining active labor policies, social policies and development policies by involving the different groups that operate in the agricultural entrepreneurship. The projects aims to transfer methods, tools and models in order to:

- Promote a journey of mobility and professional growth for Third Countries citizens, by supporting autonomous entrepreneurship in the agricultural sector;
- Favor the process of social and professional integration for the workers by valorizing and enhancing their professional and informal expertise;
- Favor the process of social, professional and political integration of the Third Countries citizens.

These goals are pursued by way of two modalities of intervention: services offering training and support for the creation of agricultural and food firm (i); training courses for agricultural and food firm management (ii). It's going to be very interesting to analyze the results of this and other similar projects that intend to reverse the trend of illegal labor in the countryside. In order to do so it is important to involve landowners in the process and to consolidate a network of cooperatives that can manage lands otherwise uncultivated.

In conclusion, for a matter of space and competence I didn't include the situation of the European agricultural production, its numbers and prices in this piece. It goes without saying that without the resolution of the aforementioned tangles it won't be easy to find stability for the Italian agricultural reality which, beside production, plays (or better, used to play) an important role in the maintenance of our territory. Without it, severe damage to the land takes place very often. But this is another story.

Bibliography / More information

- N., Clark (2013), *Detecting and tackling forced labour in Europe*, York (UK), Joseph Rowntree Foundation.
- A., Corrado, D., Perrotta (2012), *Migranti che contano. Percorsi di mobilità e confinamenti nell'agricoltura del sud Italia*, in *Mondi Migranti* n.3, Milano, Franco Angeli.
- F., Gatti (2007), *Bilal. Viaggiare, lavorare, morire da clandestini*, Milano, Rizzoli.
- INEA (2012), *Indagine sull'impiego degli immigrati in agricoltura in Italia 2010*, Roma, INEA.
- A., Leogrande (2008), *Uomini e caporali. Viaggio tra i nuovi schiavi nelle campagne del sud*, Milano, Mondadori.
- Ministero del Lavoro e delle Politiche Sociali (2012), *Secondo rapporto annuale sul mercato del lavoro degli immigrati*, Roma.
- E., Pugliese (2012), *Il lavoro agricolo immigrato nel Mezzogiorno e il caso di Rosarno*, in *Mondi Migranti* n.3, Milano, Franco Angeli.
- E. Pugliese (ed). (2012), *Diritti violati, Indagine sulle condizioni di vita dei lavoratori immigrati in aree rurali del Sud Italia e sulle violazioni dei loro diritti umani e sociali*, Napoli, Dedalus.
- R., Putnam (1993), *La tradizione civica nelle regioni italiane*, Milano, Mondadori.
- V., Rondinelli (2011), *La manodopera straniera come risorsa per l'agricoltura italiana: una analisi preliminare*, working paper, Roma, ISTA.

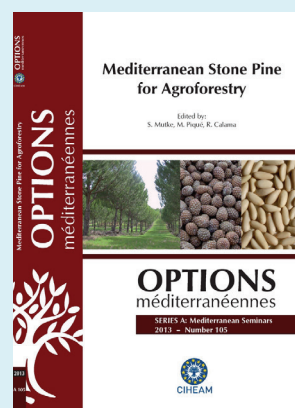
Webography

- Centro Studi Medi
www.csmedi.com

Options Méditerranéennes

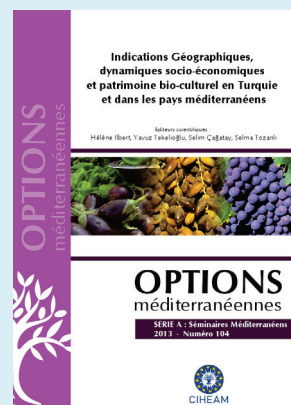
New Open Access System

Forty Years of Scientific Production freely available!



Options Méditerranéennes is a collection of scientific papers intended to aid the development of Mediterranean Agriculture. It has been edited and published by CIHEAM since 1970.

The collection reflects and highlights the work done by CIHEAM's four agronomic institutes in the fields of scientific research and cooperation and brings together lecturers-researchers and experts in the fields from both shores of the Mediterranean.



om.ciheam.org

Syrie, Liban, Palestine : la politique au prisme du syndicalisme agricole

Pierre Blanc

Enseignant-chercheur, Bordeaux Sciences Agro, Sciences Po Bordeaux-LAM, France
Rédacteur en chef de la revue *Confluences Méditerranée*

Issa Hana Shatleh

Arab Center for Agricultural Development (ACAD), Ramallah (Palestine)



Dans les pays du Proche-Orient, comme en beaucoup d'autres endroits du monde, les syndicats agricoles peuvent servir de prisme pour décrypter certaines réalités sociales, politiques et géopolitiques. L'analyse de leurs options partisans, de leur fonctionnement mais aussi de leurs insuffisances est en effet riche d'enseignements sur certaines réalités nationales ; c'est en particulier le cas pour Syrie, le Liban et les territoires palestiniens dont les situations politiques demeurent contrastées.

La Syrie et le corporatisme d'Etat

Du fait de la guerre en Syrie qui, depuis deux ans, déstructure le secteur agricole, il est vain d'analyser la réalité actuelle du syndicalisme agricole. En revanche, il apparaît intéressant de revenir sur son histoire récente qui demeure profondément liée à la domination du pouvoir baasiste désormais très contestée. Ce regard rétrospectif s'impose d'autant plus que les paysans ont longtemps été des alliés du régime et qu'ils semblent être les victimes d'un pacte social progressivement rompu. Il faut le rappeler, le parti *Baas* (parti de la renaissance socialiste arabe) est un parti qui emprunte aux partis agrariens tant par son histoire et ses symboles que par sa rhétorique (Batatu, 1999). Créé dans les années 1940, ce parti émergea surtout dans les années 1950 sur fond de malaise dans les campagnes, la domination des grandes familles de propriétaires condamnant à la précarité nombre de paysans qui composaient la majorité de la population. Coïncidence ou non, alors que ses cadres étaient plutôt issus des milieux intellectuels et/ou de la moyenne bourgeoisie des villes, le *Baas*, affirma sa tonalité agrarienne surtout après avoir intégré en 1952 le Parti arabe socialiste d'Akram Hourani, véritable porte-parole des paysans pauvres de Syrie.



Après avoir été associé à diverses coalitions, le *Baas* connut une mutation interne, une nouvelle garde très revancharde se substituant aux personnalités historiques du parti. L'évolution de cette formation vers des positions plus exclusives et plus autoritaires le conduisirent à prendre le pouvoir en 1963. Ce fut la fin du « *Baas démocratique* » (Kodmani, 2011), qui se traduisit notamment par l'expulsion de ses fondateurs, puis par les dérives autoritaires que l'on sait. Cependant, il n'est pas anodin de constater que les premières mesures prises par le pouvoir baasiste furent l'intensification des réformes agraires qui avaient été lancées en 1958 puis ralenties après une reprise du pouvoir en 1961 par les anciennes élites foncières dont les alliés étaient revenus aux commandes du pays.

En redonnant assez massivement de la terre aux paysans syriens à partir de 1963, en les encadrant dans des coopératives de la réforme agraire et en créant un système de banque agricole qui leur permettait de s'abstraire des usuriers, le *Baas*, dépositaire d'un certain socialisme arabe, fit des campagnes l'une de ses assises populaires. Mais par-delà la revitalisation des campagnes, le *Baas* cherchait ainsi à les contrôler par un véritable mouvement de « baasisation ».

Cette « *intégration de l'Etat et du village* » (Hinnebusch, 1989), fut également permise par la création en 1964 de l'Union Générale des Paysans (UGP). Au moins jusqu'aux derniers bouleversements syriens, l'Union Générale des Paysans a montré une forte structuration. Elle est l'exemple même d'un « corporatisme d'Etat », dans lequel l'Etat autoritaire incorpore des groupes sociaux dans des structures verticales de mobilisation au profit d'objectifs de développement et de contrôle social (Gobe, 2006). L'UGP comptait des sections villageoises fédérées dans des ligues au niveau des districts (*manitqa*), elles-mêmes regroupées en fédérations au niveau des *Mohafazat*, lesquelles étaient représentées au niveau central dans une structure qui se trouve toujours au plus près du commandement du *Baas*.

Jusqu'en 2011, l'Union Générale des Paysans était l'une des plus grandes organisations paysannes arabes, sinon la plus puissante en termes d'effectifs. Evènement loin d'être anodin, l'un de ses représentants, Khaled Khazaal, fut élu au début du mois de février 2011, au poste de secrétaire général de l'Union générale des paysans et des coopératives agricoles arabes. Elle comptait alors plus d'un million de membres et se présentait comme une organisation de masse, en sachant que le lien des membres à l'organisation participait aussi d'une certaine ambiguïté étant donné la nature autoritaire du régime.

Certes, il ne fait pas doute qu'elle a porté les revendications des agriculteurs en matière de prix agricoles, de politique commerciale et d'aides de l'Etat notamment. Mais l'histoire de ce syndicat a montré également que son intégration à l'Etat baassiste ne lui a pas toujours permis en retour de voir certaines de ses revendications satisfaites, en particulier dans le domaine foncier où, par exemple, il n'a jamais obtenu que les institutions religieuses, de type *Waqf*, soient visées par la réforme agraire. Toutefois, en dépit de ces limites qui pesaient sur la portée des revendications du syndicat, beaucoup d'agriculteurs ont cherché à en être le plus proches. En effet, dans un pays où le clientélisme était devenu un trait politique évident, l'appartenance syndicale à une formation membre d'un parti-Etat fournissait à l'évidence des avantages professionnels ou d'une autre nature à ses membres. Tout cela démontre bien qu'en « politisant » un syndicat, c'est-à-dire en le mettant sous la tutelle d'un parti-Etat, on dépolitise sa pratique (Gobe, 2006).

Pour autant, l'inféodation ou « l'incorporation » (Longuenesse, 1998) du grand syndicat agricole syrien au *Baas* n'a pas éloigné les agriculteurs de la révolte en cours puisqu'ils sont très présents dans la rébellion. En fait, le retrait de l'Etat dans l'agriculture, déjà entamé à la fin du règne d'Hafez el Assad puis accéléré avec l'arrivée au pouvoir de son fils Bachar en 2000 a révélé une déconsidération progressive du pouvoir pour un monde qui devenait moins pesant démographiquement même s'il représente aujourd'hui encore quelque 20% de la population. Evidemment, cette rupture d'un contrat social entre l'Etat et les paysans mériterait des travaux plus approfondis pour en vérifier l'intensité mais déjà des indices de crise rurale apparaissent bien à la veille de la révolution syrienne (Jaubert, Saadé, Haj Assad, Al-Dbiyat, 2013).



La Syrie de l'intérieur, avec ici des ouvriers agricoles

Au Liban, un syndicalisme en retrait

Au Liban, l'histoire politique est tout autre que celle de son voisin syrien et l'agriculture est loin d'y avoir occupé la même place dans la construction du pays après l'indépendance. Alors qu'en Syrie les campagnes étaient considérées comme les alliées du régime, au Liban le choix du libéralisme dès les années 1940 a progressivement fait la part belle aux services et à sa matérialisation urbaine qu'est Beyrouth ; pourtant, en revendiquant le Grand Liban en 1919, les libanistes avaient misé sur l'adjonction de plaines agricoles (Bekaa, Akkar) au Mont-Liban pour donner vie à ce cœur historique et éponyme du pays.

Mais le choix d'une option libérale dès l'indépendance a contribué progressivement à disqualifier les zones rurales périphériques, conduisant ainsi à une certaine négligence de l'agriculture. La guerre civile (1975-1990), qui s'est nourrie aussi de cette disqualification de certaines zones rurales (Blanc, 2005-2006), n'a pas amélioré cet état de fait. Et la confirmation au lendemain de la guerre d'un modèle de croissance basé sur la tertiarisation n'a pas servi les intérêts des secteurs productifs. Cette déconsidération aurait certes pu stimuler l'émergence d'un syndicalisme agricole. Mais l'absence de politiques agricoles a nui à la professionnalisation agricole (ainsi, il n'y a pas de statut d'exploitant) et donc à l'émergence de revendications catégorielles.

Trois types d'exploitations existent pourtant au Liban. Mais leur force de frappe est entravée pour des raisons diverses. Ainsi l'agriculture patrimoniale qui est encore très présente ne constitue pas le meilleur terrain pour les mobilisations collectives. A l'opposé, les secteurs les plus dynamiques du pays sont des investisseurs en agriculture branchés directement sur les dynamiques commerciales régionales et peu enclins aux démarches collectives. Au milieu du spectre, l'agriculture familiale voire de subsistance existe bien mais des facteurs empêchent sa cohésion. Notamment le fractionnement communautaire et régional, intensifié par la guerre civile, qui obère la structuration d'un syndicalisme agricole : si comme on l'a vu l'Union générale des paysans syriens a surtout été un moyen pour le *Baas* de contrôler les paysans révélant ainsi le caractère très autoritaire du pays, au Liban, la difficile émergence d'un creuset national libanais a entravé l'affirmation d'un syndicalisme vigoureux.

Certes, quelques structures syndicales prévalent dans le paysage (notamment l'association des agriculteurs libanais, située plutôt au Mont-Liban, et le Rassemblement des agriculteurs du Liban-Sud) mais en demeurant très ancrées régionalement leurs bases ne sont pas vraiment intercommunautaires. La faiblesse des politiques agricoles dans ce pays est sans doute à relier aussi à cet état de fait. Au final, dans un secteur agricole qui compte malgré tout des avantages certains, notamment la diversité agro-climatique du pays et la présence de réelles ressources hydriques, beaucoup de réformes sont encore à conduire, aussi bien sur la question foncière que dans l'accompagnement institutionnel et commercial tandis que les équipements ruraux souffrent d'une réelle insuffisance (Blanc, 2013).

En Palestine, un syndicalisme éclaté et partisan

En Palestine, l'agriculture a une résonance politique marquée étant donné que la question israélo-palestinienne est avant tout un combat pour la terre ; rappelons que la première intifada, celle de 1936-1939, était une révolte paysanne contre les empiètements de terre engendrés par le développement du *Yishouv*. Et puis, c'est bien l'activité agricole qui est le secteur le plus à même de renforcer le caractère inaliénable de la terre.

Ainsi, les Palestiniens Samer Abdelnour et Alaa Tarir écrivaient dans un article au titre sans ambages, « Farming Palestine for Freedom », « *tout agriculteur plantant et cultivant sur la terre de la Palestine est plus puissant qu'un combattant. L'agriculture est une forme importante de résistance et nos fermiers sont au cœur du combat pour la survie et la liberté* » (Al-Shabaka, 2 juillet 2012). Enfin, la souveraineté passe par une certaine sécurité alimentaire que procure l'agriculture.

Eu égard à ce statut très géopolitique de l'agriculture dans les territoires palestiniens, il n'est pas étonnant que des structures syndicales aient émergé à l'initiative de certains partis politiques. Le *Fatah*, qui a été le chef de file du mouvement national palestinien a ainsi créé en 1973 le syndicat des paysans palestiniens (*Palestinian Peasants Union*, PPU) ainsi que de nombreux autres syndicats professionnels. Mais du fait de l'occupation, ce syndicat n'a pas été pendant longtemps vraiment actif dans les territoires, son président se contentant de représenter surtout les agriculteurs dans les instances de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) à Tunis.

Ce n'est qu'en 1993, autrement dit après les accords d'Oslo, que les premières branches ont été créées sur le terrain et c'est dans la bande de Gaza que la première section a été initiée. Il est à remarquer que le PPU agit en fait plutôt comme une structure relais de l'Autorité palestinienne, le ministère de l'Agriculture s'appuyant sur lui pour conduire certaines de ses actions de développement.

Étant donné l'absence d'une autorité politique palestinienne jusqu'en 1993, certaines organisations de développement se sont développées avec des agendas agricoles. C'est le cas du *Palestinian Agricultural Relief Committee* (PARC), émanant du parti du peuple palestinien (PPP, d'obédience communiste) qui est devenu après sa création en 1983 la structure puissante que l'on connaît (Abu Sada, 2007). Très implanté dans toutes les régions des territoires occupés, le PARC a créé le *Palestinian Farmers Union* (PFU) en 1992. En 2011, ce syndicat revendiquait environ 9000 agriculteurs, faisant de lui le plus grand syndicat agricole palestinien. Ses actions portent à la fois sur le plaidoyer interne (revendications envers l'Autorité palestinienne) et externe (notamment au travers de la « campagne populaire contre le mur et la colonisation »). Le PFU est également porteur de programmes de développement (amélioration de la production de l'huile d'olive, gestion de l'eau agricole, etc.). Toutefois, les critiques envers son président (autoritarisme, corruption) ont ébranlé le PFU dont il est difficile de dire si les effectifs sont stables.



Formation d'agriculteurs du PFU à l'irrigation dans la région de Naplouse.

Dans la mouvance de la gauche palestinienne, on compte également l'*Union of Agricultural Work Committees* (UAWC), proche du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) créé par feu George Habache. De par ses actions, il équivaut plus à une organisation de développement qu'à un réel syndicat. L'UAWC est implantée en Cisjordanie, en particulier au nord (Naplouse, Jénine, Tulkarem, Qalqilya) où la tradition de gauche est assez marquée. Comme le PFU qui a cherché une reconnaissance internationale en devenant membre de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), l'UAWC s'est associée au mouvement international, *Via campesina*.

Tandis que l'islam politique est prégnant dans l'actuel contexte palestinien, il importe de souligner que les mouvements islamistes (*Hamas* et *Djihad islamique*) sont assez absents du syndicalisme agricole à l'instar des autres pays de la région, notamment l'Égypte et la Jordanie où les islamistes sont investis ailleurs. Il faut dire qu'en Palestine, ces mouvements islamistes ont surtout commencé à se développer dans les camps de la Bande de Gaza et de Cisjordanie et c'est encore dans ces camps, c'est-à-dire dans des lieux où l'activité agricole est marginale, qu'ils sont le plus actifs.

Par ailleurs, il y a une tendance forte en Palestine à distinguer les organisations caritatives qui privilégient l'aide personnelle, des ONG surtout vouées aux projets de développement collectif. De ce point de vue, l'action du *Hamas* s'inscrit davantage dans l'action caritative même s'il ne s'exonère pas d'actions collectives, mais dans ce cas, elles sont conduites essentiellement dans le domaine éducatif qui est le principal vecteur de son projet d'islamisation de la société.

Il est à noter que l'éclatement partisan du syndicalisme agricole palestinien a conduit à la création en 2009 du syndicat général des paysans palestiniens, qui se veut indépendant des formations politiques. Il compterait déjà plus de 3000 membres avec une branche à Gaza et 8 en Cisjordanie. Bien qu'apparaissant dynamique, ce syndicat est encore loin de réussir le défi de rassembler un monde agricole très divisé de fait par l'hyper-politisation d'une société, liée à la situation d'occupation.

Bibliographie / Plus d'informations

- C., Abu-Sada, *ONG palestiniennes et construction étatique*, Beyrouth, IFPO, 2007.
- H., Batatu, *Syria's Peasantry, The Descendants of its lesser Rural Notable, and Their Politics*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1999.
- P., Blanc, *L'agriculture libanaise : entre contraintes géopolitiques et retrait du politique*, Paris, Maghreb-Machrek, été 2013.
- P., Blanc, *Proche-Orient : le pouvoir, la terre et l'eau*, Paris, Les Presses de Sciences-Po, 2012.
- P., Blanc, « Développement régional et cohésion nationale au Liban », in *Confluences Méditerranée*, n°56, L'Harmattan, Hiver 2005-2006.
- E., Gobe, « Corporatismes, syndicalisme et dépolitisation, in la politique dans le monde arabe » (sous la direction d'Elisabeth Picard, Paris, Armand Colin, 2006.
- H., Kodmani. *Abattre les murs*, Liana Levi, 2012.
- E., Longuenesse, « Maroc, Tunisie, Egypte : transition libérales et recompositions syndicales », Maghreb-Machrek, 162, 1998.
- E., Picard (sous la direction), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2006.
- R., Hinnebusch, *Peasant and Bureaucracy in Ba'hist Syria. The Political Economy of Rural Development*, Boulder, San Francisco et Londres, Westview Press, 1989.
- R., Jaubert, M., Saadé, A., Haj Assad, M., Al-Dbiyat, « La crise agricole en Syrie à la veille de la révolution », in *Maghreb-Machrek*, n° 215, Été 2013.
- R., Sayigh, *The Palestinians: From Peasants to Revolutionaries*, Londres, Zed Books, 1979.



MAI Montpellier

Appointment of the new Director

During the 129th Governing Board meeting of CIHEAM, held in Paris from 20th to 21st June 2013, its thirteen Member Countries validated the selection procedure followed by the French authorities and appointed

Mr. Pascal Bergeret as new Director of the Agronomic Mediterranean Institute of Montpellier (MAIM) for a period of 4 years as of 1st September 2013, which may be renewed once only.



Mr. Pascal Bergeret is a forestry engineer (*"ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts"*) with a doctorate in rural economy and has a wealth of experience, both in France and abroad (Vietnam, Cameroon, Nepal), in agricultural research and development.

Author of several scientific publications, he is a specialist in agriculture in the southern countries and management of technical cooperation projects in rural areas.

Before his appointment as Director of MAIM, Mr. Pascal Bergeret was Deputy Director for Innovation within the Directorate General for Education and Research, at the French Ministry of Agriculture, Agri-food and Forestry.

He succeeds **Mr. Vincent Dollé**, who had held the position since January 2005.

INTERVIEW

Magida Mcheik

Responsable des Programmes au Ministère de l'Agriculture(Liban), membre de l'Association libanaise des femmes d'affaires



Quel rôle la femme rurale, au Liban, joue-t-elle dans les activités économiques liées à l'agriculture, aux industries agroalimentaires et au développement rural, de manière générale ?

Il importe de rappeler que la proportion des femmes qui contribuent aux activités économiques en milieu rural se situe à l'échelle mondiale entre 50 et 80% de la population féminine. A noter aussi que la femme rurale joue un rôle capital dans la production, la transformation et la commercialisation de certaines denrées qui contribuent de manière effective à l'amélioration des revenus des familles en milieu rural. Rappelons, enfin que la proportion des femmes dans la population active à l'échelle du Monde arabe varie d'un pays à l'autre. Aux Emirats arabes Unis, elle n'est que de 6%. Au Liban, elle atteint près de 30%.

En ce qui concerne spécifiquement le Liban, la femme rurale représente, selon les statistiques des Ministère de l'Agriculture des Affaires sociales, 8 % des propriétaires agricoles, 4% des investissements alloués aux terres cultivées, 31% de la main d'œuvre active dans les terres agricoles, 52% des jours travaillés lors des campagnes agricoles et environ 75 % des personnes exerçant des activités artisanales.

Bien qu'elles corroborent le rôle actif de la femme rurale dans la vie économique et le développement rural, ces statistiques ne reflètent pas de manière précise et juste la contribution féminine aux efforts consentis à cet égard, notamment au cours des campagnes agricoles et aux activités économiques qui génèrent des revenus complémentaires et souvent essentiels pour la survie des familles rurales démunies. Je voudrais dire aussi, à cet effet, que l'émiettement des terres agricoles au Liban complique davantage et l'apport quotidien de la femme rurale aux activités économiques locales. Ceci dit, on continue au Liban de percevoir cet apport seulement à travers les activités artisanales et celles liées à la production de la nourriture.

L'Imam Moussa Al-Sadr disait pourtant il y a plus de 35 ans qu'il fallait développer les industries agroalimentaires en milieu rural et en faire la priorité de l'économie libanaise. Il avait raison d'insister sur ce point dans la mesure où les activités focalisées autour de ces industries permettent de répondre aux besoins alimentaires de la population tout au long de l'année et pas uniquement lors des récoltes. Elles offrent, en outre des opportunités économiques aux producteurs via la commercialisation des produits agricoles ou agroalimentaires et contribuent enfin à la valeur ajoutée de ces produits obtenus souvent sans le recours aux méthodes de l'agrochimie.

On n'insiste donc jamais assez: l'évaluation du processus de développement de manière générale et en milieu rural, tout particulièrement, devrait inclure automatiquement toutes ces contributions et permettre à la femme d'avoir ses droits sociaux, économiques et politiques pour prendre part au progrès national et au développement global du pays

Quelle place la femme occupe-t-elle dans les structures de l'action syndicale relative aux activités agricoles et agroalimentaires libanaises ?

La femme libanaise est le plus souvent en marge de l'action syndicale à tous les niveaux non seulement en milieu rural mais aussi par rapport aux autres activités économiques. Ce qui caractérise néanmoins la femme libanaise à cet effet, c'est qu'elle dispose d'une présence dans les structures coopératives agricoles. D'ailleurs, environ 150 d'entre elles sont dirigées par des femmes.

Je saisis cette occasion pour déplorer l'absence de la femme rurale dans les structures des institutions ayant en charge la défense des droits des femmes et de leurs intérêts : c'est le cas entre autres, de la Commission nationale de la Femme libanaise et de l'Union nationale générale des Associations coopératives. Une telle absence est d'autant plus inacceptable que les coopératives agricoles dirigées par des femmes comptent parmi les plus compétentes, les plus actives et les plus productives.

Nous assistons, heureusement depuis quelques années à la naissance de quelques structures susceptible de modifier cette situation p. C'est le cas surtout de l'Observatoire national de la Femme en Milieu rural « NOWARA », créé en 2008, avec l'appui du gouvernement italien et du CIHEAM.

Comment développer, à votre avis, une coopération entre les différentes organisations et structures syndicales, coopératives et associatives agricoles au Liban pour renforcer les droits sociaux et économiques de la femme rurale ?

Cela devrait se faire surtout par le renforcement des programmes initiés par l'Observatoire NOWARA. C'est une tâche qui incombe en premier lieu au gouvernement libanais, car on ne peut pas parler de promotion de la femme rurale sans ressources financières et sans se soucier d'un lien direct avec la société civile rurale par le biais de programmes communs susceptibles d'aider à l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques de la femme rurale.

En dehors des structures syndicales, associatives et coopératives, y a-t-il d'autres structures habilitées à aider la femme rurale à mieux défendre ses droits sociaux et économiques ?

C'est le gouvernement libanais qui pourrait s'atteler à cette tâche. Pour ce faire, il faudrait renforcer la place de la femme rurale dans l'élaboration des politiques publiques en matière de développement, d'autant que les projets d'aide initiés de l'extérieur demeurent limités. C'est donc au gouvernement libanais de renforcer la coopération avec la société civile en milieu rural et d'élaborer des lois pour garantir les droits sociaux et économiques des femmes rurales dans le cadre d'une vision alternative qui regarde l'avenir en prenant en compte les aspects locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Il ne s'agit pas d'un processus de compétition entre l'homme et la femme. Nous avons plutôt affaire ici à une vision qui fasse de la femme un acteur engagé dans le changement de la société vers des perspectives meilleures.

Il faudrait concrètement organiser au bénéfice de la femme rurale des stages dédiés aux nouvelles techniques de production végétale et animale. Il est temps de lancer des projets qui aident les femmes via des crédits dont les modalités sont souples à améliorer tous les aspects qualitatifs et quantitatifs de la production et de la productivité. Ce que le gouvernement libanais fait depuis un an à travers le projet baptisé « ARDP » s'inscrit bel et bien dans cette optique.

Je dois également insister dans ce contexte sur une action qui devrait accompagner de telles initiatives: celle qui consiste à instaurer une nouvelle politique d'information pour changer certaines valeurs et certains concepts influant de manière négative sur les conditions de la femme. Nous sommes appelés, en somme, à tenir un nouveau discours lequel devrait changer les mentalités et les perceptions caduques que la société se fait de la femme.

Que peuvent faire les structures syndicales agricoles et agroalimentaires dans les pays méditerranéens du Nord pour venir en aide à celles du Sud afin de mieux renforcer les droits sociaux et économiques des femmes rurales au Liban ?

Plusieurs pistes pourront être explorées dans cette perspective:

- l'échange des expériences et des savoirs- faire portant sur plusieurs aspects techniques, culturels, sociaux, économiques, juridiques et politiques ;
- l'élaboration de programmes et de projets communs pour mettre en exergue le rôle du tissu associatif et des structures coopératives en milieu rural ;
- l'appui financier de ces projets et le renforcement de la place des femmes dans les projets initiés de manière effective et non en tant qu'alibi ;
- la création de syndicats à l'échelle du Monde arabe et d'une organisation mondiale ayant en charge la défense des femmes rurales ;
- la coopération entre les gouvernements et les représentants de la société civile pour assurer une meilleure intégration politique de la femme et garantir à celle-ci un meilleur positionnement en matière de prise de décisions.

Entretien conduit par Hassane Tili

Journaliste spécialiste des questions agricoles et environnementales



The program to establish the National Observatory for Women in Agriculture and Rural Areas (NOWARA) was initiated in 2007 in the framework of TerCom Project "Activation of mechanisms to sustain rural territories and communities in Lebanon", financed by the Italian Ministry of Foreign Affairs/DGCS and implemented by CIHEAM-IAM Bari in collaboration with the Lebanese Ministry of Agriculture and the Lebanese CNRS, with the technical support of ONILFA (National Observatory for Female Enterprise and Labor in Agriculture) of the Italian Ministry of Agriculture (MIPAF).

www.nowaralebanon.org

INTERVIEW

Mahmoud Abu Ghanima

Secrétaire général du Syndicat des Ingénieurs agronomes, Jordanie



Pourriez-vous nous donner un aperçu sur l'action syndicale relative aux institutions ayant en charge les activités agricoles et agroalimentaires en Jordanie ?

L'activité syndicale en Jordanie a une longue histoire. C'est ainsi par exemple que le Syndicat des Ingénieurs agronomes que je préside actuellement a été créé en 1966. Certaines organisations professionnelles ayant en charge le secteur agricole et agroalimentaire demeurent toutefois faibles. C'est le cas, entre autres, de l'Union des Agriculteurs jordaniens qui a été fondée depuis 1932 mais dont les activités ont été gelées pendant plus de quarante ans. Elle a été finalement relancée en 1997 sous forme d'association et non selon des règles et des modalités à même de protéger le secteur agricole et les agriculteurs. Quoi qu'il en soit, les structures syndicales dédiées aux activités de l'industrie agroalimentaire, sont encore en herbe et leur développement est très lent. Leur impact sur le travail syndical est encore très limité.

Quels sont les problèmes majeurs auxquels se heurte de nos jours le secteur agricole et agroalimentaire et qui font partie des préoccupations prioritaires du Syndicat des Ingénieurs agronomes ?

Ils sont nombreux et complexes et notamment ceux qui réfèrent à la terre, aux ressources hydriques et humaines. Je tiens tout de même à insister ici sur le problème du rétrécissement continu des terres agricoles en l'absence d'une loi devant organiser ces terres et compte tenu de l'expansion effrénée des zones urbaines aux dépens des espaces verts. La rareté de l'eau est également source de problèmes croissants, puisque la Jordanie est l'un des pays du monde les plus frappés par le stress hydrique.

Pour être juste, je dirai que le problème le plus épineux dont souffre le secteur agricole est l'absence d'une volonté politique réelle pour redynamiser les activités agricoles et agroalimentaires, contribuer à leur développement et à la sécurité alimentaire. Force est de constater, en effet, que les gouvernements successifs ont presque déclaré la guerre à ce secteur et que c'est grâce à la force des agriculteurs, à leur volonté du reste réelle pour aller de l'avant que des actions tous azimuts sont engagées en dépit de toutes les difficultés (absence des subventions, faiblesse des investissements, taxes périodiques imposées aux producteurs, etc.).

Je reste persuadé, pour ma part, qu'encourager ce secteur à se redresser permettrait d'atténuer le problème de chômage dans le pays, car ne l'oublions pas, nous avons affaire à un secteur qui pourrait créer bien des emplois s'il était pensé sur d'autres bases. Il est temps donc d'œuvrer ensemble pour permettre par exemple à nos produits agroalimentaires locaux d'avoir une valeur ajoutée et d'aider les producteurs à se procurer les intrants nécessaires au développement de l'agriculture nourricière locale. Et puis, comment expliquer à l'agriculteur jordanien que le coût des phosphates importés d'Inde est inférieur à ceux produits localement ?

Dans quelle mesure, les organisations syndicales agricoles et agroalimentaires s'occupent-elles des droits économiques et sociaux des femmes rurales jordaniennes ?

A vrai dire, l'intérêt accordé par les organisations syndicales à cette thématique est de plus en plus grand car elles sont conscientes des services rendus par la femme rurale et des efforts que les travailleuses agricoles déploient tous les jours pour améliorer la production et la productivité et relancer à leur échelle les activités agricoles et agroalimentaires. Mais là où le bât blesse, c'est l'absence de volonté politique palpable et capable d'organiser le marché du travail selon des critères non discriminatoires pour les populations ou les catégories fragiles et via des lois et des sanctions fermes et dissuasives à l'encontre des opérateurs qui exploitent les enfants et la main d'œuvre féminine dans le travail agricole et agroalimentaire dans les milieux ruraux. Il devrait y avoir depuis longtemps des assurances maladie, une sécurité sociale, des rémunérations justes pour ces catégories. C'est ce à quoi s'attèlent les organisations syndicales. Mais cette tâche devrait être celles de toutes les forces vives du pays et surtout l'affaire du pouvoir politique et du pouvoir législatif.

Dans quelle mesure contribuez-vous aux formations destinées aux cadres moyens et supérieurs travaillant dans le domaine agricole et dans les industries agroalimentaires ?

Ce volet de notre travail est essentiel. Nous essayons de l'assurer avec beaucoup de professionnalisme. Nous y tenons notamment pour deux raisons : la baisse du niveau de l'enseignement supérieur et la nécessité d'aider les nouveaux diplômés à s'insérer dans la vie active par le biais de stages gratuits et systématiques. Nous organisons aussi de manière régulière des ateliers et des stages au profit des cadres supérieurs et moyens travaillant sur les questions de qualité et de sécurité alimentaire et sanitaire.

C'est dans ce cadre que nous venons d'ailleurs d'assurer un cours à la fois pratique et théorique au profit d'ingénieurs agronomes du Ministère de l'Industrie et du Commerce autour de toutes les variétés de blé que nous importons. Il s'agit d'une question fondamentale parce qu'elle touche à la sécurité alimentaire des Jordaniens d'un côté et que la Jordanie est, d'un autre côté, un grand importateur de blé. Nous organiserons la semaine prochaine un autre stage concernant les problèmes qui se posent aujourd'hui chez les aviculteurs et tous ceux qui travaillent dans les industries agroalimentaires liées à ce secteur.

Nous accordons, bien entendu, un intérêt particulier aux stages destinés aux producteurs et susceptibles de les aider à utiliser de nouveaux savoirs et de nouvelles technologies afin de mieux produire et de mieux rationaliser les ressources naturelles, de plus en plus rares. C'est un enjeu capital car nous sommes persuadés que l'apport de la science et la volonté des agriculteurs constituent des cartes maîtresses pour aller de l'avant et tordre le coup à la perception négative que la classe politique se fait toujours de l'agriculteur jordanien.

Comment, à votre avis, les organisations syndicales agricoles des pays méditerranéens du Nord pourraient-elles aider des structures similaires dans les pays du Sud de la Méditerranée ?

En ce qui nous concerne, nous avons dressé depuis longtemps un constat amer : nous ployons sous une charge handicapante, celle de nous substituer à l'Etat pour essayer de répondre aux besoins des agriculteurs. Bien que cette charge ne fasse pas partie à l'origine de notre champ d'intervention, nous ne pouvons pas y échapper à cause du déficit des politiques publiques. Ce qui nous reconforte, chemin faisant, c'est que nous disposons de manière générale de ressources humaines compétentes et bien qualifiées.

Mais notre problème récurrent est le manque de moyens financiers dont nous disposons pour assurer ces formations nécessaires et vitales. Notre budget annuel tourne autour d'un million de dollars. Nous ne pourrions pas tenir longtemps avec ce budget si nous voulons tenir à nos ambitions relatives à la formation et au recyclage des ressources humaines. Nous sommes donc très sensibles aux projets de partenariats capables de renforcer nos moyens financiers destinés à concrétiser autant que faire se peut ces ambitions.

Entretien conduit par Hassane Tili

Journaliste spécialiste des questions agricoles et environnementales



"Feeding Knowledge" is a research programme on Food Security coordinated by CIHEAM through the Institute of Bari, in partnership with the Polytechnic University of Milan (METID). It was launched in early 2012 in the frame of 2015 Milan Universal Exposition on "Feeding the planet, Energy for Life".

It establishes an International scientific Network with three main objectives: developing periodic papers and a "shared vision" on policy priorities, establishing twelve regional focal points gathering young experts and local institutions, and strengthening the National Advisory Service of twelve Mediterranean countries.

The Network aims at developing knowledge on five topic areas related to food security: natural resources management, enhancement of crop products, socio-economic dynamics and global markets, sustainable developments of small communities in marginal areas, and food consumption patterns. The project will focus in priority on the Euro-Mediterranean region before addressing other areas in the world.

A second initiative of the Feeding Knowledge programme is the promotion of Best Sustainable Development Practices on food security in coordination with the BIE (Bureau international des expositions). A call for contributions will be opened from spring to summer 2013.

www.feedingknowledge.net



News from MAI Bari

1st Meeting of the Euro-Mediterranean expert group (EMEG)

The activities of MedSpring project, a FP7 INCO funded support action, coordinated by CIHEAM –IAMB, has the objective to contribute to the quality of the Euro-Mediterranean research area, with a particular focus on the bi-regional Euro-Mediterranean S&T cooperation on research & innovation. The project promotes the policy dialogue among governmental institutions, research organizations, associations and NGOs from EU and Mediterranean countries.

In the framework of the project, more than 50 experts from EU and Mediterranean countries participated in the 1st EMEG (Euro-Mediterranean Expert Group) meeting, held in Lisbon from 20 to 21 June 2013, focused on identifying topics, solutions and opportunities in the Euro-Mediterranean research cooperation in the following societal challenges: resource efficiency (water), high quality affordable food, renewable energy. More specifically, the main goal of EMEG meeting was to identify research topics leading to solutions and market opportunities for new jobs in the Mediterranean region. EMEG experts worked in plenary and parallel working sessions. Their work was substantiated by the inputs of the open consultation launched 2 months before the meeting and addressed to civil society (researchers, SMEs, NGOs, citizens, etc.) and WEB communities. The Lisbon meeting was video-streamed through the Agora MedSpring WEB in order to allow the civil society to give feedbacks and comments on real time. One of the positive aspects of the video-streaming is that most of the WEB participants appreciated that their own inputs were included in the debate. This allows MedSpring building mutual trust with the civil society. The open dialogue between EMEG experts and the web-Community will continue through the on-line open discussion on the position paper, which was produced after the meeting and available on-line at <http://agora.medspring.eu/en/content/emeg-position-paper>.

The meeting delivered recommendations for the Euro-Mediterranean agenda, particularly to research policy makers of Members States, Mediterranean Partner Countries as well as European institutions and programmes (particularly the upcoming EU Research Programme "Horizon 2020"). Outputs and recommendations of the first EMEG meeting will also be discussed and endorsed in a regional multi-stakeholder meeting to be organized in January 2014

More information on www.medspring.eu

Projet Vi.Bi.Ol.G.

Ce projet s'articule autour de 4 grandes actions:

- 1) La mise au point des méthodes pour la production de substrats de culture biologiques;
- 2) La mise au point de moyens de lutte biologique contre les pathogènes telluriques et la validation des méthodes de détection moléculaire;
- 3) La validation des procédés de production des substrats biologiques et des moyens de lutte biologique contre les pathogènes telluriques dans la phase de pré-multiplication en pépinière;
- 4) La production et le transfert des protocoles techniques pour la production biologique en pépinière du matériel végétal d'agrumes et d'olivier conformément à la réglementation européenne en vigueur.

Ces dernières années, le secteur des pépinières n'a pas réussi à s'adapter aux besoins, notamment en raison du régime de dérogation permettant aux producteurs d'utiliser encore des matériels de multiplication non biologiques. Pour multiplier en pépinière des espèces d'agrumes et olivier conduites biologiquement, il est nécessaire de satisfaire aux prescriptions des règlements phytosanitaires applicables à la production du matériel de propagation de qualité, en assurant l'absence d'organismes nuisibles et l'authenticité variétale (certification CAC, Arrêté Ministériel du 14/4/1997, certification de l'état sanitaire indemne de pathogène « *Pathogen-free* (PF) » et testé aux pathogènes « *Pathogen-tested* (PT) », Arrêté Ministériel du 20/11/2006).

Vu l'écart considérable entre la demande de matériel de multiplication biologique et la quantité de matériel disponible, il est indispensable de donner un nouvel essor au secteur des pépinières biologiques en transférant aux professionnels les méthodes et les techniques qui répondent aux normes communautaires et nationales. C'est ainsi que des protocoles techniques ont été élaborés et mis à la disposition des pépiniéristes pour la préparation de substrats biologiques appropriés, utilisables dans la production du matériel de multiplication d'agrumes et d'olivier ainsi que pour la détection par voie moléculaire et la lutte biologique contre les principaux pathogènes telluriques des deux espèces (*Verticillium dahliae* et *Phytophthora* spp.).

More information: donghia@iamb.it

News from MAI Chania

The final event of the JUNICOAST project (LIFE+)

On August 27th 2013, in MAI Chania, the final event of the Life+ project JUNICOAST took place. The event was organized by MAI Chania with the participation of the project beneficiaries, the project scientific committee and the stakeholders committee. In this event 76 persons participated, among them the vice-Governor of Crete Mr. Apostolos Voulgarakis, the member of the European Parliament Mr. Nikos Chrysogelos, Mayors from many municipalities of Crete and directors of South Aegean and Crete public services, while the event was extensively covered in the local media and press. The agenda included the presentations of all implemented actions of the project, the overall evaluation of the project, the proposed future dissemination, communication and conservation activities and the presentation of the documentary that was produced during the project.

JUNICOAST was a European project implemented in the framework of the LIFE+ Nature and Biodiversity program (2007-2013) aimed to promote and enable the long term conservation of the coastal dunes with *Juniperus* species in Greece by consolidating knowledge for its protection, restoration and monitoring, by halting present natural and anthropogenic threats and by implementing actions for its protection and restoration. The project included 9 preparatory actions investigating the biotic and abiotic factors that influence the habitat structure and quality, 8 concrete conservation actions targeting the main natural and anthropogenic threats, 7 public awareness and dissemination actions and 6 project operation and monitoring actions. Coastal dunes with *Juniperus* species are widespread along the sandy coasts of 8 countries of Southern and Western Europe, mainly on Mediterranean and Atlantic coastlines. In Greece, it can be found in 16 Natura 2000 sites mainly in the South, the Aegean islands and Crete. This rare and beautiful habitat has been classified as a "priority habitat" (code 2250*) by the 92/43 Habitats Directive.

The JUNICOAST project "Actions for the conservation of coastal dunes with *Juniperus* spp. in Crete and the South Aegean" started in January 2009 and finished in August 2013. It was coordinated by MAI Chania while the National and Kapodistrian University of Athens and the Forest Directorates of Chania and Lasithi were the associated beneficiaries. The project was co-financed by 75% from the LIFE financial instrument of the European Community.

More information on www.junicoast.gr

Best Researcher's Award (2nd Competition)

On August 28th 2013, in MAI Chania, a meeting took place among Researchers and Entrepreneurs on Research & Innovation, as part of the project "University Support for Research and Development (R&D) in Industry /R&D Industry, (MED 2007-13)". The aim was to highlight and reward innovative ideas that may contribute to the design and development of new products and services in various sectors of the economy, thereby enhancing competitiveness and extroversion SMEs of Crete. During the meeting, the awards ceremony of the 2nd Competition of Applied Research and Innovation took place.

The R&D Industry project that was finalized on August 31st 2013 was coordinated by the University of Maribor, Slovenia while the partnership included 5 partners from 5 countries among others Greece, represented by MAI Chania. The project focused on contributing to the efficient technology and knowledge transfer from university to industry while strengthening innovative capacities in the Mediterranean area. Through the promotion of good practices, successful mediations and outcome benefits, market competition between SMEs were encouraged and industrial R&D was enhanced.

The two competitions organized by MAI Chania in the framework of this project, invited business-oriented innovations within all sectors of economy. They proved to be a challenge for every researcher who in recent years has developed a product or service with innovative features, ripe for commercial use by companies or institutional bodies in the Region of Crete. The submitted proposals were evaluated based on their originality and maturity, the possibility of being evaluated in a short period of time, the expected benefits, their contribution to the sustainable development of Crete, outstanding excellence and job creation. As far as the 2nd competition is concerned, a board consisting of representatives from the Technical University of Crete, the MAI Chania and a Business Consultant evaluated the innovative ideas and came up with two first Best Researchers according to the economy.

The innovations that were awarded the first prize were:

- "Ecological nano-materials for the protection of modern and traditional buildings from Decay" by Dr Pagona Maravelaki, Assistant Professor, University of Crete.
- "Simple method for isolation of Oleuropein from olive leaves" by Dr. Panagiotis Kefalas, Studies and Research Coordinator at MAI Chania.

News from MAI Montpellier

Programme ENPARD

Le programme d'appui de l'IAM Montpellier à la Commission européenne (DG DevCo, DG Agri) pour la mise en œuvre de l'initiative ENPARD (*European Neighbourhood Programme for Agriculture and Rural Development*) dans six pays pilotes méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Jordanie, Egypte) se poursuit. Les prochains mois vont amplifier les actions de formation et de séminaires/forums de réflexion dans chacun des pays pilotes.

Ces actions auront lieu dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des politiques agricoles et rurales nationales et de l'approfondissement du dialogue politique avec l'UE – en particulier sur les modalités que pourrait prendre l'accompagnement de l'Union à ces politiques, pour la période 2014-2020. Par ailleurs, un programme pilote d'un montant prévisionnel de 20 M€ (dont 10 M€ de subvention de l'UE), est en cours de finalisation avec les partenaires algériens. Un second programme pilote est en cours de formulation en Tunisie. Ces programmes mettent tous deux l'accent sur deux points clés : la valorisation durable des ressources locales au bénéfice des territoires et de l'emploi d'une part et, d'autre part, l'implication de la société civile et des professionnels dans les processus d'identification et de mise en œuvre des stratégies de développement agricole et rural.

En parallèle de ces activités-pays, des séminaires régionaux vont être mis en œuvre en 2013, à Montpellier en septembre puis à Bruxelles en novembre, qui aborderont tous deux la question des politiques agricoles et rurales. S'appuyant sur la dynamique engagée avec le Ministère de l'agriculture libanais, le séminaire de formation de Montpellier a porté sur les "*Méthodologies d'élaboration d'une politique agricole et rurale*". Suite logique d'un séminaire organisé au Liban sur l'évaluation des politiques, il a été ouvert à des participants jordaniens et égyptiens afin de renforcer les synergies et le dialogue entre partenaires du Sud sur l'initiative ENPARD. Le séminaire de Bruxelles réunira lui l'ensemble des pays du voisinage méditerranéen. Un, et si possible deux autres séminaires de ce format élargi, devraient encore être organisés qui permettront d'éclairer une possible dimension régionale méditerranéenne de l'initiative ENPARD.

Pour plus d'informations: pellissier@iamm.fr

www.iamm.fr/cooperation/enpard

AERES

L'IAM Montpellier participe à la campagne d'évaluation 2013-2014 de l'Agence française d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES, « vague E »). L'Institut a déjà été évalué en 2008, sur décision volontaire. En effet comme entité d'un organisme international, l'IAM Montpellier n'est pas contraint de s'y soumettre. Cependant, parce que de l'IAM Montpellier est rattaché, en France, d'un point de vue budgétaire (contribution obligatoire du pays hôte), à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), au sein du Ministère français de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt (MAAF), il paraît souhaitable et profitable de mener à nouveau cet exercice.

D'autant que la démarche est nouvelle : c'est à partir d'une autoévaluation que l'IAM Montpellier pourra disposer d'une évaluation externe qui devrait nous aider dans la réalisation de notre projet d'établissement. Cette démarche se situe en amont du dialogue contractuel que notre établissement aura avec notre Ministère de tutelle. Le dépôt du dossier est prévu au 15 octobre 2013 pour un échange avec le comité externe d'évaluation début 2014.

L'IAM Montpellier s'est donc organisé depuis février 2013 pour mener à bien cette autoévaluation. Des groupes de travail ont été constitués rassemblant des salariés de toutes catégories autour des thèmes : (1) Formation, (2) Recherche, (3) Gouvernance, stratégie, gestion, (4) valorisation et (5) relations internationales ; une méthode d'évaluation a été décidée collectivement (méthode de l'analyse des risques) ; des indicateurs ont été sélectionnés.

Quatre réunions collectives transversales aux groupes de travail ont eu lieu entre mars et juillet 2013, qui nous ont permis de faire ressortir les points forts et les points faibles ainsi que notre stratégie d'établissement, tournée à l'international dans l'ensemble des activités, de par notre statut. Cette évaluation par l'AERES est l'occasion de définir une politique en matière de formation, une politique en matière de recherche ainsi qu'en coopération, les trois piliers de notre mandat, pour la période 2014-2018.

Pour plus d'informations: padilla@iamm.fr

News from MAI Zaragoza

Activities in Food Quality and Safety

MAI Zaragoza has a renewed interest in increasing its activities in the area of Food Technology and, in fact, has changed the name of one of its five areas of activity from 'Agri-food Marketing' to 'Food Technology and Marketing'. In the past several advanced courses in the area were organized, but MAI Zaragoza wishes to strengthen its position within the agro-food chain. In this context, **the Institute has organized four new courses in three key areas:**

- Food Quality ("Quality in ruminant meat and meat products", 2012);
- Food Safety ("Safety of food of animal origin: meat, poultry and eggs", May 2013; and "Mycotoxins in the cereal food chain: prevention and control strategies to minimize contamination", 12-16 May 2014);
- Food Technology ("Innovative packaging for fresh and lightly processed fruits and vegetables", 21-25 October 2013).

MAI Zaragoza is also launching a new Network on Food safety in Mediterranean countries, whose main objectives are to strengthen scientific cooperation for food safety in the Mediterranean Basin, and to promote an integrated risk-based approach to food safety on the Mediterranean basin, with emphasis placed on emerging risks, outbreak control and new tools for risk analysis. Network members will be scientists and technical personnel in universities, research centres, food safety agencies and in the Administrations, but also decision makers and representatives of stakeholders (food producers and consumers). EFSA and CIHEAM are supporting the initiative, and it is expected to have the involvement of other international organisations such as FAO or WHO.

On May 7th 2013, the first coordination meeting of this Network was held in Zaragoza, to define the terms of reference of the Network and its next activities. It was agreed that the kick-off meeting of the Network would be a **Workshop on "Food Safety Challenges for Mediterranean Products"** to be held in Zaragoza during the 1st term of 2014, aiming to launch the Network on a large scale, identifying and attracting the interest of potential members, as well as to make the first exchange of experiences and knowledge within the framework of the Network. It will last 2-2.5 days, structured in four sessions: risk-based approach for food safety, new tools for risk assessment, region-specific threats and drivers for emerging risks, and governance and institutions.

A new European project in Legumes

MAI Zaragoza will lead the outreach activities of the new FP7 project LEGATO (*"LEGumes for the Agriculture of Tomorrow"*). LEGATO will contribute to the need to reverse the constant decrease for many years of legume cultivation in Europe, despite the multiple interests of these plants in food and agricultural systems. Legumes are rich in proteins for human and animal consumption, and can reduce the worrying European dependence on this commodity, but they also provide starch, soluble sugars, fibre, minerals, vitamins as well as secondary metabolites such as isoflavonoids, and can play a major nutritional and health promoting role. On the other hand, legumes can mitigate the effects of agriculture on the environment thanks to their capacity to fix atmospheric nitrogen through symbiosis with Rhizobium bacteria, and because of their diversifying effect in cereal-rich cropping systems, hereby reducing the requirement for nitrogen fertilisers and pesticides.

However, several factors, including less investment in breeding, have combined to result in yields and profitability of legumes being lower and more variable than those of other crops. This reduces their attractiveness to farmers, and has limited their availability for consumers to a level far below their potential. The aim of LEGATO is to contribute to the increased sustainable reintroduction of grain legumes into European cropping systems. Working on grain legumes such as pea, faba bean, white lupin and grass pea, the project will focus on the identification and testing of novel legume breeding lines possessing valuable characters such as disease and pest resistance and quality for human consumption. The selection of these lines will also be optimized for low-input agriculture and in innovative cropping systems.

The project consortium, lead by INRA France, is composed of 29 organisations from 12 European countries, including research centres, universities and enterprises. MAI Zaragoza will lead the team in charge of the dissemination and outreach activities, including the identification of key actors, the design of the project website and image, the production of brochures, a newsletter and other dissemination materials, and the organisation of a postgraduate training course and a final conference based on the project results.

Watch Letters published

2007

1. Water Resources and Agriculture
2. Identity and Quality of Mediterranean Products
3. Zoonoses and Emerging Diseases

2008

4. Aquaculture Sector
5. Sociopolitical Impacts of the Rising Food Prices
6. Forest Fires
7. Organic Farming

2009

8. Agro-Business
9. Drought Management and Desertification
10. Agricultural Policies Outlook
11. Agriculture and Fisheries in the Islands

2010

12. Climate Change and Agriculture
13. Food, Nutrition and Health
14. Women in Agriculture
15. Agricultural Trade and Liberalization

2011

16. Olive Growing
17. Financing Agricultural and Rural Development
18. Urban Agriculture
19. Labelling Mediterranean Products

2012

20. Agri-Food Chain and Logistics
21. Enhancing Research
22. Education and Training
23. Cereals Trade and Markets

2013

24. Rural Development
25. Mediterranean Forests
26. Farmer's Trade Union

Next Issues

2013/2014

27. EU CAP Reform and the Mediterranean
28. Land Management

Access to the Watch Letter

All the issues are available on www.ciheam.org

- English and French Version from n°01 to n°20
- Arabic Version since n°12
- Bilingual Version (English/French) since n°21

Communication Policy

The Watch Letter is dispatched electronically to more than **20,000 recipients** in the Euro-Mediterranean World (decision makers, ministers, journalists, researchers, students, documentation and research centres, universities, etc.).

Constant efforts are made to ensure a wide variety of contributor profiles in both geographic and professional terms. In the 26 issues published so far, we have published **150 articles** involving **215 authors**.

Contributing to the Watch Letter

We invite persons who have relevant expertise in Agriculture, Food and Rural Development Areas (teachers, researchers, students, decision makers, etc.) and wish to contribute to the Watch Letter to contact us at the following email: abis@ciheam.org





www.ciheam.org